

LA LIBERTÉ

Rédaction :
☎ 037-22 26 22
Telex 36 176
Administration :
☎ 037-81 11 21
Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
☎ 037-22 14 22

La faune
menacée

PAGE 3

Sciboz
Schmid + cie
fabrique de timbres caoutchouc - gravures
Fribourg - Rue du Tilleul 13 - 037/22.19.04

« L'offensive de charme » de Sadate continue ARRIVEE DU PRESIDENT EN RFA APRES UNE VISITE-ECLAIR EN GRANDE-BRETAGNE

Le président Anouar el Sadate, venant de Londres, est arrivé hier en début d'après-midi à Hambourg où il doit rencontrer le chancelier Helmut Schmidt.

L'entretien qui ne doit pas dépasser une heure aura lieu à la Maison des hôtes du Sénat-Gouvernement de la cité hanséatique. Le président égyptien doit ensuite se rendre en Bavière dans la région de Berchtesgaden pour quelques jours de repos au terme desquels il s'entretiendra avec le chancelier autrichien Bruno Kreisky à Salzbourg.

« La paix au Proche-Orient est toujours possible et si les bonnes conceptions prévalent, nous pouvons arriver à un arrangement en une semaine », a déclaré hier à Londres le président Anouar el Sadate.

S'adressant à la presse à l'issue de sa visite éclair à Londres, le chef de l'Etat égyptien a cependant reconnu que l'autodétermination et les implantations israéliennes demeuraient les principaux problèmes dans la recherche d'un règlement au Proche-Orient. M. Anouar el Sadate s'est déclaré satisfait de sa visite à Washington, qu'il a qualifiée de « succès », ajoutant qu'il s'était rendu aux Etats-Unis pour leur demander de



Le président Sadate passe en revue une garde d'honneur de l'armée ouest-allemande après avoir été accueilli à l'aéroport de Hambourg par le ministre des Affaires étrangères H.-D. Genscher.

« l'aide et des bons offices ».

On pense, dans les milieux bien informés, que le président Sadate n'a pas quitté Washington les mains vides. Venu y négocier soutien diplomatique et achat d'armes, le chef de l'Etat égyptien a eu, d'une part la satisfaction d'entendre la Maison-Blanche réaffirmer son opposition au maintien des implantations israéliennes dans les territoires occupés. Il semble d'autre part acquis

qu'il puisse compter sur une soixantaine de chasseurs « F-5 ».

Au cours de son entretien d'une heure avec le premier ministre britannique, M. James Callaghan, M. Sadate a informé son interlocuteur des « récentes difficultés » survenues au sein du comité politique, réuni récemment — et brièvement — à Jérusalem. Il a cependant exprimé l'espoir que « l'ensemble du processus de paix puisse reprendre avant peu ». (AFP)

Les princes et le bougnoule

De quel revenu doit disposer un Arabe pour échapper au racisme dont l'accablent les Blancs ?

Manœuvre, réduit à venir en Europe pour y remplacer, dans les tâches les plus astreignantes et les plus humbles, une main-d'œuvre qui n'en veut plus, il est abreuvé de mépris. C'est un « bougnoule », un « bicot ». On portera une attention distraite à ses problèmes quand un président de la République offrira les croissants chauds aux boueux de service du faubourg Saint-Honoré. Puis on l'oubliera aussitôt. On dénoncera ensuite ses mœurs de sauvage quand il commettra un crime qui n'est pas pire que ceux commis par des Blancs. On le condamnera cependant avec plus de sévérité. On fera preuve de mansuétude à l'égard de ceux qui l'auront un jour rossé pour lui infliger la correction que mérite le fait de n'être pas comme les autres. La rubrique des faits divers et la chronique judiciaire abondent d'exemples de ces oscillations de la balance de Thémis.

C'est, en revanche, les pages économiques des journaux qu'il faut consulter pour prendre conscience de l'empire financier édifié sous nos yeux par d'autres Arabes. Les paquebots du prestige, les avions les plus sophistiqués, les caravansérails de la Belle Epoque sont acquis à prix d'or noir par les princes du derrick. Londres et Paris subissent une colonisation en règle. Elle fournit, certes, du travail à des gens qui, sans cela, seraient au chômage. Elle sauve les vestiges d'une civilisation expirante. Elle est en quelque sorte un juste retour des choses.

On reste cependant songeur. L'un a chapardé dans un grand magasin ; il est considéré comme un sauvage. L'autre a fait exécuter sa fille qui avait choisi un amant roturier ; il a droit aux égards accordés aux puissants de l'argent et du pouvoir. Le seigneur blanc s'est fait valet et comme il n'est guère habitué encore à cette nouvelle situation il redouble d'obséquiosité. Riad consent à ne pas augmenter le prix du fuel. On se prosterne. Riad participe à l'aide accordée par le FMI à une grande puissance en difficulté. On accepte aussitôt la condition posée : que l'éventuelle nationalisation de certaines banques disparaisse du programme électoral du parti au pouvoir.

Demain, Riad exigera peut-être que les communistes italiens ou français soient tenus à l'écart des postes de commande. Après-demain, les Etats européens devront s'aligner inconditionnellement sur la politique des plus gros producteurs de pétrole parmi les pays arabes.

Et qui paiera les sentiments d'humiliation ressentis par les nouveaux colonisés ? Le « bougnoule », naturellement.

François Gross

Vers une 3e guerre d'Indochine ?

I. Un nouveau drame qui comporte les mêmes acteurs

En avril 1975, les Khmers rouges entraient dans Phnom Penh et les chars soviétiques conduits par des soldats nord-vietnamiens roulaient dans les rues de Saigon. Le 2 décembre 1975, le Parti révolutionnaire du Laos (PRL) abolissait la monarchie et transformait l'ancien royaume en République démocratique et populaire du Laos. Ce passage des trois pays de l'Indochine dans le camp communiste fut salué par les Partis communistes du monde entier. Les colons français et les soldats américains chassés, pouvait enfin s'ouvrir une ère de paix et se former l'union socialiste des anciennes colonies.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est : Martial Dassé

Le conflit frontalier entre le Vietnam et le Cambodge, qui n'évolue guère sur le terrain, a cependant pris une dimension nouvelle avec l'arrivée à Phnom Penh de Mme Ten Ying-cho, veuve de Chou En-lai, à la tête d'une importante délégation chinoise. Celle-ci a renouvelé le soutien apporté par la Chine au Cambodge dans tous les domaines.

Ce voyage d'une personnalité chinoise au nom prestigieux en Indochine survient peu après l'ultimatum vietnamien invitant à nouveau les Cambodgiens pour des négociations. Cette condition est d'ailleurs remplie, puisque, selon Phnom Penh, les « agresseurs » vietnamiens ont été entièrement défaits et repoussés au-delà de leurs frontières le 6 janvier. Il est nécessaire toutefois, selon le premier ministre Pol Pot, que les Vietnamiens cessent « subversion et infiltration » et surtout qu'ils renoncent à « intégrer le Cambodge dans une Fédération indochinoise ». Concernant ce dernier point, « La Voix du Vietnam » a affirmé dans un éditorial que « jamais Hanoi n'avait eu l'idée de fédérer les pays frères du Laos et du Cambodge ».

Ce nouveau drame comporte les mêmes acteurs, mais ces derniers n'obéissent plus exactement aux mêmes règles. L'URSS appuie bien toujours le Vietnam, mais, maintenant que ce pays est indépendant, il ne cache plus son ambition d'hégémonie sur toute l'Indochine. Envers le Laos, c'est un demi-succès, mais l'échec est patent au Kampuchéa. En face, la Chine soutient le Gouvernement du Kampuchéa et un courant de résistance au Laos. Le but de l'URSS est d'encercler la Chine à partir du Vietnam, et celui de la Chine d'empêcher cet encerclement en isolant le Vietnam.

UN LAOS DEPECE ET EN PROIE A LA GUERRE CIVILE

Le Laos n'est qu'un petit pays d'une superficie de 236 000 km2 pour une population d'environ trois millions d'habitants divisés pour moitié en Laotiens et

en tribus montagnardes. Les Laotiens vivent principalement dans la plaine du Mékong, alors que les tribus occupent les montagnes, soit les deux tiers du

pays. C'est dans ce contexte qu'en 1962 le Gouvernement laotien demanda à la Chine de construire des routes dans les provinces montagneuses de Nam Tha et Phong Saly. La Chine accepta et envoya une division complète de 12 000 hommes plus 10 000 techniciens et ouvriers. Ceux-ci sont depuis restés et, d'après les réfugiés que nous avons pu interroger, ont fait souche en se mariant à des Laotiennes et à des femmes montagnardes. Ils se sont même répandus dans la province de Sayaboury et ces

M.D.
(Suite en dernière page)

A NOUVEAU UNE VICTOIRE POUR LISE-MARIE MOREROD



Médaille d'argent du slalom géant des championnats du monde de Garmisch, Lise-Marie Morerod a renoué avec la victoire à l'occasion du slalom géant de Megève. La Vaudoise a nettement dominé cette épreuve en réussissant le meilleur temps dans chacune des deux manches.

● Nos commentaires en pages sportives.

(Keystone)

GRAND CONSEIL Crédit routier accepté

Poursuivant leurs travaux, les députés fribourgeois ont entamé la discussion du nouveau règlement du Grand Conseil. Le rapporteur, défendant sa commission, a fait toutefois remarquer que les restrictions concernant la presse ne sont pas le fait d'ignorants, mais le résultat d'une majorité...

Ils ont aussi approuvé le crédit d'engagement de 19 mio pour l'amélioration du réseau routier fribourgeois. Ce crédit sera soumis au peuple en vertu du référendum obligatoire.

● Lire en page 17

FRIBOURG : 26 FÉVRIER 1978 Elections communales : tous les candidats

Dans quinze jours, électeurs et électrices de toutes les communes du canton devront se rendre aux urnes — à l'exception de quelques communes où l'élection sera tacite — afin de renouveler leurs autorités communales pour une période de quatre ans. « La Liberté » a effectué un périple auprès de tous les secrétaires communaux afin d'être en mesure de présenter aujourd'hui à ses lecteurs un panorama de la situation électorale dans plus de 220 localités. Ils trouveront dans nos pages spéciales un inventaire des listes déposées ainsi que les noms de tous les candidats.

● Notre dossier en pages 26, 27, 28 et 29

LA LIBERTÉ

9 Basketball : Olympic-Vevey ; le duel des meilleures défenses
11 Football : les positions se resserrent en Allemagne Vonlanthen convoque 28 joueurs Deux anciens champions meurent
13 Tennis de table : Bulle en évidence en 1re ligue

Notre Sélection TV

SPECTACLE D'UN SOIR

Le petit Robinson

d'après le roman de Maria Marejova
Un film de la Télévision tchécoslovaque

C'est d'un roman de Maria Marejova qu'est tiré le thème de ce film remarquable réalisé par la Télévision tchécoslovaque : à la suite de la mort subite de sa mère, une jeune fille de quatorze ans est brutalement arrachée à son monde d'enfant et confrontée à l'univers des adultes, tel Robinson jeté sur son île sauvage. Fervente lectrice de Daniel Defoe, la petite Blaza va précisément tirer des expériences de son célèbre naufragé l'inspiration et le courage qui lui permettront de faire face à sa nouvelle situation. Les travaux du ménage sont ainsi abordés comme autant de problèmes auxquels aurait dû faire face Robinson. Elle finira par surmonter tous les obstacles, et retrouvera même une seconde mère en la personne d'une jeune bonne du



Miroska Safrankova dans le rôle de la petite Robinson.

voisinage qui, dès le départ, a suivi ses efforts.

● TV romande, 20 h. 25 (Reprise)



Blaza, la petite Robinson, doit affronter, à la mort de sa mère, une situation nouvelle : finis les jeux. (Photos TVR)

ORESTE

Les aventures d'Oreste, personnage mythologique de la Grèce antique, ont inspiré les écrivains de tous les temps. Fils d'Agamemnon et de Clytemnestre, il vengera avec sa sœur Electre le meurtre de son père en assassinant sa mère et son complice Egisthe. Mais cette vengeance, pour laquelle Oreste est prédestiné, fait également de lui un parricide.

La version la plus connue de cette tragédie est évidemment celle d'Eschyle, « l'Orestie », jouée en 458 avant J.-C. C'est de cette oeuvre que s'est inspiré Eske Holm pour composer la présente chorégraphie. On signalera toutefois que 50 ans plus tard, Euripide à son tour livrait une version de ce drame. Entre-temps, Sophocle lui aussi, dans son « Electre », avait repris ce thème. Plus près de nous, Racine, Voltaire, Goethe, Giraudoux et Sartre (« Les Mouches ») se sont attaqués au mythe d'Oreste.

Le chorégraphe a surtout voulu mettre en valeur le combat intérieur du personnage central, déchiré entre son devoir, la vengeance et ses inclinations personnelles pour sa mère. Le héros devient ainsi antihéros et, comme Hamlet, est en proie au doute. C'est finalement Electre qui déclenche la vengeance. Mais lorsque tout sera accompli, Oreste, laissé seul, ne pourra pas répondre à cette question : Ce que j'ai fait était-il juste ?

● TV romande, 21 h. 40



Björn Wikström et Marie Lalander dans une scène du ballet « Oreste ». (Photo TVR)

TF 1, mercredi soir
Que veut dire s'adapter ?

Ces dernières années, l'adaptation semble être un concept essentiel des sciences humaines. On parle (à tort et à travers parfois) d'une adaptation à la société, au milieu professionnel, familial, etc. Mercredi soir, TF 1 diffusait plusieurs témoignages d'Antillais établis à Paris. Nul n'ignore que les Antilles sont un département français d'outre-mer. La question consistait à savoir si ces Français à part entière s'adaptent à la métropole ? Durant 3 ans et demi, une équipe a effectué une enquête sur les difficultés antillaises dans la ville de Paris. Certaines barrières surgissent inévitablement : la distance géographique, le climat, la culture et le mode de vie, la couleur de la peau.

De ces tests émergeait également la souffrance de toute personne adaptée dans une société qui n'est pas la sienne.

La bousculade, la hâte des gens, le manque de chaleur et de contacts humains, une certaine hostilité du Blanc à l'égard de l'étranger heur-

taient de prime abord l'Antillais venu vivre dans la métropole. Enfin l'enquête démontrait l'existence d'autres problèmes : une discrimination au niveau du logement (l'Antillais trouve rarement un logement convenable). Une discrimination au niveau du travail : occupation d'emplois subalternes dans la fonction publique et privée.

Avant de partir, envisage-t-on réellement toutes les difficultés de l'adaptation ? Comment l'information circule-t-elle ?

Certes, on peut être un Antillais heureux et non assimilé, adapté à la métropole.

Mais alors qu'entend-on précisément par s'adapter ? Les spécialistes définissent l'adaptation comme « un échange qui s'établit entre une créature vivante et un milieu ».

Pour les enquêteurs, l'important se résume à « aider l'Antillais à négocier avec la métropole et vice versa ».

L'émission contenait quelques aspects fort intéressants. Malgré cela, on a trop « blablâté » pour finalement démontrer que la couleur de la peau est encore de nos jours cause de discrimination. M.-F. D.

Les programmes de la télévision

Suisse romande

- 11.55 Ski alpin
Coupe du monde : Descente messieurs. Commentaire : Christian Bonardelly
- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au pays du Ratamiau
- 17.30 Téléjournal
- 17.40 Il faut savoir
Les cinq minutes de la solidarité
- 17.45 Agenda
Variétés, théâtre, musique, expositions
- 18.30 Musti
- 18.40 Système D
- 19.00 Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne

20.25 SPECTACLE D'UN SOIR

La Petite Robinson

D'après le roman de Maria Marejova. Scénario d'Ota Hofman
Film de la Télévision tchécoslovaque

21.40 Oreste

Un ballet d'Eske Holm, interprété par Björn Wikström, Marie Lalander, Vivi Pedersen et Björn Winther.

22.10 Téléjournal

22.20 Le temps des incertitudes

Série d'initiation aux problèmes économiques modernes
Élévation et chute de l'argent

TF 1

- 11.40 Réponse à tout
- 11.55 Ski
Coupe du monde à Kandahar : Descente messieurs à Chamonix
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 14.05 CNDP
- 17.57 A la bonne heure
- 18.27 Les Patapluces
- 18.32 L'île aux enfants
- 18.55 La Passagère (4)
Feuilleton
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.43 Eh bien raconte !
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.30 AU THEATRE CE SOIR

L'Avocat du Diable

de Roger Saltel.
Avec Jean-Noël Sissia, Robert Manuel, Françoise Fleury, Gabriel Gattand, etc.

22.25 Les comiques associés

Avec Les Jeannes, Dominique Lavanant, Gilbert François

22.55 TF 1 actualités

Fr 3

- 18.35 FR 3 jeunesse
- 19.05 La télévision régionale
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Tribune libre
- 19.55 FR 3 actualités
- 20.00 Les jeux de 20 heures

20.30 La qualité de l'avenir

La bataille des pollutions

- 21.30 Les Maîtres d'œuvre : du bois
- 22.20 FR 3 actualités

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

- 6.00 Le journal du matin. 7.35 Bilet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Avant le week-end. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Avec Rafel Carreras. 12.05 Le coup de midi. De A. jusqu'à Z. 12.15 La tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Feuilleton : Malevil (30), d'après le roman de Robert Merle. 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En question. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité-magazine. 19.15 Radio-actifs. 20.30 Pourquoi pas ? 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE II

- 7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Dérapages. 9.20 Le Cabinet de lecture. 9.30 Sélection-Jeunesse. 10.00 Les concerts du jour. 10.05 Un métier pour demain. 10.30 Radio éducative. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2 : Vivre. 16.00 Suisse-musique 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Au pays du blues et du gospel. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Soul-jazz. 20.00 Informations. 20.05 Henri Guillemin vous parle de... Anthony Burgess.

Inutile de présenter Jean-Christian Spahni, brillant ethnologue, hôte durant le mois de février de l'émission « A vues humaines ». Il a déjà enrichi de nombreuses heures radiophoniques par ses récits merveilleux. J'emploie « merveilleux », non pour qualifier un monde de rêve ou le fantastique des dépaysements exotiques, mais pour sa qualité de contour. Il veut transmettre ce qu'il a vécu intensément. On sent chez lui le souci de faire connaître les civilisations dans leur contexte avec leur authenticité. Pour cela, il faut, évidemment, savoir s'approcher de la population indigène par une rencontre profonde, dépourvue de supériorité. De nombreux auditeurs apprécient ce voyageur, ami des Indiens d'Amérique, qui ne réalise pas ses reportages en touriste. Il ne craint pas le réalisme, mais l'entouré de poésie et de couleur locale.

Cette semaine il nous parle de l'hôpital d'enfants de Panama. Drôle d'idée d'entendre un ethnologue parler « hôpital ». Pourtant, cet entretien n'est pas une incursion dans le monde médical, il rentre dans le domaine social des familles d'Amérique centrale, cher à J.-C. Spahni Il relève tout ce que le passant ne voit pas : cet hôpital se situe d'une manière exemplaire dans le contexte américain. S'il reçoit près de cinq cents

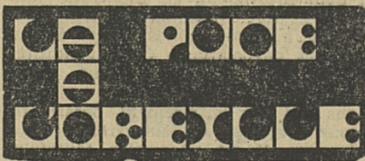
20.30 Les Concerts de Lausanne : Orchestre de chambre de Lausanne, direction : Armin Jordan. 22.30 Plein feu.

SUISSE ALEMANNIQUE I

- 6.05 Espresso. 9.05 Mixture multimusical. 10.00 Guide touristique sonore. 11.05 Musique populaire. 12.00 Orchestres d'écoliers de Bâle-Campagne et de Wettingen. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi : Inf. et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Interprètes célèbres : M. André, C. Eschenbach, M.-C. Alain. 16.05 Musique demandée. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sports. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Von Harlekin zum Waggis. 21.05 Chants et danses de Macédoine. 21.30 Vitrine 78. 22.15-1.00 Rapide de nuit.

SUISSE ITALIENNE I

- 6.00 Musique et inf. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour. 12.00 Informations. 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Orchestre de musique légère de la RSI. 14.05 Radio 2-4 : Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 La ronde des livres. 18.20 « Guardiano del Faro » et ses disques. 18.35 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 La ronde des livres. 20.40 Concert Archie Shepp. 21.20 Discothèque des jeunes. 23.05-24.00 Nocturne musical.



enfants chaque jour, son directeur a pour principal souci de donner un visage humain à la médecine. Il tient à respecter les conditions de vie de ces enfants pauvres, de toutes ethnies et couches sociales. Ainsi, chaque étage correspond à un quartier de Panama. Ce respect de la culture et du contexte des enfants de cette ville si disparate, permet une adaptation rapide dont les effets se font sentir dans tous les domaines du traitement. Gai, plein de rires et de musique tout y est accueillant, on est loin du sanctuaire où le personnel se prend au sérieux ! Vu l'importance de la famille dans ces pays, les soins faciles sont confiés aux parents qui assistent le corps médical. Il va sans dire que cet établissement révolutionnaire a été fortement combattu à ses débuts. Aujourd'hui, il reste un modèle à suivre. Son directeur n'a pas hésité à choisir le respect de la personne avant tout, et lorsque cela s'adresse à des enfants, chapeau !

Voilà qui fait envie, rappelle que les gens civilisés ne se tiennent pas tous sous nos latitudes. M.Pz

Antenne 2

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Les Dessous du Ciel (4)
- 14.03 Aujourd'hui Madame
- 15.05 Le Chirurgien de Saint-Chad (3)
Feuilleton
- 16.01 Aujourd'hui magazine
- 17.55 Fenêtre sur...
- 18.25 Isabelle et ses amis
- 18.40 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les six jours d'A 2

20.00 Journal de l'A 2

20.32 Les Eygletière (3)

Feuilleton

21.35 Apostrophes

Femmes, femmes, femmes
Avec : Emilie Carles, Me Gisèle Halimi et Martine Portnoé, Annie Lebrun, André Pérot, Michel Perrein, Gabrielle Gorin.

- 22.45 Journal de l'A 2
- 22.52 TELE-CLUB

Les Sept Péchés capitaux

Emission sur un texte de Brecht
● Bertolt Brecht et Kurt Weill, ces deux noms associés sur l'affiche d'un théâtre évoquent aussitôt en Allemagne, dans les années 30, l'un des plus brillants succès de l'époque, au théâtre comme au cinéma : « L'Opéra de quat'sous ». Un autre opéra, il est vrai, toujours signé Brecht et Weill, « Mahagonny », avait suscité peu après, un retentissant scandale, dans ce pays sournoisement travaillé par le nazisme. Brecht a 35 ans. A Paris, en ce printemps 1933 où commence pour Brecht un long exil, la saison estivale promet d'être brillante : le fameux chorégraphe Balanchine donnera au théâtre des Champs Elysées une douzaine de représentations avec sa troupe des « Ballets 1933 ». Alors, Brecht et Weill décident de renouveler la fructueuse association de naguère ; pour Balanchine ils écrivent un ballet : « Les sept péchés capitaux ».

« Les sept Péchés capitaux »

L'ARGUMENT

Les sept péchés capitaux. L'argument : qui est cette Anna ainsi divisée ? Une fille de la campagne native de la Louisiane (toute l'action se passe en Amérique) qui se débat dans l'enfer des grandes villes du Nord pour gagner de l'argent, car elle veut se faire construire pour elle et sa famille une maison au bord du Mississippi.

Avec l'argent, Anna découvre la corruption, la ruse, la brutalité et l'hypocrisie. Les profiteurs, petits et gros bourgeois que Brecht impitoyablement dénonce dans son théâtre, prêchent avec ardeur les préceptes moraux traditionnels. Pour rien au monde ils ne s'avoueraient de commettre l'un des sept péchés capitaux dénoncés par l'Eglise. Non, ils savent blaiser avec le péché - l'on se garde de la colère, par exemple, mais de quelle colère ? celle que l'on peut ressentir devant une action lâche. C'est ainsi que l'on pratique la vertu...

Anna I l'arriviste, l'a vite compris. Anna II, la naïve, commet de tout son cœur - de tout son bon cœur - les sept péchés interdits. Et de compromissions en humiliations Anna II se vend aux vices... sur les bons conseils d'Anna l'arriviste.

Lorsque la riche Anna revient au bord du Mississippi, c'est comme une morte, morte pour elle-même...

● A2, 21 h. 50

Sur d'autres chaînes
Suisse alémanique

- 17.00 TF-Junior. 17.55 La Ligne Onedin. L'île au Trésor. 18.45 Fin de journée. 18.50 Téléjournal. 19.05 Mon Oncle, Théodore (1), série. 19.35 Point chaud. 20.00 Téléjournal. 20.25 Kassensturz. 20.55 Knuth en question (6) série. 21.25 Les Marx Brothers à l'Opéra (A Night at the Opera) : Rétrospective Marx Brothers. 22.50 Téléjournal. 23.05-23.35 Ski alpin : Coupe du monde, Reflets de la descente messieurs à Chamonix.

Suisse italienne

- 18.10 Pour les enfants. 18.35 Pour les enfants. 19.10 Téléjournal. 19.25 Pour la maison. 19.55 Magazine régional. 20.30 Téléjournal. 20.45 Théâtre scandinave. 22.15 Jazz-Club. 22.45 Prochainement. 23.00 Téléjournal. 23.10-23.30 Ski alpin.

Allemagne

ARD

20.15 Nimm, was du kriegen kannst, film américain de Hawks et W. Eyer (1936), avec Joel McCrea, Frances Farmer. 20.30 Un shérif à New York, série policière.

A la suite de son dernier appel de fonds Jean-Michel inculpé

A la suite de nombreuses réclamations, le premier juge informateur de l'arrondissement de Lausanne a ouvert une enquête sur l'appel de fonds lancé à la fin de 1977 par « Jean-Michel et son équipe », la communauté dirigée par M. Jean-Michel Cravanzola et installée au château d'Hermenches, près de Moudon. Dans un communiqué diffusé hier, le juge d'instruction du canton de Vaud constate que :

● Ledit appel a été répandu sous diverses formes à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires dans toute la Suisse.

● Cette publicité, caractérisée par son insistance, ses promesses et ses menaces, son aspect faussement personnalisé, son apparente humilité, sa description de besoins prétendument urgents, était de nature à émouvoir et tromper le public en vue d'obtenir une aide financière massive.

● Cette campagne a effectivement rapporté à la communauté plus de 300 000 francs.

● Ladite communauté, placée actuellement devant de lourdes échéances, a par ailleurs investi des sommes manifestement excessives en immeubles, appartements et bureaux, aménagements intérieurs coûteux, meubles de prix, anciens et modernes, objets d'art, véhicules de classe supérieure, habits de luxe, machines ultra-modernes.

Le chef de la communauté a été longuement entendu, puis inculpé. L'enquête continue. Elle n'a pas pour objet de porter un jugement sur les activités de la communauté, sa doctrine ou ses résultats, mais uniquement de rechercher si le dernier appel de fonds est constitutif d'escroquerie et accessoirement d'infraction aux dispositions sur les collectes. (ATS)

CONSTRUCTION VAUDOISE

Menace de grève

Une menace de grève pèse sur les métiers du bois vaudois. Accusant le patronat de vouloir supprimer le 13e salaire versé à quelque 2500 travailleurs dans 400 entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie, le syndicat du bâtiment et du bois (FOBB) a annoncé jeudi que si aucun compromis acceptable n'est trouvé, il ira jusqu'à la grève. Le patronat, lui, demande que les conditions soient les mêmes dans le canton de Vaud que dans les autres cantons, c'est-à-dire que le 13e salaire ne représente que 5% (et non 8%) du salaire annuel.

M. Michel Buchs, secrétaire général à la FOBB suisse, a précisé, en présence de M. François Portner, vice-président central, que les négociations ouvertes en octobre dernier pour le renouvellement des six conventions collectives de travail du second œuvre de la construction vaudoise avaient abouti, entre la FOBB et la Fédération vaudoise des entrepreneurs, à un accord de trois ans pour cinq d'entre elles : plâtrerie et peinture, carrelage et revêtements, parqueterie, asphaltage et étanchéité, vitrerie et miroiterie, où le 13e salaire est maintenu intégralement et le salaire horaire augmenté de 25 centimes dès le 1er janvier 1978. En revanche, pour le secteur du bois, qui est le plus important du second œuvre (40%), les pourparlers ont échoué. Le patronat n'offre qu'une gratification de 3 à 5% selon les années de service, alors que le syndicat réclame le maintien intégral du 13e salaire (8%) versé dans toute l'industrie vaudoise de la construction depuis 1974.

Le 28 janvier dernier, la conférence professionnelle vaudoise des délégués FOBB du bois a décidé de rejeter les propositions patronales, de créer un comité cantonal de lutte, d'action et de grève, de faire appel à l'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage (qui a convoqué les parties pour le 20 février) et, si nécessaire, d'aller jusqu'à la grève pour obtenir raison (ce dernier point a été voté par 77 voix contre 6). La veille, le comité central suisse de la FOBB avait autorisé à l'unanimité la FOBB vaudoise à lancer un avertissement formel de grève au patronat.

De son côté, le patronat vaudois des métiers du bois (menuiserie, ébénisterie et charpenterie) affirme dans un communiqué qu'il n'est pas opposé à l'octroi d'un 13e salaire : il demande simplement que les modalités de paiement soient identiques dans le canton de Vaud à celles que les organisations syndicales et les travailleurs de tous les autres cantons de Suisse ont acceptées, à savoir un taux de 5 ou 6% du salaire annuel au maximum.

Le patronat vaudois est par ailleurs prêt à accorder une augmentation du salaire horaire de 25 centimes, dans le bois également, alors que la FOBB a accepté 20 centimes dans tous les cantons limitrophes.

Les entreprises vaudoises, dont les charges salariales et sociales sont déjà parmi les plus élevées du pays, se trouvent ainsi dans une position concurrentielle défavorable. Les entreprises d'autres cantons pouvant intervenir à meilleur prix sur le marché vaudois, phénomène que la récession actuelle a encore accentué. C'est dire qu'il faut aujourd'hui en priorité rééquilibrer les charges supportées par les entreprises du canton et celles du reste de la Suisse, conclut le patronat vaudois du bois. (ATS)

Trafic aérien entre la Suisse et la Chine : la nouvelle ligne en mai

L'ouverture imminente de la ligne de l'entreprise chinoise de transports aériens « CAAC » (Civil aviation administration of China) à destination de la Suisse a fait l'objet de négociations à Berne, entre les autorités aéronautiques de la Suisse et de la République populaire de Chine. En application des dispositions de l'accord relatif aux transports aériens du 12 novembre 1973, « CAAC » exploitera une fois par semaine la route Pékin - Umruchi - Belgrade - Zurich, à partir du mois de mai prochain. Les questions techniques à propos de cette ouverture ont été discutées par les deux délégations dirigées l'une par M. W. Guldimer, directeur de l'Office fédéral de l'air, l'autre par M. Yen-Chin Hsiang, directeur suppléant de l'administration aéronautique chinoise. La délégation chinoise visitera encore la Suisse et l'aéroport de Zurich. Elle quittera la Suisse lundi prochain. (ATS)

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules **CARTER**

Plainte contre le gouvernement et un ingénieur

LE KO « REMET ÇA »

Le « Kritisches Oberwallis » reprend de plus belle la guerre qu'il a déclarée en janvier dernier au Gouvernement valaisan en place lors de l'ancienne législature. Comme le juge instructeur de Martigny, M. Gaston Collombin, s'appuyant sur la loi de 1940, a jugé irrecevable la dénonciation pénale déposée le 12 janvier, le KO recourt contre cette décision au tribunal cantonal. Par le même courrier, il adresse une demande expresse au représentant du ministère public, en l'occurrence le procureur du Bas-Valais Roger Lovey, et formule une nouvelle dénonciation auprès du tribunal de Martigny en ajoutant au nom des cinq conseillers d'Etat, à savoir MM. Franz Steiner, Arthur Bender, Wolfgang Loréan, Antoine Zufferey et Guy Genoud, celui de l'ingénieur cantonal Gabriel Magnin.

Le KO estime en effet que les « fautes commises doivent être punies selon le droit » et qu'il est indécent de vouloir camoufler ce scandale. Il remarque que, si les conseillers d'Etat bénéficient de l'immunité parlementaire, il n'en est pas de même pour l'ingénieur cantonal qui, lui, n'est pas soumis aux règles de la fameuse loi de 1940. Et comme c'est l'ingénieur cantonal qui a signé la demande de transfert de propriété qui indiquait un procès-verbal d'expropriation inexistant, le KO l'ajoute à la liste des « coupables ».

Le KO adresse encore une requête au Département fédéral de l'Intérieur lui demandant d'examiner de plus près les transactions de terrains effectuées par l'Etat du Valais notamment celles qui touchent à Martigny — il s'agit en fait d'une route cantonale — aux terrains Dubuis - Dussex et aux terrains Revaz à Sion. Ces derniers terrains concernent en

Valais

réalité le service de l'entretien des routes.

Le KO estime qu'il appartenait au juge d'instruction de diriger la dénonciation pénale vers l'instance désignée pour la traiter car, selon le droit suisse, la dénonciation ne dépend d'aucune disposition spéciale et doit se faire auprès du juge d'instruction.

Examinant le dernier rapport de la Commission des finances relatif aux terrains de Martigny, le KO estime que cette commission a « donné raison au KO et autres partis de l'opposition » sur plusieurs points, à savoir que la procédure utilisée manquait totalement de base juridique, que la somme d'impôt évitée ascendait à 800 000 francs et que, pour un terrain en zone agricole, le Conseil d'Etat s'était déclaré d'accord de payer un montant de 50 francs le m².

Le KO estime cependant que le « scandale » n'est pas levé. La loi sur les expropriations a été violée et les responsables doivent être trouvés. Il qualifie de « poudre aux yeux » la réduction du prix de 50 à 20 francs sur 7000 m². « On a tout au plus perdu 210 000 francs de moins » dénonce-t-il en relevant que, selon les nouvelles taxes cadastrales, seules deux petites parcelles du terrain sont évaluées 50 francs le m². Trois plus grosses parcelles sont taxées 8 francs le m² et le solde évalué à 20 francs le m², ce qui donne, selon le KO, une valeur moyenne de 18,70 francs le m². Le prix reste donc pleinement exagéré et cet avis n'est pas loin d'être paratagé par d'anciens édiles de Martigny qui fixent à 35 francs au maximum le prix moyen de cette parcelle. (air)

Hiver trop rude: une opération de sauvetage des chevreuils

Après tous les dégâts occasionnés par les avalanches, les très fortes chutes de neige de ces derniers jours sont en passe de faire de nombreuses victimes parmi le gibier de montagne en Valais. Deux éléments caractérisent cette période : la neige est tombée en abondance jusqu'en plaine et en altitude il a jusqu'ici très peu soufflé, ce qui fait que les crêtes sont toutes recouvertes de neige. La nourriture du gibier est quasi nulle entre 1700 mètres et les sommets.

Si le chamois est d'une constitution qui lui permet de passer plusieurs semaines dans des conditions très difficiles, il en va tout autrement du chevreuil, nettement plus faible. Pour tenter de limiter de trop grandes pertes en gibier, la compagnie d'Air-Glacières va procéder à des lâchers de nourriture dans des points bien déterminés des Alpes, surtout sur le versant nord de la vallée du Rhône. La première société de chasseurs à avoir pris conscience du danger est celle de Conthey, qui a organisé un premier ravitaillement dans la région de la réserve de Derborence.

Dès la semaine prochaine, l'opération sera menée à plus grande échelle et les pilotes de la compagnie espèrent bien que la population va prendre en main le sauvetage des chevreuils. A cet effet, un compte a été ouvert au Crédit suisse à Sion. On y attend des dons en argent, pour couvrir les frais en carburant des appareils et pour acheter du sel et du fourrage. Lors des vols, les pilotes seront accompagnés de gardes-chasse et de vétérinaires.

La situation est grave, devait préciser le pilote Bruno Bagnoud. La dernière fois où de tels lâchers de fourrages avaient été rendus nécessaires, c'était il y a dix ans. Cette année, le problème du ravitaillement des chevreuils est encore plus sérieux et la situation n'a pas l'air de s'arranger, les prévisions de la météo n'encouragent en tout cas pas à l'optimisme. En début de semaine, un pilote d'Air-Glacier a compté six chevreuils morts de faim dans la seule région de Veysonnaz. A ces morts de faim il convient encore d'ajouter toutes les bêtes qui sont emportées par les coulées de neige. (air)

Chambre valaisanne de l'agriculture : petite contestation de M. Genoud

Les délégués de la Chambre valaisanne d'agriculture se sont réunis hier à Châteaufort pour leur sixième assemblée annuelle. Le bilan pour l'année écoulée, dressé par le président de la Chambre, le conseiller d'Etat Guy Genoud, a été qualifié de réjouissant. Aux divers, deux voix se sont élevées pour demander, à mots couverts, le départ du conseiller d'Etat Genoud de la présidence de la Chambre. Ce dernier a très habilement répondu à ses « détracteurs » et tout est rentré dans l'ordre.

« Après une année 1976 marquée par la sécheresse, nous avons connu un printemps à la température variable, avec des précipitations inhabituelles. Il en est résulté une abondance de fourrages, des rendements satisfaisants pour les céréales, une bonne production de fruits et légumes, à l'exception des abricots dont la récolte a partiellement été détruite par les pluies diluviennes, et une quantité record de vendange ». Le président de la Chambre a tenu à relever comme autre point positif, la réalisation de la fromagerie centrale de Conches qui fabrique 60 à 70 fro-

mages à raclette par jour, en recueillant le lait d'une douzaine de communes de la vallée de Conches.

Parmi les quelques points un peu moins réjouissants, le conseiller d'Etat Genoud a tenu à citer la difficulté d'écoulement des fruits et des légumes, avec l'intervention obligatoire des fonds de compensation, plus particulièrement pour la tomate. Dans le secteur viticole, la récolte exceptionnelle a nécessité une nouvelle action de blocage-financement en vue de soutenir le prix de la vendange.

LES PROBLEMES DE 1978

Si la production agricole est largement satisfaisante, un point noir subsiste, les perspectives de valorisation des produits s'amenuisent. Dans sa conclusion, le président de la Chambre a tenu à relever certains points précis. « Dans le secteur des fruits et légumes, n'est-il pas opportun d'envisager aussi la transformation de certaines cultures, d'orienter les nouvelles plantations vers d'autres variétés, les poires par exemple? La diversification constituerait un des meilleurs arguments contre l'importation ». (air)

M. Prix: la demande de hausse des taxes radio-TV est excessive

Le bureau de la surveillance des prix ne s'oppose pas en principe à la majoration des taxes de concession pour la radio et la télévision, mais il considère comme excessive la hausse de 20 pour cent demandée par la SSR. Consulté par le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, le bureau s'est prononcé pour un taux d'augmentation qui, selon lui, se justifie au sens de l'arrêté sur la surveillance des prix. Si la hausse de 20 pour cent demandée par la SSR pour le milieu de l'année était appliquée, les taxes annuelles passeraient de 60 à 72 francs pour la radio et de 120 à 144 francs pour la télévision. Le Conseil fédéral a admis mercredi le principe d'une augmentation, dont il décidera ultérieurement le taux et l'entrée en vigueur. (ATS)

Des cours pour former les cyclomotoristes

L'ordonnance fédérale réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière prévoit, depuis le 27 octobre 1976, la délivrance d'un permis de conduire pour les détenteurs de cyclomoteurs. En vigueur depuis le premier juillet 1977, cette ordonnance rend obligatoire un examen de conduire théorique. Hier soir, au cours d'une conférence de presse, présidée par le conseiller d'Etat André Brandt, les dispositions neuchâteloises ont été exposées.

Les premières expériences ont permis de constater un taux d'échec relativement important dans le canton de Neuchâtel. Jusqu'à fin septembre 1977, 54 personnes ont échoué sur 99 candidats, 19 sur 72 lors du dernier trimestre 1977. A l'initiative d'une commission cantonale d'éducation routière, une formation facultative sera dorénavant offerte aux candidats conducteurs de cyclomoteurs. A raison de huit heures de cours au

Neuchâtel

total, données en dehors de l'horaire scolaire, cette formation est assurée grâce à la collaboration des associations d'automobilistes (TCS et ACS) et celle des moniteurs d'auto-école. Les autorités communales et scolaires mettent pour leur part les locaux à disposition. Les candidats doivent répondre à trente questions et fournir 27 solutions correctes au moins pour obtenir le permis. Relevons enfin que le permis sera obligatoire pour tous les conducteurs de cyclomoteurs dès le 1er janvier 1980. Tous les candidats nés avant le 1er juillet 1963 peuvent obtenir ce permis sans examen jusqu'au 31 décembre 1979. Les candidats nés après le 30 juin 1963 seront obligatoirement soumis à l'examen. (ATS)

La FPC: un test cette fois des cigares et cigarillos

La Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) a chargé un laboratoire chimique bâlois d'analyser 15 sortes de cigares et 7 sortes de cigarillos connues. Les critères d'examen qu'elle a choisis sont les mêmes que ceux utilisés pour les tests de cigarettes et de tabac pour pipe : condensé (goudron), nicotine, monoxyde de carbone et oxyde nitrique.

Les marques de cigares suivantes ont été testées: Havana Bouquet - Hediger Corona - Hediger Hell - Nazionale - Rio Grande - Rio 6 Longo - Rio 6 Rund - Rössli 7 Lang - Rössli Habana Rund - Rössli Sandblatt Gold - Rössli 20 Sumatra - Toscanelli - Villiger Export - Villiger Mocca.

Pour les cigarillos, le choix de la FPC a porté sur les marques suivantes : (avec bout filtre) Agio filter tip bleu - Tabatip - Tipito R. (sans bout filtre) Café Crème - Havanillos - Mecarillos - Rössli Carino. L'examen de comparaison a démontré, pour les cigares (calculé par gramme de tabac), un condensé sec (goudron) de 3,9 (Rössli Sumatra) à 13,9 mg (Rio 6 Longo) et de 15,7 (Tipito) à 43,8 mg (Mecarillos) pour les cigarillos. Pour les cigares, les valeurs en nicotine oscillent entre 0,11 (Rössli Sandblatt) et 0,77 mg (Rio 6 Longo) ; entre 0,51 (Tipito) et 2,17 mg (Mecarillos) pour les cigarillos. Les valeurs en monoxyde de carbone des cigares varient entre 12,0 (Toscanelli) et 34,1 mg (Rössli 7 Lang), elles s'élèvent pour les cigarillos entre 20,1 (Havanillos) et 48,4 mg (Mecarillos). Quant aux oxydes nitriques, les valeurs pour

les cigares vont de 0,204 (Rössli Sumatra) à 0,325 mg (Rio Grande), et de 0,317 (Havanillos) à 0,673 (Café Crème) pour les cigarillos.

Il est surtout étonnant de constater, écrit la FPC, combien les tabacs utilisés pour la fabrication des cigarillos sont forts. Dans un cigare relativement léger, il y a environ douze fois moins de goudron que dans le cigarillo le plus fort (calculé par gramme de tabac). On pourrait presque exprimer le désir de voir créer un cigarillo avec le tabac plus doux d'un cigare, note la FPC.

FUMEURS DE CIGARETTES ET FUMEURS DE CIGARES

Il est difficile de comparer ces deux genres de fumeurs, écrit la FPC. Sommairement, on a tendance à considérer le fumeur de cigarettes comme un homme agile, le fumeur de pipe comme un homme circonspect et enfin le fumeur de cigare comme un homme de cœur et un jouisseur. Le volume d'aspiration d'un cigare est moins important que celui d'une cigarette. La fumée est alcaline, elle irrite plus les muqueuses et incite moins à inhaler.

Le tabac à cigares est récolté, traité et travaillé différemment que celui destiné aux cigarettes. C'est pour toutes ces raisons, explique la FPC, que les maladies imputées aux fumeurs de cigarettes, telles que le cancer des poumons, n'apparaissent qu'en faible mesure chez les fumeurs de cigares. Pourtant, indique encore la FPC, les cigares et les cigarillos ne sont pas inoffensifs, leur fumée contient les mêmes substances nocives que celles des cigarettes. (ATS)

Le vêtement idéal pour la confirmation, est sans contexte, le blazer de velours! Celui-ci est jeune, de coupe élançée, intérieur richement travaillé, en pur coton. Teintes: noir, brun vert, marine,

Blazer en velours

dégagé et élégant,
149.-



Dans les magasins CV et mini-marchés
Vögele de toute la Suisse.

CV

Charles Vögele

Vögele
mini-marché

Mil-1/78

Une BMW neuve ou d'occasion s'achète au centre BMW indépendant

- 316, vert foncé, 1978
- 318, gris mét., 1978
- 318, aut., gris mét. 1978
- 320, 6 cyl., rouge, 1978
- 320, 6 cyl., verte, 1978
- 520, 6 cyl., réséda, 1978
- 728, réséda, 1978
- 316, orange, 1977
- 520, blanche, 1977
- 320, inj., rouge mét., 1977
- 528, bleu mét., 1976
- 2002, aut., orange, 1975
- 2002 TII, jaune, 1974

+ notre grand choix dès Fr. 380.- par mois. Diverses marques et cylindrées.

22-1491

GARAGE DES ALPES S.A.
Av. des Alpes 38 - Tél. 54 33 91-92

LA TOUR-DE-PEILZ

HAZYLAND

Dancing au Pavillon
Montreux
Tél. (021) 62 58 46

Du 1er au 15 février
THE ARIRANG SINGERS
orchestre sud-coréen
de toute grande classe !
DJ : **DANY CHAVEZ**

Tous les lundis, concours
hit-parade: 1er prix 1 voyage

Le HAZYLAND vous offre
toujours les meilleurs
orchestres. Air conditionné.

HAZYLAND

Grands moments de l'élégance
Lundi 6 et vendredi 10 février à 15 h. et 20 h., Madeleine, de la TV romande, commentera de captivants défilés de mode avec présentation de tapis. Groupe suisse du vêtement de cuir Hanro - Pronuptia - Juvena - Pfister Tapis - Fleuristes romands.



du samedi 4 février
au dimanche 12 février
Palais de Beaulieu Lausanne
**2^e SALON ROMAND
DE L'AMEUBLEMENT**

FRIBOURG

Riedlé 13-15

Appartements confortables, spacieux, libres immédiatement ou à convenir, de

1 PIÈCE, hall, cuisine, bains/WC Fr. 280.-

3 PIÈCES, hall, cuisine, bains/WC dès Fr. 465.-

5 PIÈCES, hall, cuisine, bains/WC dès Fr. 630.- + chauffage et eau chaude.

Bonne distribution, vue, dégagement, tranquillité.

Pour visiter : 037-22 67 09 et 22 27 58
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA
Rue du Maupas 2, Lausanne, 021-20 56 01
140 263 220

ING. DIPL. EPF FUST SA

REPRISE MAXIMALE pour votre ASPIRATEUR A POUSSIÈRE usagé!
A l'achat d'un aspirateur neuf, nous vous accordons une réduction de 60 à 250 fr. sur le prix de catalogue pour des marques connues, telles que MIELE, ELECTROLUX, VOLTA, HOOVER, ROTEL, SIEMENS, NIL-FISK, etc. Location - Vente - Crédit

*vaste choix *livraison à domicile
*conseils neutres *montage, raccordement *service *location, crédit

Villars S. Glâne Jumbo, Monacor
Tel. 037/24 54 14
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19
Tel. 031/25 66 66
et 23 succursales

CS
Prêt
personnel

CREDIT SUISSE
CS

*à partir de Fr. 1000.-
rapide et avantageux*

Comparez, cela en vaut la peine!
Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	799.20	422.30	296.70	233.85
12 000.-	1065.-	562.50	395.-	311.25
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de
52 **Fr.** _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/no _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel
Loyer mensuel _____ actuel depuis _____ total _____
Date _____ Signature _____

**A envoyer au CREDIT SUISSE 1701 Fribourg, Place de la Gare 8,
037/81 11 51, ou à une autre succursale du Crédit Suisse**

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES (CLOTURE DE ZURICH)

	8.2.78	9.2.78
Aare et Tessin SA	1050	1050
Alumin suisse port.	1430	1430
Alumin. suisse nom.	585	583
Au Grand Passage	462	466
Bâloise Holding	433	438
Bally port.	—	—
Bally nom.	—	—
Banque Cant. Vaud.	1490.-d	1415.-d
Banque Leu port.	3590	3560
Banque Leu nom.	3275.-d	3260.-d
Banque Nat. Suisse	635.-d	635.-d
Banque Pop. Suisse	2305	2310
Brown Boveri port.	1775	1775
Buehrle porteur	2460	2465
Ciba-Geigy port.	1245	1260
Ciba-Geigy nom.	640	643
Ciba-Geigy SA bdp	980	985
Cie Ass. Winterth. p.	2430	2435
Cie Ass. Winterth. n.	1780	1775
Cie Ass. Zurich port.	11925	11925
Cie Ass. Zurich nom.	8950	8975
Cie suisse Réas. port.	5025	5000
Cie suisse Réas. nom.	2980	2970
Crédit Foncier Vaud.	1220	1260.-d
Crédit Suisse porteur	2435	2435
Crédit Suisse nom.	448	448
Electro Watt	1840	1845
Energie élec. Simp.	710.-d	720.-d
Financière de presse	217	218
Finac. Italo-Suisse	214	215
Forbo A	1460	1460
Forbo B	5200	5275
Georges Fischer port.	785	800
Georges Fischer nom.	140	139.-d
Globus port.	2450	2425
Globus bon de part.	418	420
Hero Conserves	3010	3075
Hoffmann-Roche bdp 1/4	9075	9100
Holderbank fin. port.	432	434
Holderbank fin. nom.	488	488
Interfood SA sie B port.	3650	3800
Interfood SA sie A nom.	720	740.-d
Innovation SA	447	449
Jelmoli SA	1590	1595
Juvena Holding SA port.	180.-d	180.-d
Juvena Holding SA bdp	8.-d	8.-d
Landis & Gyr SA	1210	1210
Merkur Holding SA	1470	1495
Motor Columbus	800	800
National Suisse Assur.	5950	5950.-d
Nestlé Alimentana p.	3730	3735
Nestlé Alimentana n.	2365	2360
Publicitas SA	1750.-d	1800.-d
Rinsoz & Ormond nom.	560	560
Sandoz SA porteur	4100	4125.-d
Sandoz SA nom	1905	1905
Sandoz SA bon de part.	544	552
Saurer	900	900
SBS porteur	421	425
SBS nom.	317	319
SBS bon de part.	363	365
Sulzer Frères SA nom.	2950	2910
Sulzer Frères SA bdp	387	388
Swissair port.	860	860
Swissair nom.	755	758
UBS porteur	3495	3500
UBS nom.	640	645
Uego Trimerco SA	230	237
Von Roll nom.	575	580

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	7.2.78	8.2.78
Sibra Holding SA port.	173	178
Sibra Holding SA nom.	141.-d	145
Villars Holding SA nom.	655	675

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM		8.2.78	9.2.78
Amrobank		67.80	68.50
Heinekens Bier		107.30	107.80
Hooqovens		25.70	26
Robeco		166.50	167.60

BOURSE DE FRANCFORT		8.2.78	9.2.78
Audi-NSU		10.55	9.55
BMW		226	225.10
Colmerczbank		226.50	226.30
Daimler		317	316.50
Deutsche Bank		312	312
Gelsenberg		96.30	97
Horten AG		119	121
Kirstadt		294.20	292
Preussag		115	115
Schering		264	263

BOURSE DE MILAN		8.2.78	9.2.78
Assicurazioni Gener.		35680	35700
Fiat		1968	1978
Montedison		143	145.50
La Rinacente ord.		43	43.50

BOURSE DE PARIS		8.2.78	9.2.78
Air Liquide		230	237
Carrefour		1190	1220
Créd. Com. de France		100.20	103
Françaises des Pêtr.		95.80	96.10
Hachette		132.50	131
Michelin		1025	1057
Moulinex		127	130
L'Oréal		456	451
Perrier		126	125.50
Rhône Poulenc		50.80	51
Roussel Uclaf		164	166.50
Jsinor		18.05	18.50

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	7.2.78	8.2.78
Indice Dow-Jones	5131	5145
Ashikaga Bank	2300	257
Daiwa Sec.	255	2310
Ebara	381	383
Fujita	210	187
Hitachi	187	214
Honda	587	595
Kolatsu	313	311
Kumagai Gumi	589	604
Makita Electric	1320	1310
Matsuhita E.I. (Natau I.)	606	612
Mitsukoshi	520	520
Pioneer	1530	1560
Sony	1880	1960
Sumitomo (Mar and Fire)	248	247
Takeda	328	327
Tasel Construction	235	239

Cours communiqués par Dalwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

9.2.78		demande	offre
Amca		21.50	21.25
Bond-Invest		63.75	63.25
Canada Immobil.		635	645
Créd. s. Fonds-Bonds		63.50	65
Créd. s. Fonds-Inter		53.75	55
Eurac		251.50	254.50
Fonsa		98.50	99
Globinvest		50	50.50
Ifca		1470	1500
Intermobifonds		61.50	62.50
Japan Portfolio		325.25	335.25
Pharmafonds		108.50	109.50
Poly Bond Internat.		68.75	69.75
Siat 63		1135	1150
Sima		193	192
Swissimmobil 1961		1070	1080
Universal Bond Sel.		70.75	71.75
Universal Fund		73.38	74.75
Valca		69.50	71.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

9.2.78		Achat	Vente
Lingot 1 kg		10900	11080
Vreneli		96	106
Souverain		108	118
Napoléon		107	117
\$ Once		173.50	174.25
Double Eagle		495	530

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

9.2.78		France	Angleterre	Etats-Unis	Allemagne	Autriche	Italie	Belgique	Hollande	Suède	Danemark	Norvège	Espagne	Portugal	Finlande	Canada	Grèce	Yougoslavie																	
		39	41	3.70	4	1.92	2.02	98.25	94.25	12.80	13.20	—2100	—2300	5.85	6.20	86	88	41	43.50	33	35.50	37	39.50	2.20	2.45	4	5	48.25	50.25	1.72	1.82	4.70	5.60	9	11

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	8.2.78	9.2.78
\$ Once	4.87	4.89
Lingot 1 kg	295	320

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

PAIN POUR LE PROCHAIN ET ACTION DE CAREME : POUR UNE TERRE NOUVELLE

Une situation à nouveau préoccupante au Sahel

Lors d'une conférence de presse jeudi à Berne, l'Action de Carême des catholiques suisses et Pain pour le prochain ont présenté leur campagne annuelle d'information au seuil du temps de la passion. « Pour une terre nouvelle » est le thème de cette campagne qui doit permettre d'informer sur la situation de ce quart de l'humanité dépourvu des droits les plus élémentaires et de réfléchir sur le nouveau style de vie nécessaire à l'établissement de relations équitables entre pays riches et pays pauvres. L'an passé, les deux organisations d'entraide ont récolté quelque 30 millions de francs qui ont permis de soutenir pour une large part 350 projets de coopération au développement. On espère réunir la même somme cette année grâce aux

moens activement mis en œuvre : édition d'un calendrier tiré à 1370 000 exemplaires, films, montages audiovisuels, conférences-débats, etc.

Les pays de l'OCDE qui représentent 18 pour cent de l'humanité, consomment 68 pour cent des matières premières, alors qu'une moitié de cette humanité n'en consomme que 10 pour cent. Il est donc nécessaire de songer à une répartition plus équitable. Les pays du tiers monde doivent développer leur agriculture et les pays riches doivent renoncer aux innombrables gaspillages de toute nature.

SITUATION PREOCCUPANTE AU SAHEL

La situation est de nouveau préoc-

cupante au Sahel où il manque en février 400 000 tonnes de vivres pour opérer la jonction entre les deux récoltes. A l'origine de cette situation, l'aide extérieure apportée à l'occasion des récentes sécheresses a permis de stimuler l'agriculture d'exportation (coton, arachide) alors que la production destinée aux indigènes a diminué. Il faut donc des projets d'aide un peu moins sophistiqués et plus conformes aux besoins de la population qui lui permettent de prendre son sort en main. Il faudra du temps pour que la situation évolue favorablement, dans la mesure où les populations d'ici et de là-bas doivent d'abord accepter les changements de comportements qui s'imposent. (spp)

Médicaments: un appel aux médecins

Le corps médical suisse semble désirer diminuer les dépenses pour les médicaments dans toute la mesure du possible et chaque fois que la qualité du traitement ne peut en être affectée. A la fin de janvier, l'Association suisse des établissements hospitaliers a lancé un appel pour que les dépenses en médicaments soient diminuées de 5% dans les hôpitaux de toutes catégories. La Fédération des médecins suisses prend le relais et recommande aux libres praticiens d'éviter une nouvelle progression du coût des médicaments.

Tout médecin devrait être conscient des conséquences économiques découlant de sa manière de recourir aux médicaments pour traiter ses malades. Les médicaments coûteux justifient un examen particulièrement sévère au point

de vue de leur nécessité et de leur efficacité (par exemple, les antibiotiques et les séries d'injections). Dans le domaine de la propharmacie (pratique connue surtout en Suisse alémanique et qui permet aux médecins de remettre directement les médicaments aux malades), on préconise un élagage des assortiments.

Le nombre de médicaments prescrits par jour devrait être maintenu aussi bas que possible (par exemple, prescription de l'emballage le plus petit la première fois, emballages plus grands lors de traitements de longue durée). Les patients ne se conformant pas toujours aux prescriptions du médecin, il convient de contrôler, en cas de renouvellement d'ordonnance, si la quantité de médicaments précédemment ordonnée a été consommée dans le laps de temps

normal. Les vœux des patients ne pourront être pris en considération que s'ils sont fondés au point de vue médical. Il n'y a aucune raison de céder aux instances de patients désirant compléter leur pharmacie de vacances aux frais de la caisse-maladie.

On estime à 1326 millions de francs les dépenses consenties en 1975 pour les médicaments de toutes sortes en Suisse. Les pharmacies en auraient vendu pour 822 millions, les drogueries pour 150 millions, les médecins dispensateurs pour 198 millions et les hôpitaux pour 156 millions. Le total des dépenses pour les médicaments représente 13% des 9,9 milliards de francs constituant la somme estimée des coûts globaux de la santé publique en Suisse en 1975. (ATS)

CHIFFRES PROVISOIRES POUR 1977

5 000 habitants en moins en Suisse

D'après les estimations provisoires du Bureau fédéral de statistique, l'effectif de la population résidente de la Suisse se chiffrait à 6 292 000 le 1er janvier dernier. Par rapport à la même époque de l'année passée, la diminution s'élève à 5000 personnes (- 0,1% environ).

Cette évolution est due principalement à un nouveau recul de la population étrangère totale (saisonniers et fonctionnaires internationaux compris), qui passe de 990 000 à 966 000 personnes. La part des étrangers à la population totale diminue ainsi de 15,7 à 15,4% en une année.

La population résidente moyenne, c'est-à-dire l'effectif moyen de la population présente en Suisse durant toute l'année, peut être estimée à 6 327 000 personnes contre 6 346 000 en 1976 (- 19 000 ou 0,3%). Ce recul, moins accentué que les deux années précédentes,

provient, entre autres choses, du fait que le nombre des saisonniers s'est stabilisé.

Bien qu'on ne dispose pas encore des résultats complets du mouvement de la population pour 1977, le nombre des mariages peut être estimé à 32 700 (32 058 en 1976), celui des naissances vivantes à 72 800 (74 199) et le total des décès à 55 300 (57 095). Il en résulte un excédent des naissances de 17 500 (17 104). Il y a lieu de relever qu'en 1977, la baisse de la natalité a été moins marquée que les années précédentes. Cela résulte, en particulier, d'un arrêt de la diminution du nombre de naissances d'origine suisse. Quant à la régression du nombre des décès, elle résulte de l'absence d'épidémie de grippe en 1977. La conjugaison de ces deux phénomènes entraîne, pour la première fois depuis 1964, une stabilisation, voire une légère augmentation de l'excédent des naissances. (ATS)

Recrutement de la main d'œuvre : une mise en garde de la SDES

Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs étrangers ayant quitté la Suisse, le marché du travail est à nouveau tendu dans divers secteurs de notre économie, souligne la Société pour le développement de l'économie suisse dans son dernier bulletin. Cette situation s'accompagne de plus en plus d'un phénomène « désagréable », note la SDES :

le recours à des pratiques déloyales en matière de recrutement de personnel. « Ces méthodes abusives entraînent de lourdes pertes pour l'économie et sapent les efforts entrepris pour améliorer la productivité » poursuit l'organe d'information patronal, qui invite en conséquence les employeurs « ainsi que les tiers qui sont spécialisés dans le recrutement de personnel » (agences de travail temporaire notamment) à s'en tenir strictement aux principes en matière de recrutement de main-d'œuvre élaborés en 1973 par les associations faitières de l'économie.

Ces principes prévoient notamment qu'aucun employeur ne doit s'adresser directement à des travailleurs qui occupent un emploi pour les inciter à changer de place alors qu'ils n'ont pas résilié leur contrat, ou qu'aucun employeur ne doit verser des « primes d'engagement ». Ces principes contiennent aussi certaines restrictions applicables au recrutement par voie d'annonces. Les annonces doivent avoir des « dimensions normales ». En outre, elle ne doivent pas s'adresser aux employés d'entreprises déterminées. Elles doivent mentionner en principe la raison sociale de l'entreprise. Enfin, elles doivent se borner à mentionner objectivement les exigences du poste à repourvoir et les conditions de travail usuelles.

Ce sont en principe les associations des branches et les organisations régionales qui surveillent l'application de ces directives. Les « principes », qui sont très largement respectés, n'entravent d'ailleurs nullement le recrutement normal de personnel, relève la SDES en conclusion. (ATS)

ALORS QU'IL DEVAIT ENTRER EN PRISON

Un objecteur disparaît

Le 21 février 1975, Serge L. et René B., deux objecteurs de conscience genevois, étaient condamnés respectivement de 16 à 14 mois de prison par le tribunal militaire de la division 2. Les peines étaient exceptionnellement « salées », si bien que la Cour de cassation réduisit la peine de Serge L. à 18 mois de prison, et celle de René B. à 11 mois (en réalité 7 mois plus 4 mois d'une première condamnation avec sursis).

La liste d'attente pour pouvoir accomplir sa détention étant longue, ce n'est qu'au début de cette année que ces deux objecteurs allaient pouvoir purger leur peine. Serge L. est actuellement en train de le faire au pénitencier de Bellechasse. René B., par contre, qui devait se présenter au même pénitencier le 1er février, a lui disparu depuis le 23 janvier sans laisser de traces. Ni son frère, très proche de lui, ni ses meilleurs amis n'ont de nouvelles.

Toutefois, ils ne sont pas surpris. René B., avant de s'évanouir dans la nature, avait imprimé un tract qu'il avait distribué à ses proches et connaissances. Il y affirmait sa volonté de refuser la prison en ces termes : « Le 1er février 1978 je suis attendu au pénitencier de Bellechasse pour avoir dit non à l'armée. Je vous annonce que je dirai ce jour-là non à la prison. La prison pas plus que l'armée n'est obligatoire... Qu'on se le dise ! »

A son frère et à ses amis qui s'inquiétaient quelque peu, le Bureau des services pénitentiaires confirmait que René B. ne s'était en effet pas présenté le 1er février pour purger sa peine.

Sans se faire de trop grands soucis quant à la situation actuelle de René B., ses amis ont cependant décidé de mettre sur pied un comité de soutien en sa faveur, tant dans le but de lui venir en aide que pour reposer avec lui le problème plus large de l'incarcération des objecteurs de conscience. Diverses organisations ont apporté leur appui à ce comité : le comité du Conseil suisse des associations pour la paix, le Centre Martin Luther King, la Branche suisse de l'internationale des résistants à la guerre, la Branche suisse du service civil international, le Collectif armée Jura, la Coordination helvétique des objecteurs de conscience et le Groupe action prison. Ces groupements affirment entre autres que « l'année du désarmement devrait être l'occasion d'encourager ceux qui combattent réellement ce crime contre l'humanité qu'est la guerre ».

En attendant, les parents et amis de René B. aimeraient surtout avoir de ses nouvelles.

J.-P. S.



LA TOYOTA COROLLA 1200 LIFTBACK.

BELLE À RAVIR ET PLUS À OFFRIR:

Plus de puissance: 41,2 kW (56 ch DIN), 1166 cm³.

Plus d'économie: économètre, carburateur inversé à registre, 9,0 l/100 km (DIN).

Plus d'habitabilité: 2200 mm de longueur et 1300 mm de largeur intérieures.

Plus d'équipement: auto-radio à 2 gammes d'ondes et touches de présélection, totalisateur kilométrique partiel, montre électrique, console médiane, vide-poches, accoudoirs, poignées de maintien, jantes ajourées sport, baguettes de protection latérales, pare-chocs garnis de caoutchouc.

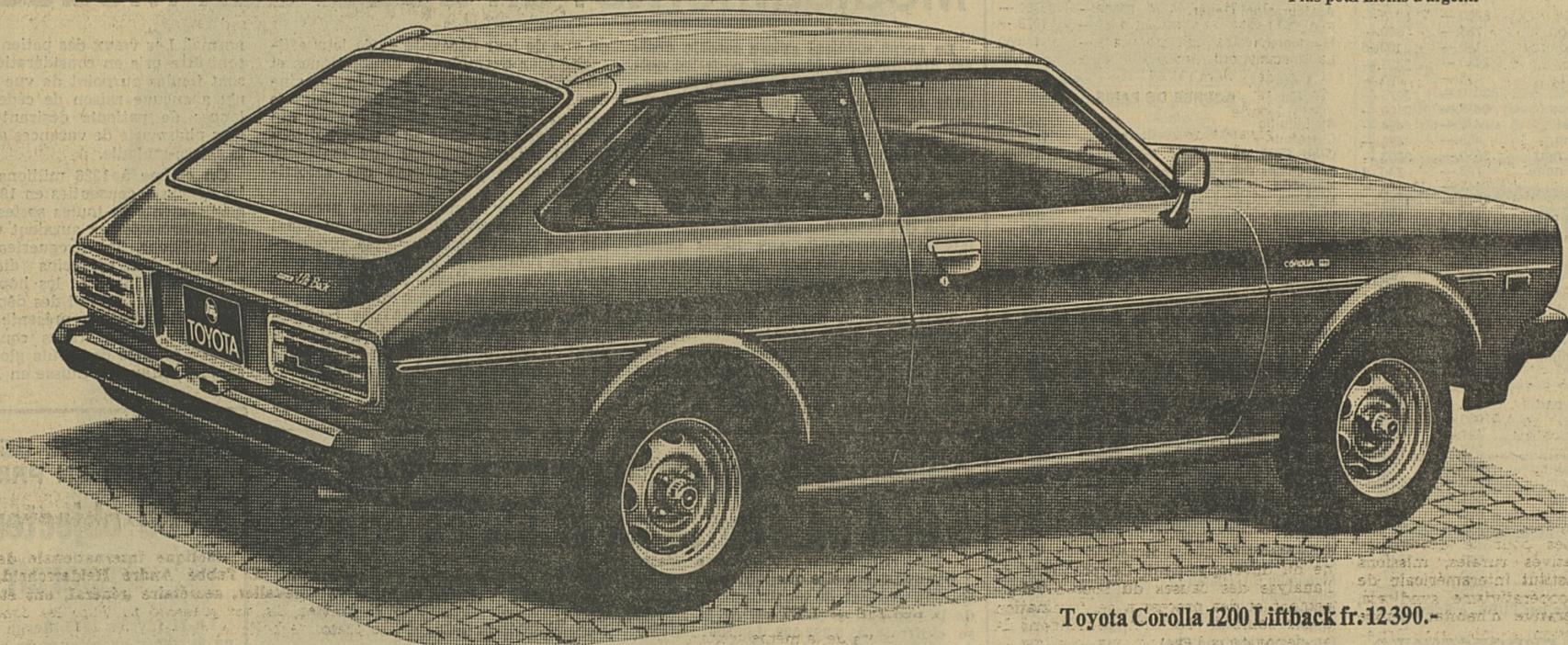
Plus de confort: sièges-couchettes, tapis, soufflante à 3 vitesses, glaces teintées.

Plus de coffre: banquette arrière rabattable, coffre extensible de 320 à 780 dm³.

Plus de sécurité: freins assistés, pneus radiaux acier, colonne de direction télescopique, essuie-glace à 2 vitesses et balayage intermittent, lunette arrière chauffante, rétroviseur intérieur jour/nuit, appuis-tête ajustables, ceintures à enrouleur, 2 rétroviseurs extérieurs.

Plus de garantie: Qui d'autre vous offre 3 ans de multigarantie?

Plus pour moins d'argent.



Toyota Corolla 1200 Liftback fr. 12.390.-

Et voici toute la famille Toyota Corolla, championne du monde de la production, ces 3 dernières années!



Toyota Corolla 1200 break à 3 portes, fr. 11.900.- à 5 portes, fr. 12.400.-

Toyota Corolla 1200 Sedan Deluxe, fr. 11.880.- + fr. 870.- en version automatique à 2 portes, fr. 10.980.-

Toyota Corolla 1200 Hardtop SR à 5 vitesses, fr. 13.350.-

Toyota Corolla 1600 Liftback automatique, fr. 15.300.- GSL, à 5 vitesses, fr. 15.300.-

La Toyota Corolla 1200 Liftback vous ravira certainement quand vous l'essayerez chez votre agent Toyota. Il a, lui aussi, plus à vous offrir.

Pour les entreprises, les artisans et les particuliers: l'avantageux Multi-Leasing Toyota! Pour tout renseignement, téléphonez au 01/52.97.20.

TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062/67.93.11



WIRZ

Entreprise de construction de la Broye cherche

jeune TECHICIEN-CHEF DE CHANTIER

ayant quelques années de pratique du chantier au niveau de l'entreprise pour secondier le chef d'entreprise.

Début d'engagement printemps 1978.

Faire offre sous chiffre PS 21371 à Publitas, Lausanne.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons de suite ou à convenir, une

VENDEUSE

expérimentée.

Connaissances dans la branche de la chaussure souhaitées.

Veillez prendre contact par téléphone afin de convenir une entrevue.

Bata Chaussures BATA SA
Centre commercial Jumbo
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 037-24 43 23 - Monsieur R. Stritt
03-287

Urgent!
On cherche

monteurs-électriciens serruriers

salaires intéressants.
Travaux de longue durée.

TIME, Davet Frères
Rue du Coppet 1, Monthey, ☎ 025-4 58 91
36-6836

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:

«Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...»

Oui, à vous aussi Procrédit donne une garantie de discrétion totale.

X Procrédit, la banque No 1 pour les prêts personnels, ne transmet pas votre nom à un fichier central.

C'est cela le prêt Procrédit.
Le prêt avec discrétion totale.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu

990.000 prêts versés à ce jour D

Nous cherchons

CAMIONS SOLO
et/ou TRAINS ROUTIERS

pour transports réguliers en Suisse.
Si désiré, contrat 2 - 5 ans.

Offres à Case 232, 1211 Genève 2

Cherche

SOMMELIÈRE

même débutante.
Nourrie, logée, entrée tout de suite.

Hôtel communal, YENS
☎ 021-77 11 30

22-21488

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) engagerait pour tout de suite ou date à convenir

une infirmière-chef
de division HMP
ou en soins généraux

pour son Service d'urgences de pédiatrie.
Rémunération: selon le statut des fonctions publiques cantonales.
Possibilité de logement.

Les offres détaillées ou les demandes de renseignements sont à adresser à Mlle Nelly Monge, chef du service paramédical, 1011 Lausanne.

Ambiance montmartroise
Venez prendre un pot ou un casse-croûte au Bistrot Parisien.
En semaine de 19 h. à 20 h., les samedis de 18 h. à 19 h., les dimanches de 15 h. à 16 h. L'accordeoniste Fredy Balta et deux couples de danseurs vous apprendront à «chalouper» la java authentique.

du samedi 4 février au dimanche 12 février
Palais de Beaulieu Lausanne

2^e SALON ROMAND DE L'AMEUBLEMENT

Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leurs annonces et réclames

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Une première mondiale pour les organismes catholiques

75 délégués, venus de 23 pays, ont participé du 8 au 11 janvier, à Panama, à la 7e assemblée générale de la CIDSE (Coopération internationale de développement socio-économique), l'Internationale des comités catholiques pour l'aide au développement. Pour la première fois, l'assemblée avait lieu dans le tiers monde. Elle a approfondi la relation de partenaires entre organismes qui apportent des contributions financières et ceux qui en reçoivent. Elle a étudié la dimension chrétienne du développement socio-économique. Elle a examiné le rôle des organisations de base dans le développement. La CIDSE poursuit un dialogue constructif pour établir des relations avec le Saint-Siège. Elle a élu son bureau pour trois ans. M. Bottazzi, secrétaire général du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) de France, a été élu, à l'unanimité, président. Il succède à M. Hengartner, directeur de l'Action de Carême des catholiques suisses.

venir. Etaient présents les responsables continentaux de la JOC, du MMTC (Mouvement mondial des travailleurs chrétiens), de la FIMARC (adultes ruraux chrétiens) et du MIJARC (jeunes ruraux chrétiens).

Le P. de Riedmatten, secrétaire de « Cor Unum » au Vatican, les dirigeants de la « Caritas internationalis », de la Commission catholique des migrations, un représentant de la FAO (organisme des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation), un de l'OIT ont participé à l'assemblée, ainsi que le nonce à Panama, Mgr McGrath, archevêque de Panama, a suivi tous les travaux. Son pays a été accueilli comme nouveau membre, ainsi que le Sri Lanka (Ceylan), la Tanzanie et le Luxembourg.

La CIDSE se définit comme groupe de travail international composé d'actions nationales catholiques de Carême et d'organisations d'aide des Eglises locales. Son but principal est d'éveiller la conscience des populations par une éducation qui contribue au développement de l'homme. Et ceci aussi bien, dans les pays développés que dans le tiers monde.

L'originalité de la CIDSE c'est d'associer, dans la même structure, des organismes qui financent (« comme Misesor » d'Allemagne, le CCFD, les agences d'Autriche, d'Angleterre, d'Espagne, du Canada, d'Irlande, des Pays-Bas de Suisse, des Etats-Unis, etc.) avec les groupes des pays qui reçoivent des fonds (Caraïbes, Indonésie, Malawi, Thaïlande, etc.).

La CIDSE évolue dans le sens, exigeant pour tous, d'un véritable respect mutuel de divers organismes, considérés à égalité : « Vous essayez de nous développer, mais nous aussi, peut-être, nous pouvons vous enseigner, si vous nous abordez avec respect et si vous nous laissez décider par nous-mêmes », déclare un évêque thaïlandais.

MULTINATIONALES ET MILITAIRES

La CIDSE approfondit son identité d'Eglise et étudie la dimension chrétienne du développement. Le problème de l'analyse des causes du sous-développement et des processus de domination a été soulevé. Tout en demandant la prudence dans l'examen des conflits du tiers monde, le P. Antonich, théologien du Comité latino-américain des religieux (CLAR), affirme : « Les assassinats, tortures, violations des droits humains sont toujours condamnables mais ils sont beaucoup plus intolérables pour nous, lorsque des chrétiens — et des Gouvernements de chrétiens — les pratiquent ».

Avec l'aide de Carlos Custer, syndicaliste argentin, quatre groupes de travail ont analysé le phénomène des groupes de base, des structures intermédiaires, et des obstacles aux prises de responsabilité de ces groupes. De multiples côtés, on a dénoncé les multinationales et les pouvoirs militaires.

Le comité directeur de la CIDSE se tiendra dans un an en Thaïlande, la prochaine assemblée générale dans le tiers monde dans trois ans.

Félix Lacambre

De nombreuses questions dans le diocèse de Bâle

PREOCCUPATION MAIS PAS DE PANIQUE

Dix pour cent des paroisses du diocèse de Bâle sont privées de prêtre ; en 1985, leur proportion aura passé à 30 pour cent. Pour 1992, les prévisions s'arrêtent à 50 pour cent. Les responsables du diocèse de Bâle ont fait part de ces pronostics préoccupants aux nombreux journalistes venus assister à la conférence de presse tenue mercredi 1er février à Olten. Cette séance d'information était l'inauguration publique du jubilé : « 150 ans du nouveau diocèse de Bâle — au service du salut ». Une évidence en est ressortie : les responsables du diocèse n'entendent pas mettre sur pied des fêtes solennelles et brillantes, mais plutôt donner un élan nouveau à la volonté de chercher et de trouver des solutions aux problèmes qui se posent.

L'AVENIR DE LA PASTORALE

L'exposé de l'abbé Anton Hopp, l'un des vicaires épiscopaux du plus grand diocèse de Suisse — 1150 000 catholiques, 9 cantons et le Jura — a souligné que l'activité pastorale n'est point paralysée par la pénurie de prêtres, mais plutôt projetée en avant vers de nouveaux horizons. Tout d'abord, une paroisse qui n'a pas de curé résident n'est pas pour autant orpheline — elle n'est pas non plus intégrée à une paroisse voisine — mais un prêtre assume la responsabilité de curé de deux, parfois même de trois paroisses. Ensuite, on a créé, ces dernières années, de nouveaux ministères : catéchistes, hommes et femmes (une centaine travaillent à plein temps dans le diocèse de Bâle), assistants et assistantes de pastorale (84), diacres permanents (5). Tous aident les prêtres, dont le nombre a diminué, dans l'accomplissement de tâches pastorales et ils le font de telle sorte qu'il en résulte une répartition judicieuse de l'ensemble des services à assumer. Une dernière mesure enfin est la création de secteurs pastoraux, englobant un groupe de paroisses et permettant un travail en équipes, formées de prêtres, de diacres, d'assistants pastoraux et de catéchistes, organisant l'activité apostolique d'une façon plus rationnelle que jadis.

L'EGLISE ET L'ETAT

Au cours de la même conférence de presse, l'abbé Paul Zemp, responsable de la formation permanente des ministres assumant des charges pastorales, a fait un exposé sur « l'Eglise et l'Etat — Les cours 1978 de formation au sein des décanats ». S'il est vrai que le thème a quelque peu perdu de son actualité brûlante à la suite du résultat de la votation sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le canton de Zurich (4 décembre 1977) il convient de rappeler que ce thème a hanté l'histoire dans le passé et qu'il ne cessera de renaître de ses cendres. Celui qui en douterait n'a qu'à étudier les 150 ans d'histoire du nouveau diocèse de Bâle. Dans un résumé distribué à la conférence de presse, on peut lire : « Le nouveau diocèse de Bâle a vu le jour (il y a 150 ans) sous le signe de disputes concernant l'autorité de l'Etat sur l'Eglise. L'histoire du diocèse en res-

te profondément marquée, et cela pendant des dizaines d'années. L'attitude des hommes d'Etat de l'époque est caractérisée par la conviction que l'Etat doit prendre en charge tous les besoins de l'humanité, y compris la formation religieuse et morale. L'Eglise était considérée par eux comme un instrument de l'Etat au service de l'accomplissement de cette formation ».

LES OPTIONS DES RESPONSABLES

Les cours de formation au sein des décanats ont une grande importance en vue de la votation fédérale sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les options des responsables diocésains concernant ces problèmes peuvent être résumées comme suit : le statut de droit public reconnu par tous les cantons a fait ses preuves. Dans certains cantons, une modification en vue d'une plus grande autonomie de l'Eglise face à l'Etat est souhaitable (par exemple, dans le canton de Berne). Dans d'autres cantons (Zoug, notamment), il faudrait une meilleure organisation de l'Eglise cantonale. Le même statut de droit public devrait être octroyé à d'autres communautés religieuses. Les étrangers devraient obtenir le droit de vote et d'éligibilité dans les affaires religieuses. (Kipa)



Les principaux responsables de l'Union catholique internationale de la presse (UCIP), M. Louis Meerts, président, M. l'abbé André Heiderscheid, conseiller ecclésiastique, et le père Pierre Chevalier, secrétaire général, ont été reçus en audience par Paul VI le 28 janvier. Ils ont présenté au Pape les conclusions du 11e Congrès mondial de la presse catholique, qui s'est tenu à Vienne en octobre 1977. (Photo Felici)

UN EFFORT PRIORITAIRE

LE NOUVEL ORDRE DE L'INFORMATION

Pour le Père Pierre Chevalier, secrétaire général de l'UCIP (Union catholique internationale de la presse) la mise en route d'un nouvel ordre international de l'information hantera, ces prochaines années, les forums internationaux au même titre que les autres débats du dialogue Nord-Sud. C'est du moins ce qu'il a déclaré, le samedi 28 janvier, dans son exposé à l'assemblée de l'Association des journalistes catholiques suisses à Bâle.

Le budget dérisoire de la plupart des entreprises de la presse du tiers monde,

la pénurie de cadres et l'absence de structures adéquates font que la plupart des journaux de ces pays dépendent jusqu'aux informations concernant les pays voisins d'une des grandes agences internationales. Or celles-ci, au nombre de cinq (AFP, AP, Reuter, UPI et TASS), se trouvent toutes dans l'hémisphère nord. Leur maîtrise de la technologie moderne et leur possibilité de procéder à des investissements considérables consacrent un pouvoir mondial qui ne peut que susciter la colère des responsables des pays de l'hémisphère sud.

Par le choix des nouvelles et par leur mise en forme, les grandes agences internationales ont la possibilité d'intervenir dans la politique africaine, asiatique et latino-américaine un peu comme une cinquième colonne. Les informateurs du tiers monde leur reprochent, selon le Père Chevalier, de « provoquer un déséquilibre de l'information quand ce n'est pas une distorsion ». La sélection des informations décalerait la « méconnaissance du tiers monde » en faisant référence à « un système de valeurs qui n'est pas celui des pays dont on parle ». En un mot, a conclu le Père Chevalier, « ces grandes agences véhiculent une mentalité et une politique qui ne tiennent pas compte de la réalité et des besoins des récepteurs ».

Dans son exposé, le Père Chevalier a été très clair quant à la revendication d'une « participation plus égalitaire » des pays de l'hémisphère sud aux structures internationales de l'information. Il a laissé aux grands organismes, comme l'UNESCO, le soin d'élaborer et de mettre en route ce « nouvel ordre international de l'information ». Il est, par contre, possible, au moyen de l'UCIP, de doter le monde d'un meilleur système d'information catholique. C'est dans ce domaine qu'il a annoncé la création de plusieurs bureaux régionaux d'information dans le continent asiatique pour cette année. (Kipa)

Chaque mercredi et chaque samedi de février, dans la page « Eglise », les résultats de notre enquête « Croire aujourd'hui ».

Maurice Herr

Les évêques français et la peine de mort: la vie est d'un seul tenant

Nul ne pourra accuser les évêques français d'opportunisme. C'est en effet au moment même où la France subit une inquiétante poussée de violence que la Commission sociale de l'Episcopat publie un document dans lequel est demandée et justifiée l'abolition de la peine de mort appliquée à certains criminels. Psychologiquement, ce texte ne pouvait pas plus mal tomber, au lendemain d'un double meurtre « gratuit » horriblement commis par un tueur de banlieue, et à la veille du spectaculaire enlèvement avec menaces de mort, du baron Empain.

Aussi bien, la presse et l'opinion publique ont-elles, dans leur ensemble, réagi assez vivement aux propositions épiscopales selon lesquelles, en condamnant à mort des assassins d'enfants ou de vieillards, « l'Etat donne l'exemple de la violence », et commet « un meurtre prémédité ». Beaucoup de commentateurs, notamment, ont été offusqués par le fait que les évêques s'apitoient sur les condamnés à la peine capitale, et ne font aucune allusion aux victimes, « vous savez bien, ces enfants massacrés, ces vieillards torturés... » D'autres ricanent, et évoquent les temps de l'Inquisition où, disent-ils, une Eglise moins effarouchée que celle d'aujourd'hui, tuait et brûlait avec allégresse ceux dont seul le crime était de ne pas penser comme elle.

D'autres encore accusent les évêques d'agir par démagogie et en prévision d'une victoire électorale de la gauche, étant entendu que l'abolition de la peine de mort est une des revendications du parti socialiste.

Bref, le document épiscopal a été assez mal accueilli. Comment faire taire la violence ? « Nous savons, répond un journaliste du « Figaro », qu'on n'y parviendra pas si l'on se contente d'élever des prières au ciel, ou de conseiller aux victimes de battre leur coulpe et de reconnaître qu'elles sont tout à fait responsables de ce qui leur arrive ».

Un autre ajoute assez méchamment : « Après tout, les victimes n'avaient qu'à pas se trouver sur le chemin des tueurs ».

Il va sans dire que le texte de la Commission sociale de l'Episcopat, élaboré à la demande du Conseil permanent, c'est-à-dire par l'Episcopat tout entier, mérite beaucoup mieux que ces apostrophes vengeresses, ces appréciations sommaires. En le présentant et en le défendant, Mgr Fauchet, évêque de Troyes et président de la Commission responsable, a notamment déclaré : « En suggérant l'abolition de la peine de mort, nous procédons par proposition et non par imposition. Nous sommes très modestes dans notre démarche. Il nous semble que la vie est d'un seul tenant : peine de mort, avortement, guerres — ce que nous proposons nous semble mieux en consonance avec l'Evangile ». A ceux qui se sont étonnés du moment choisi pour la publication de ce texte, Mgr Fauchet rétorque : « C'est parce que le document était prêt maintenant. De toute façon, élections ou pas, l'Evangile est pour tous les jours ».

Mgr Etchegaray, président de la Con-

férence épiscopale est entré à son tour dans la mêlée, pour déclarer : « Quand une société porte consciemment en elle tant de germes criminelles, peut-elle encore prononcer la condamnation à mort de criminels qu'elle a plus ou moins enfantés ? ».

LES LIMITES DE LA JUSTICE HUMAINE

Au demeurant, le problème de la peine de mort est, actuellement, beaucoup plus théorique que pratique. Combien sont-ils de criminels à subir le châtiement suprême en France, un des rares pays d'Europe où ce châtiement subsiste encore ? Chaque année, les jurys de Cours d'assises condamnent à la peine capitale quatre ou cinq malfaiteurs dont les forfaits ne semblent pas mériter la clémence. La plupart, cependant, bénéficient d'une mesure de grâce présidentielle, le Président de la République disposant, par tradition, du droit de gracier les condamnés, qui était jadis l'apanage des rois de France. Ainsi, depuis 1974, date de son élection, M. Giscard d'Estaing a-t-il gracié tous les condamnés à mort, sauf deux. Deux hommes, coupables de meurtres affreux, ont donc été guillotins en quatre ans.

Chacun sait, néanmoins, que dans un problème d'ordre moral comme celui-ci, la quantité importe peu. Le seul fait que la peine de mort soit inscrite dans le Code pénal, suffit à alimenter le débat, quand bien même cette punition suprême ne serait infligée à quiconque. Un débat qui porterait tout d'abord sur la justice elle-même. « Une sanc-

tion irrémédiable suppose une justice infaillible », ont fort raisonnablement écrit les évêques. Or, force est de reconnaître que les verdicts rendus dans les Cours d'assises ont parfois des allures de loterie nationale... Tel criminel est condamné à la peine capitale, et tel autre, pour un forfait semblable, parfois pire, s'en tire à bien meilleur compte. « Dieu seul peut être juge », ont affirmé les évêques rappelant ainsi les limites et les incertitudes de la justice humaine.

L'EVANGILE DU PARDON

« Que messieurs les assassins commentent », disait-on au début de ce siècle, alors que, déjà, la question de la peine de mort divisait les Français. A quoi Mgr Gilson, évêque auxiliaire de Paris répond, en prenant à son tour la défense de Mgr Fauchet : « Il fut un temps où les hommes n'avaient pas d'autre moyen pour se défendre que la peine du Talion. L'Evangile enseigne le contraire ; notre Dieu est celui de la miséricorde et du pardon. Il nous invite à croire que l'homme est toujours responsable, qu'il peut toujours se convertir, qu'il doit toujours pardonner — qu'il ait fallu près de vingt siècles pour exprimer clairement ce qui n'est que la conséquence de l'enseignement du Christ, ne peut être un objet de satisfaction... On peut le regretter. Mais il est injuste de parler de « jérémiades » devant des paroles qui engagent leurs auteurs, et qui ne doivent pas laisser indifférent un catholique ».

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 12 000.-/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

● Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
Ou bien:
● Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

Vous faut-il de l'argent?
De l'argent à bon compte?
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____ 38

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.



Ing. Dipl. FUST SA

Offre à des prix les plus bas dans toutes les marques

Machine à laver automatique

4 kg, 220/380 V, pouvant être raccordée partout, d'une puissance étonnante, garantie entière d'un an
Prix FUST Fr. 498.-
Location-vente, par mois Fr. 33.-
Modèle de luxe
Prix FUST Fr. 898.-
Location-vente, par mois Fr. 52.-

Lave-vaisselle

6 couverts, acier chromé, avec détartrateur, garantie d'un an
Prix FUST Fr. 777.-
Location-vente, par mois Fr. 44.-

Tumbler

2,5 kg de linge sec
Prix FUST Fr. 498.-

Congélateur-bahut

250 l, avec éclairage, serrure, panier, lampe de contrôle, dispositif de congélation rapide, garantie entière d'un an
Prix FUST Fr. 498.-
Location-vente, par mois Fr. 30.-

Congélateur-armoire

124 l, avec position de congélation rapide, lampes de contrôle, garantie entière d'un an
Prix FUST Fr. 475.-
Location-vente, par mois Fr. 30.-

Réfrigérateur

140 l, avec éclairage
Prix FUST Fr. 249.-

Cuisinière

4 plaques, hublot, tiroir
Prix FUST Fr. 368.-

Aspirateur à poussière

modèle à très haute puissance, produit de TRÈS HAUTE QUALITÉ, de grande longévité, garantie d'un an
Prix FUST Fr. 248.-

Petits appareils

Radiateurs soufflants, grils, toasters, fours à raclettes, humidificateurs, rasoirs, machines à café, etc.
aux prix FUST les plus bas

Choisir - payer - emporter ou livraison à domicile, net à 10 jours
Location avec DROIT D'ACHAT en tout temps au PRIX NET «FUST» et aux CONDITIONS AVANTAGEUSES «FUST»!
Service après vente FUST: prix bas - très bons spécialistes disposant de voitures avec LIAISONS RADIO!

Ing. dipl. EPF

FUST SA

Villars-sur-Glâne, Jumbo
Moncor - ☎ 037-24 54 14

PELERINAGES BIBLIQUES

de Suisse romande

P.B.R. proposent:

PAQUES

ROME - semaine de Pâques par avion, dès Genève: 27 au 31 mars
Chambre à 2 lits Fr. 685.- Chambre à 3 lits Fr. 645.-
Direction: Abbé J.R. Allaz

NOUVEAU

SYRIE - JORDANIE - TERRE SAINTE un tout nouvel itinéraire Direction: Père C. Frund
dès Genève - Fr. 2070.-

JEUNES

SPECIAL JEUNES (20 à 30 ans)
Turquie (dans les pas de saint Paul)
15 au 27 juillet - Fr. 1650.-
Terre Sainte: Direction Père Bruno Mørø
29 juillet au 9 août - Fr. 1440.-
● TERRE SAINTE en automne
● Direction: Abbé J.P. Courtois
● par avion de Genève - 2 au 16 septembre
● Chambre à 3 lits Fr. 1880.-
● Chambre à 2 lits Fr. 1960.-

NOUVEAU

EGYPTE - 11 au 23 octobre
2 CROISIÈRES: 9 au 22 septembre et 23 septembre au 6 octobre
ST-JACQUES de COMPOSTELLE 20 au 30 septembre
TERRE SAINTE: vol city 21 au 28 octobre
N'attendez pas à demain pour obtenir le programme 1978 auprès de:
PELERINAGES BIBLIQUES
Case postale 752 - 1001 Lausanne ☎ 021-22 61 86
Organisation technique: RITSCHARD-Voyages
☎ 021-20 55 51 140-155-768

Compagnie internationale établie à Marly cherche pour entrée immédiate ou à convenir un

ADJOINT AU DIRECTEUR DES FINANCES

Entre 25 et 30 ans, le candidat idéal devrait parler l'anglais; posséder une bonne formation comptable; être précis et dynamique.

Le candidat choisi sera responsable des relations avec les banques et de la comptabilisation des mouvements bancaires.

Le titulaire recevra un salaire en fonction de ses qualifications et de son expérience.

La société offre également des prestations sociales intéressantes et des conditions de travail idéales dans un immeuble moderne.

Faites vos offres sous chiffre P 17-500 077 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Par suite de la mise à la retraite prochaine du titulaire, le Conseil communal de Cressier veut au concours le poste d'

AGENT DE POLICE - CONCIERGE

- Poste de confiance
- Traitement selon tableau de la classification du personnel communal
- Entrée en service: 1er juillet 1978 ou date à convenir.

Exigence: certificat fédéral de capacité.
Age idéal: 25 ans à 40 ans.
La liste des activités principales peut être obtenue au Bureau communal (☎ 47 11 54).

L'administrateur communal est à disposition pour tout renseignement.
Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées au Conseil communal jusqu'au mardi 28 février 1978, portant la mention «Agent de police».
Cressier, le 31 janvier 1978.

Le Conseil communal
17-21089

Cherchons

COLLABORATEURS

de vente au sein d'une entreprise jeune et dynamique.

- Formation commerciale demandée
- Français, allemand.
- Nationalité suisse ou permis C
- Salaire de base plus commissions.

☎ 021-71 02 85 ou 022-34 81 55.

18-2888

On demande à Vevey

1 BOULANGER

congé dimanche et lundi

1 PATISSIER

connaissant le chocolat, congé samedi et dimanche.
☎ 021-51 18 39.

22-16304

Café de la Poste, LEYTRON (Valais) engage

JEUNE FILLE

comme serveuse

Débutante acceptée. Entrée de suite ou à convenir.

☎ 027-86 27 50.

36-21337

A louer ou à vendre

PIANO

avantageux

☎ 031-44 10 82

79-7143

Fr. 200.-

par mois

Alfa 2000

Berline

☎ 022-92 62 24

18-4169

Arrêtez-vous aux pavillons spéciaux

Jeunesse-show, mobiliers inédits «enfance-adolescence-jeunesse» - Le ciel de lit version 1978 - Le cuir, parure du meuble - Arbres nains japonais «Bonsai» - Les métiers du meuble - Exposition de la Confrérie helvétique des peintres.



du samedi 4 février au dimanche 12 février
Palais de Beaulieu Lausanne
2^e SALON ROMAND DE L'AMEUBLEMENT



Tout en une!
Une pour tout!
- amovible
- pour vos inscriptions
- ne vous déplace pas dans les télégraphes
- convient à tous
- facile à utiliser
La nouvelle bande adhésive universelle

Gagnez maintenant 2 vols de weekend au GRAND CONCOURS TIXO

Bulletins de participation dans notre magasin:

GEORGES LABASTROU
PAPETERIE

54, rue de Lausanne
☎ 037-22 34 68
1700 Fribourg

Vacances à Lugano

à des prix exceptionnels

Chambres modernes, eau courante chaude et froide, à 300 m de la piscine, du court de tennis et du téléphérique Monte-Bré.
Pension complète Fr. 38.-
Demi-pension Fr. 32.-
Chambre avec petit déjeuner Fr. 26.-
tout compris.

Réservez tout de suite pour vos vacances.

HOTEL LA LUCCIOLA
Via Concordia 11, Lugano-Cassarate.
☎ (091) 51 47 21

A remettre pour raison familiale

petit hôtel-restaurant

région lémanique - belle situation.

Convient à jeune couple dynamique du métier (cuisinier).

Possibilité de crédit.

Ecrire sous chiffre F 18-303740, à Publicitas SA 1211 Genève 3



Habiter confortablement rend la vie agréable, choisissez donc GB et une maison parfaite en tout Conception, design, construction
Les villas familiales, c'est l'affaire de GB. Nous vous offrons une expérience résultant de 350 millions de francs de volume construit.

Deux exemples: Créations 141 + 123



La satisfaction de nos clients le prouve: rien n'est pour nous plus naturel qu'une collaboration sérieuse et loyale. Qualité, construction massive, prix avantageux garantis, etc. ...
Informez-vous plus en détail chez GB

Bon pour une documentation

Adresse: _____ 151/6

Anspruchsvolle Nebenbeschäftigung

Verfügen Sie über 4 - 5 Stunden Zeit täglich und steht Ihnen ein Auto zur Verfügung? Wir suchen aufgeschlossene und kontaktfreudige Damen, die sich für Erziehungsfragen im Zusammenhang mit Schule und Kindergarten interessieren.

Als Beraterin für unsere Kunden stellen Sie unsere Lern- und Werkmaterialien vor: eine Aufgabe, von der Sie begeistert sein werden. Wir führen Sie sorgfältig in Ihr Aufgabengebiet ein. Rufen Sie uns an.

SCHUBIGER VERLAG AG
☎ 052-29 72 21, Fr. Bächli
Mattenbachstr. 2, 8401 Winterthur

41-249

Cuisiniers, cuisinières, une affaire absolument exceptionnelle pour vous! A remettre plein centre ville frontière, industrie, caserne, tourisme, important passage.

HOTEL-CAFE-RESTAURANT

22 lits, salle à manger, salle de société. Bon état.

Excellente affaire abandonnée pour raison de santé.

Prix: Fr. 95 000.- seulement.

Agence immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac - ☎ (037) 63 24 24

17-1610

A remettre, canton de Vaud, sur bon passage, proximité 2 gares.

BUFFET DE GARE de bon rapport

Prix de remise: Fr. 120 000.-
Salle à manger, salle de conférences et parking.

Clientèle ouvrière, relais routier.

Agence immobilière Claude BUTTY
Estavayer-le-Lac - ☎ (037) 63 24 24

17-1610

A vendre PORSCHE 924, 1978

équipement CH, couleur gris mét., peu roulée, en parfait état, avec garantie.

Echange possible.

S. Salvi c/o AMAG Berne

☎ (031) 42 52 22

05-3402

URGENT

cherche pour intérim, durée à convenir, entrée immédiate

NURSE expérimentée

pour s'occuper d'un bébé de 3 mois et enfant de 3 ans.

Réponse: ☎ 026-7 49 30 ou 026-7 53 38 en cas de non-réponse ☎ 022-64 19 43 demander Mlle Martin

22-7064

JARDINIER

expérimenté
cherche emploi

dans Etablissement hospitalier ou maison de maîtres.

Ecrire sous chiffre 17-300460, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Famille avec trois enfants à Zoug (8 mois, 3 ans, 16 ans) cherche gentille

JEUNE FILLE

aimant les enfants et le ménage. Bon salaire, très jolie chambre, congé régulier, possibilité d'apprendre le bon allemand.

Ecrire sous chiffre 7 25-121715, à Publicitas Zoug, Gubelstrasse 19, 6300 Zoug ou ☎ (042) 31 82 22 (pas avant dimanche)

Voulez-vous gagner confortablement votre vie?

Entreprise spécialisée dans les équipements thermiques cherche

représentants libres

pour la Suisse romande.

Faire offres sous chiffre 22-970030-316, à Publicitas SA, 1401 Yverdon.

L.-M. Morerod, très convaincante, renoue avec le succès

Le slalom géant féminin de Megève

Sevrée de succès durant trois semaines — le dernier remonte au 19 janvier dans le slalom spécial de Badgastein — Lise-Marie Morerod a renoué avec la victoire en remportant le slalom géant féminin de Coupe du monde, disputé jeudi à Megève. La skieuse des Diablerets a du même coup fêté son quatrième succès de la saison en Coupe du monde, le 23e de sa carrière, et elle a pris sa revanche des championnats du monde de Garmisch-Partenkirchen, où elle avait dû se contenter de la médaille d'argent, à cinq petits centièmes de seconde de l'Allemande Maria Epple.

Et sous le soleil de Megève, sur une piste parfaitement préparée, Lise-Marie Morerod a démontré qu'elle restait bien la meilleure spécialiste de slalom géant au monde. Meilleur temps dans chacune des deux manches, la Suisse a en effet battu l'Autrichienne Annemarie Moser avec une marge impressionnante de 1'59. Troisième, la Française Fabienne Serrat se trouve déjà reléguée à plus de deux secondes. Ces chiffres sont assez explicites de ce que fut la domination totale de Lise-Marie Morerod dans ce slalom géant de Megève, le troisième qu'elle remporte cette année après ses succès à Val-d'Isère et aux Mosses.

Maria Epple : disqualification rare

Cette revanche a toutefois été quelque peu ternie par un incident survenu à la championne du monde Maria Epple. Cette dernière a en effet été disqualifiée alors qu'elle avait réussi le deuxième meilleur temps de la première manche, mais à 64 centièmes tout de même de Lise-Marie. Maria Epple a en effet été disqualifiée parce qu'elle était partie 3'32 avant le « top » de départ donné par le starter. Or, le règlement stipule que le départ doit être pris trois secondes avant ou après le « top », c'est-à-dire dans une marge de six secondes. Pour 32 centièmes de seconde, la championne du monde a donc été éliminée. Le chef de la délégation ouest-allemande décida même de ne pas faire appel. « Maria n'avait qu'à faire attention », se borna-t-il à déclarer. Mais on peut légitimement penser que, même sans cet incident, Maria Epple aurait été largement battue par Lise-Marie Morerod tant cette dernière fut encore plus convaincante dans la deuxième manche que dans la première.

Annemarie Moser : une bonne opération

Sur le front de la Coupe du monde, la Française Perrine Pelen, qui pouvait encore théoriquement prétendre au succès final, a été définitivement mise hors course en prenant la quatrième place. Annemarie Moser par contre — la seule qui puisse encore menacer Hanni Wenzel — a gagné une manche par rapport à la skieuse du Liechtenstein, laquelle a dû se contenter de la cinquième place. Ce remarquable deuxième rang obtenu par l'Autrichienne lui permet en effet de marquer 17 points. Hanni Wenzel par ailleurs a été délogée de la première place du classement spécifique du slalom géant par Lise-Marie Morerod, qui la précède désormais d'un petit point. Noire journée donc pour Hanni Wenzel, qui ne connaît plus l'état de grâce qui était le sien à la veille des championnats du monde.

Si Lise-Marie Morerod a donc fait

une nouvelle fois étalage de sa classe, les autres Suissesses se sont montrées beaucoup plus discrètes. Il faut en effet plonger dans les profondeurs du classement pour trouver Marie-Thérèse Nadig (18e) et Erika Hess (21e). Quant à Bernadette Zurbriggen, fatiguée, elle avait renoncé à s'aligner. Les Françaises Fabienne Serrat et Perrine Pelen (4e après sa victoire de la veille dans le slalom spécial) ont à nouveau brillé devant leur public, un public bien clairse-

Fabienne Serrat (1'20"2), Marie-Thérèse Nadig était 18e (1'21"61) et Erika Hess 27e (1'22"35), tandis que l'Autrichienne Brigitte Habersatter chutait.

Dans la deuxième manche, tracée par le Français Jacques Fournio, lequel avait disposé 50 portes, Lise-Marie Morerod, partie en cinquième position, offrait un nouveau récital : en 1'18"23, elle battait nettement Fabienne Serrat (1'18"69), laquelle effectuait tout de même une remontée spectaculaire de la 9e à la 3e place, Cindy Nelson (1'19"04), Annemarie Moser (1'19"10), Perrine Pelen (1'19"18), Monika Kaserer (1'19"36), Lea Soelkner (1'19"43) et Wenzel (1'19"54). C'était donc un succès total pour la Vaudoise, qui avait aussi le meilleur temps intermédiaire de cette deuxième manche.

CLASSEMENT

1. Lise-Marie Morerod (S) 2'36"85 (1'18"62 et 1'18"23).
2. Annemarie Moser (Aut) 2'38"44 (1'19"34 et 1'19"10).
3. Fabienne Serrat (Fr) 2'38"91 (1'20"22 et 1'18"69).
4. Perrine Pelen (Fr) 2'39"07 (1'19"99 et 1'19"08).
5. Hanni Wenzel (Lie) 2'39"14 (1'19"60 et 1'19"54).
6. Monika Kaserer (Aut) 2'39"53 (1'20"17 et 1'19"36).
7. Lea Soelkner (Aut) 2'39"55 (1'20"12 et 1'19"43).
8. Cindy Nelson (EU) 2'39"74 (1'20"70 et 1'19"04).
- 9.



Les trois premières : de gauche à droite, Fabienne Serrat, Lise-Marie Morerod et Annemarie Moser-Pröell.

mé il est vrai. A relever également la neuvième place de l'Américaine Christine Cooper, la seule skieuse du deuxième groupe à marquer des points de Coupe du monde (dossier No 23).

Ce slalom géant s'est disputé dans des conditions idéales, sur une piste longue de 1150 mètres pour 360 mètres de dénivellation. L'Autrichien Erich Sturm avait piqué le premier tracé de 51 portes. Dossier numéro 15, Lise-Marie Morerod devait d'emblée frapper un grand coup. En tête au poste de chronométrage intermédiaire, la Vaudoise était créditée de 1'18"62, et elle précédait alors Annemarie Moser (1'19"34), Hanni Wenzel (1'19"60), Christine Cooper (1'19"89), Perrine Pelen (1'19"99), Lea Soelkner (1'20"12), Becky Dorsey (1'20"16), Monika Kaserer (1'20"17) et

Christine Cooper (EU) 2'39"88 (1'19"89 et 1'19"99). 10. Becky Dorsey (EU) 2'40"39 (1'20"16 et 1'20"23). 11. Kathy Kreiner (Can) 2'41"28. 12. Ursula Konzett (Lie) 2'41"48. 13. Daniela Zini (It) 2'41"75. 14. Claudia Giordani (It) 2'41"82. 15. Christa Kinshofer (RFA) 2'42"08. 16. Irene Epple (RFA) 2'42"13. 17. Heidi Wiesler (RFA) 2'42"71. 18. Marie-Thérèse Nadig (S) 2'42"88 (1'21"61 et 1'21"27). 19. Christa Zechmeister (RFA) 2'42"90. 20. Vicky Fleckenstein (EU) 2'43"20. 21. Erika Hess (S) 2'43"28 (1'22"35 et 1'20"93). Puis : 32. Brigitte Glur (S) 2'47"28 (1'24"10 et 1'23"18). 37. Marlies Oberholzer (S) 2'48"71 (1'24"93 et 1'23"78). 41. Annemarie Bischofberger (S) 2'49"78 (1'26"23 et 1'23"55). 43. Doris de Agostini. (S) 2'51"08 (1'27"74 et 1'23"34). — 60 concurrentes au départ, 47 classées. — Ont

Le combiné à L.-M. Morerod

Première du slalom géant et cinquième du slalom spécial, Lise-Marie Morerod a enlevé le combiné de l'Arberg-Kandahar, devant la Française Perrine Pelen (gagnante du slalom et quatrième du géant). Il faut toutefois noter que ce

classement combiné, sans descente, n'a pas grande signification... Le classement du combiné :

1. Lise-Marie Morerod (S).
2. Perrine Pelen (Fr).
3. Fabienne Serrat (Fr).
4. Lea Soelkner (Aut).
5. Hanni Wenzel (Lie).

Les épreuves de l'Alberg-Kandahar à Chamonix

KLAMMER : REACTION D'ORGUEIL ?

Après les skieuses, qui se sont affrontées à St-Gervais et à Megève, les skieurs vont prendre le relais en Coupe du monde, à l'occasion des épreuves de l'Arberg-Kandahar, qui se dérouleront à Chamonix, avec une descente — aujourd'hui — vendredi et un slalom spécial samedi. Jadis prestigieuses, le combiné du Kandahar, créé par le célèbre Sir Arnold Lunn et qui a sacré des champions complets comme Jean-Claude Killy, Karl Schranz, Gustavo Thoeni, n'a plus aujourd'hui aucune valeur. Il a été « tué » par la spécialisation. C'est pourquoi le 43e Kandahar ne vaudra que par la lutte que vont se livrer, dans leurs spécialités respectives, les descendeurs sur la fameuse piste verte des Houches (aujourd'hui vendredi à 12 h.) et les slalomeurs, sur la piste des Planards (samedi à 10 h. et à 12 h.).

Dans la descente, on suivra avec intérêt la réaction d'amour-propre de Franz Klammer, le champion échu, alors qu'en slalom, on attendra un nouveau succès pour le panache, le quatrième en six courses, du double champion du monde, le Suédois Ingemar Stenmark, au coude à coude avec l'Autrichien Klaus Heidegger, son rival direct, deux fois vainqueur en spécial cette saison.

Mais pour l'heure, c'est la des-

cente, sur la très belle piste verte chamoniarde, longue de 3563 mètres, exigeant à la fois témérité et technique, qui retient l'attention. On y attend une réaction d'orgueil du champion olympique, l'un des grands battus de Garmisch, qui n'aura plus qu'une occasion ensuite, à Laax le 11 mars, pour tenter de restaurer une partie de son prestige de la saison passée.

Depuis Val d'Isère, lors de l'ouverture de la saison 1978, Klammer n'a plus gagné une descente. Il a été toujours assez bien placé, mais a dû s'effacer derrière l'Italien Herbert Plank, l'Allemand Sepp Ferstl et son compatriote Josef Walcher, qui a enlevé le titre mondial à Garmisch. Ces trois coureurs n'ont d'ailleurs pas été les seuls à le devancer. Pour les places d'honneur, on a vu régulièrement se signaler l'Allemand Michael Veith, vice-champion du monde, les Autrichiens Wirsberger, Eberhard, Grissmann. Tous, avec en plus les Canadiens Murray et Read, seront candidats à la victoire.

Côté suisse, cette descente de Chamonix marque le début de l'ère « après-Russi ». Si Peter Mueller et Walter Vesti sont désormais les chefs de file, on observera avec attention le comportement des jeunes loups de la Coupe d'Europe, Roland Lutz, Silvano Meli et Werner Spoerri.

Entraînement : Murray à nouveau le plus rapide

Le Canadien Dave Murray (24 ans) a encore été le plus rapide lors du dernier entraînement en vue de la descente masculine de Coupe du monde, qui sera courue aujourd'hui à Chamonix. Déjà le plus rapide dans trois des quatre descentes d'entraînement chronométrées, Dave Murray a signé jeudi en 2'05"86 le meilleur temps absolu de ces reconnaissances. Champion du monde, l'Autrichien Sepp Walcher a concédé près d'une seconde et demie au Canadien. Les Suisses de leur côté ont une nouvelle fois déçu, le meilleur d'entre eux, Roland Lutz, étant crédité du neuvième temps. Mais l'Italien Herbert Plank (13e) et l'Autrichien Franz Klammer (14e) ont été encore plus lents. Les meilleurs temps du dernier entraînement :

1. Dave Murray (Can) 2'05"86.
2. Sepp Walcher (Aut) 2'07"33.
3. Giuliano Giardini (It) 2'07"34.
4. Klaus Eberhard (Aut) 2'07"36.
5. Leonhard Stock (Aut) 2'07"78.
6. Bartl Gensbichler (Aut) 2'07"84.
7. Werner Grissmann (Aut) 2'07"90.
8. Peter Wirsberger (Aut) 2'07"94.
9. Roland Lutz (S) 2'08"27.
10. Erik Haker (No) 2'08"29.
11. Herbert Plank (It) 2'08"61.
12. Franz Klammer (Aut) 2'08"62.
13. Martin Berthod 2'09"10.
14. Peter Mueller 2'09"16.
15. Toni Buegler 2'09"58.
16. Silvano Meli 2'09"71.
17. Erwin Josi 2'09"95.
18. Philippe Roux 2'11"10.
19. Walter Vesti 2'11"32.

2'08"61. 14. Franz Klammer (Aut) 2'08"62, et les Suisses : 19. Martin Berthod 2'09"10. 20. Peter Mueller 2'09"16. 25. Toni Buegler 2'09"58. 30. Silvano Meli 2'09"71. 33. Erwin Josi 2'09"95. 42. Philippe Roux 2'11"10. 43. Walter Vesti 2'11"32.

Mueller partira le 1er

Le Suisse Peter Mueller portera le dossard numéro un au départ de la descente masculine de Coupe du monde, qui sera courue à Chamonix (départ à 12 h.).

Ordre des départs : No 1 Peter Mueller (S), 2 Klaus Eberhard (Aut), 3 Franz Klammer (Aut), 4 Sepp Ferstl (RFA), 5 Peter Wirsberger (Aut), 6 Ken Read (Can), 7 Werner Grissmann (Aut), 8 Philippe Roux (S), 9 Bartl Gensbichler (Aut), 10 Walter Vesti (S), 11 Michael Veith (RFA), 12 Erik Haker (No), 13 Herbert Plank (It), 14 Renato Antonoli (It), 15 Josef Walcher (Aut), puis les Suisses : 16 Erwin Josi, 23 Martin Berthod, 25 Roland Lutz, 27 Sepp Buercher, 28 Silvano Meli, 35 Werner Spoerri, 46 Toni Buegler. — 62 concurrents inscrits.

OLYMPIC-VEVEY : LE DUEL DES MEILLEURES DEFENSES

14e journée du championnat de Ligue nationale

La quatorzième journée du championnat de ligue nationale A sera marquée par l'important derby romand entre Fribourg Olympic et Vevey, les deux meilleures défenses de ce championnat. Ce duel est prometteur, alors que les équipes mal classées auront des rencontres très difficiles et ne pourront guère améliorer leurs positions.

BASKETBALL

A Vevey, Fribourg Olympic avait longtemps peiné avant de remporter la rencontre avec une avance de treize points. Les deux défenses s'étaient montrées intraitables et la rencontre de demain promet beaucoup. Les Fribourgeois ont pourtant progressé depuis lors et partent avec les faveurs du pronostic. Ils éviteront de chuter comme l'année dernière contre ce même adversaire. A la Halle des sports de Fribourg, un tel accident ne devrait pas se produire.

Federale Lugano, même s'il doit jouer hors de ses terres, n'aura pas de difficulté à battre le très faible Sion, qui ne peut être en mesure de créer la même surprise que Nyon. Ainsi les Tessinois ont une occasion de se réhabiliter.

Lemania : l'impossible exploit

Si Sion n'a aucune chance d'améliorer son classement, il en va certainement de même pour Lemania Morges, qui recevra le SP Lugano. Certes, les Tessinois font preuve de très peu de combativité en championnat, mais les Morgiens seront privés d'un élément important, le jeune Charlet suspendu. Lemania peut-il réussir l'impossible exploit ? Ses chances sont minimes. Enfin Stade Français, qui a paru bien faible ces dernières semaines, aura bien de la peine à inquiéter Pully, même si l'équipe vaudoise continue à décevoir ses supporters. Recevant Pregassona, Aïre-le-Lignon-Jonction a par contre une possibilité de remporter sa première victoire du deuxième tour. En effet, les Genevois ont une revanche à prendre : au premier tour ils avaient battu

Pregassona d'un point, mais le club tessinois avait déposé protégé. La rencontre sera vraisemblablement rejouée, si la commission de recours se penche une fois sur ce problème (!) Dès lors, l'équipe genevoise tiendra à prouver qu'elle méritait bien son succès du match aller. Enfin, Viganello, éliminé de la Coupe de Suisse par Nyon, essaiera également de prendre sa revanche en recevant l'équipe vaudoise sur son terrain. La victoire des Vaudois a été très faible et les Tessinois, qui réalisent un bon second tour compte tenu de leurs conditions, ont la possibilité de marquer deux nouveaux points, qui les éloigneraient de la zone dangereuse.

HORAIRE

17 h. : Federale-Lugano-Sion sur terrain neutre, AL Jonction-Pregassona, Fribourg-Olympic-Vevey, Lemania Morges-SP Lugano ; 17 h. 30 : Pully-Stade Français ; 20 h. 45 : Viganello-Nyon.

Ligue B : trois derbies

La quatorzième journée du championnat de ligue nationale B a trois derbies à son programme, les trois se jouant ce soir d'ailleurs. En effet, à Marly, l'équipe de Bernard Chassot reçoit City Fribourg et la rencontre pourrait être aussi serrée que lors du premier tour où on a eu recours aux pro-

longations. Marly est actuellement en grande forme, mais City a un urgent besoin de points. C'est également le cas de Vernier qui affronte Champel, actuellement en petite forme. Enfin, Sportive Française Lausanne a le vent en poupe et sent une promotion en ligue nationale A : dès lors il ne fera pas de cadeau à son rival local Saint-Paul, qui végète à l'avant-dernière place du classement.

Ce rang est également occupé par l'équipe tessinoise de Muraltese, qui a une occasion rêvée de marquer deux nouveaux points en se rendant à Bâle pour affronter les Universitaires qui n'ont pas encore remporté une seule victoire cette saison.

Le leader, Bellinzona, n'a pas un adversaire trop coriace et marquera deux nouveaux points contre Renens, alors que Neuchâtel pourrait voir ses dernières chances de retrouver la ligue nationale A s'envoler à Martigny où le club valaisan a fait courber l'échine à plus d'une équipe de valeur.

PROGRAMME

Ce soir : Champel-Vernier, Saint-Paul Lausanne-Sportive Française, Marly-City Fribourg.

Demain : Uni Bâle-Muraltese, Bellinzona-Renens, Martigny-Neuchâtel. M. Berset

COUPE DU MONDE A. Moser se rapproche

- Dames : 1. Hanni Wenzel (Lie) 149 p. - 2. Lise-Marie Morerod (S) 135. - 3. Annemarie Moser (Aut) 126. - 4. Fabienne Serrat (Fr) 96. - 5. Maria Epple (RFA) 83. - 6. Perrine Pelen (Fr) 80. - 7. Monika Kaserer (Aut) 70. - 8. Lea Soelkner (Aut) 70. - 9. Marie-Thérèse Nadig (S) 63. - 10. Cindy Nelson (EU) 61.
- Slalom géant (5 des 8 courses) : 1. Morerod 90. - 2. Wenzel 89. - 3. M. Epple 57. - 4. Kaserer 51. - 5. Serrat 45. - 6. Moser 35.

Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche, le larynx et la gorge.

neo-angin

En pharmacies et drogueries

Action Usego produits frais

Sucre
fin cristallisé
1 kg seulement

1.-
net

Gala Gerber
80 g (3 portions) au lieu de 1.45

1.-
net

Gendarmes
Filet de 3 pâtes au lieu de 4.50

3.30
net

Brioche viennoise
460 g au lieu de 4.40

3.20
net

Usego

tout
près de chez
vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe

6/78 BU/SI

C'EST LE DERNIER MOMENT...

pour acquérir une

VW coccinelle 1200/L

En effet, la firme Volkswagen a cessé de fabriquer cette célèbre voiture à fin 1977.

QUELQUES MODÈLES SONT ENCORE LIVRABLES DU STOCK. Profitez-en!

GARAGE GREMAUD

Agence VW - 029-2 72 67

BULLE

17-12610

Exposition - Datsun

Vous êtes invités à prendre un apéritif, à cette occasion, vous pourrez admirer les automobiles

DATSUN 160 J + 200 L

SAMEDI 11 février 1978 de 7 h 30 à 18 heures

DIMANCHE 12 février 1978 de 10 h à 18 heures dans nos locaux à Tinterin

Ainsi vous aurez l'occasion de voir et de connaître les toutes nouvelles voitures Datsun ainsi que les autres modèles.

C'est avec plaisir que nous vous attendons.

GARAGE
B. OBERSON
TENTLINGEN

037-38 16 87

17-1700

EN ACTION

- Jus de pomme Apella lit. —.95
au lieu de 1.45
- Eau minérale Meltinger la c. 2.95
au lieu de 7.—
- Henniez orange et citron la caisse 8.40
- Sinalco la caisse 12.—
- Six-pack Cardinal 3.55
- Six-pack Moussy 3.55
- Pommes Golden et Johnatan le kg par c. 0.85
- Boscop le kg 1.30
- Oranges Jaffa le kg 1.20
- Rheingold la caisse 20 bt 15.—
- Vin cuit le litre 12.—
la bt 7/10 9.—

MARCHE GAILLARD
MARLY ☎ 037-46 13 49

ALFA ROMEO

Alfasud TI 1200

Alfetta 1600

Alfetta 2000

Voitures neuves. Importante remise.

GARAGE DES FONTANETTES

1723 MARLY

☎ 037-46 17 29

EXPOSITION PERMANENTE

ALFA ROMEO

17-633

Affaires immobilières · Affaires immo

AU SAVUAT, POSIEUX

A LOUER

APPARTEMENT 2 PIECES

Loyer Fr. 325.— — Grandes pièces
☎ 037-22 64 31



s.s.g.i. jed.Kramer s.a.
société de surveillance
générale immobilière
maison fondée en 1881



Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

SUPER ACTION

ALGERIE ORAN MOSTAGANEM

Réserve du Patron

par caisse de 12 litres, le litre **Fr. 1.95**
au lieu de 2.90

COTES DU RHONE **Fr. 3.95**
A.C. le litre au lieu de 4.50

FENDANT St-Léonard
le litre **Fr. 4.90**
bt 7/10 **Fr. 4.90**

MARCHE GAILLARD
Marly **Tél. 037-46 13 49**

17-52

Affaires immobilières · Affaires immo

A LOUER

à la Cité Beaumont-Centre

LOCAUX

d'une surface totale d'env. 80 m2. Convientraient à l'usage de BUREAU, DEPOT, ATELIER, EXPOSITION.

Date d'entrée de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

17-1611

WECK, AEBY & CIE S.A.

AGENCE IMMOBILIERE 91, RUE DE LAUSANNE
1701 FRIBOURG TEL. 037/22 63 41

A LOUER

à la rte Fort-St-Jacques

LUXUEUX
ATTIQUE 5 PIÈCES

Comprenant grand salon (41 m2) avec cheminée, salle à manger, 2 chambres à coucher, douche, 2 WC, salle de bains, cuisine entièrement équipée, grande terrasse.

Date d'entrée : 1.7.1978.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

WECK, AEBY & Cie SA

91, rue de Lausanne
1701 FRIBOURG
☎ 037-22 63 41

A LOUER

route Villars-Vert 23-25

STUDIOS

Avec cuisinette et salle de douche

Loyer dès Fr. 225.— + charges

☎ 037-22 64 31



s.s.g.i. jed.Kramer s.a.
société de surveillance
générale immobilière



maison fondée en 1881

Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

A LOUER

à la rue des Alpes 34

LOCAL

d'env. 30 m2 AVEC VITRINE

Libre dès le 1.4.1978

Pour tous renseignements, s'adr. à :

WECK, AEBY & Cie SA

91, rue de Lausanne

1701 FRIBOURG

☎ 037-22 63 41

LA SITUATION RESSERRÉE EN ALLEMAGNE

L'intérêt du championnat d'Allemagne semblait compromis par la nette suprématie du FC Cologne. Les hommes de Weisweiler ont pourtant trouvé leur maître à Gelsenkirchen où ils se sont inclinés devant Schalke 04. Borussia Mönchengladbach et Hertha Berlin n'accusent plus qu'un retard de deux points et toutes les hypothèses restent permises. En Angleterre, Nottingham

Football étranger - Football étranger

Forest accroît semaine après semaine ses chances d'obtenir le titre de champion. Les néo-promus sont toujours en tête alors que, parmi leurs rivaux, Liverpool donne de sérieux signes de lassitude. En Italie, la Juventus se détache irrésistiblement. Son avance sur les trois équipes se partageant la deuxième place est de quatre points. C'est en l'occurrence une marge de manœuvre plus que suffisante pour une formation aussi expérimentée.

Allemagne : le FC Cologne trébuche

Le leader du championnat d'Allemagne, le FC Cologne, n'a pas été en mesure de poursuivre sa série positive. Les hommes de Hennes Weisweiler se sont heurtés à une formation de Schalke 04 désireuse de montrer qu'elle valait mieux que de récents résultats. La partie fut serrée et ce n'est que dans les dix dernières minutes que

me rang à quatre points seulement de Cologne. C'est un succès sans bavure qu'elle a du reste remporté sur Hambourg qui ne joue pas mieux depuis que Netzer a pris les fonctions de manager. En fin de classement, Werder Brême n'a pu faire mieux qu'un match nul face à Sarrebruck et son maintien en Bundesliga demeure très hypothétique tandis que celui de St. Pauli paraît tenir de l'utopie. On croit en revanche aux chances de Munich 1860 qui redresse la

Ainsi c'est peu après avoir manqué la transformation d'un penalty — Neal est pourtant un spécialiste — que les champions d'Angleterre, surpris par une contre-attaque, ont été battus par Coventry.

Nottingham Forrest, qui a disposé sans coup férir de son compagnon d'ascension Wolverhampton, a bien évidemment le sourire. Son avance sur Liverpool est maintenant de huit points et elle semble suffisante pour lui permettre d'aborder la suite du championnat avec sérénité. Les principaux rivaux du leader sont maintenant Everton et Manchester City. Le premier n'a pas eu beaucoup de problème pour venir à bout de la lanterne rouge Leicester tandis que le second n'a pu disputer le derby contre Manchester United en raison des conditions atmosphériques exécrables qui régnaient sur l'île Britannique.

De nombreuses rencontres ont d'ailleurs fait l'objet d'un renvoi tant et si bien que le classement est un peu boiteux. Mais cela ne saurait durer très longtemps car on a pour habitude en Angleterre de régulariser ce genre de situation très rapidement.

1. Nottingham	27	18	6	3	42
2. Everton	27	14	8	5	36
3. Manchester C	26	15	4	7	34
4. Liverpool	27	14	6	7	34
5. Arsenal	27	14	5	8	33

Italie : la Juventus se détache

La 17e journée du championnat d'Italie a été très favorable à la Juventus dont tous les principaux adversaires se sont inclinés. Les gens du directeur sportif Boniperti en ont profité pour prendre leurs distances et quatre points les séparent maintenant du deuxième rang où trois équipes se bousculent.

Changements en Coupe de la Ligue

Après le match La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax, trois autres rencontres comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue ont été inversées à la suite de l'inspection des terrains effectuée jeudi. Il s'agit des matches Chiasso - Bâle, St-Gall - Winterthour et Sion - Etoile Carouge. A relever que ces inversions n'influencent rien le concours du Sport-Toto. Un exemple : au cas où Bâle battrait Chiasso le tip serait 2 conformément à ce qui est imprimé sur les coupons. Le nouveau programme des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue :

Samedi, 15 h : Winterthour - St-Gall (ordre inverse) et Bâle - Chiasso (ordre inverse). — 15 h 15 : Bienne - Lausanne. — 17 h : Neuchâtel Xamax - La Chaux-de-Fonds (ordre inverse). — Dimanche, 14 h : Nordstern - Grasshoppers. — 14 h 30 : Etoile Carouge - Sion (ordre inverse), Young Boys - Bulle et Zurich - Young Fellows.

Nouvelle défaite de Lausanne

Le Lausanne sports a subi une deuxième défaite dans le cadre du tournoi international de Split : déjà battu par Hajduk Split (1-3), le club lausannois s'est également incliné devant Partizan Belgrade, leader du championnat de Yougoslavie, sur le score de 3-0 (0-0). Les trois buts yougoslaves ont été obtenus par Dukovic (57e et 80e minutes) et par l'ancien attaquant des Grasshoppers Santrac (66e). Ce dernier, par ailleurs, a manqué la réalisation d'un penalty.

1. Cologne	24	15	2	7	32
2. BM Gladbach	24	12	6	6	30
3. Hertha	24	12	6	6	30
4. F. Duesseldorf	24	11	6	7	28
5. Stuttgart	24	12	3	9	27

Angleterre : Liverpool perd encore

Liverpool connaît décidément une assez mauvaise saison comme en témoigne sa septième défaite en championnat, essuyée devant Coventry. Les tenants du titre n'ont manifestement pas digéré la perte de Kevin Keegan ni d'ailleurs les efforts auxquels ils ont consenti l'année dernière dans les nombreuses épreuves où ils étaient engagés. De plus Liverpool n'est guère chanceux.

Les détenteurs du «scudetto» ne semblent donc pas près de le céder. C'est pourtant une mince victoire qu'ils ont remportée sur Naples. A cette occasion le vétéran Boninsegna a prouvé en réussissant le seul but de la partie qu'il fallait toujours compter avec lui et le jeune Viridis, transféré à un prix record durant l'entre-saison, n'est toujours pas parvenu à prendre définitivement la place de son aîné.

L'AC Torino qui semblait en mesure d'inquiéter la Juve a subi une surprise déçante à Pescara devant la lanterne rouge. Les Piémontais doivent sans doute se mordre les doigts de s'être inclinés devant un ensemble qui ne comptait jusqu'ici qu'un seul succès à son actif. Vicenza a subi le même sort que les hommes de Radice. La formation d'Edmondo Fabbri qui étonnait par sa constance depuis plusieurs semaines a enfin dû se résigner face à l'Inter dont les performances suivant une course fortement ascendante. Les «Nerazzuri» se sont imposés grâce à des réussites de Murano et d'Altobelli.

La révolte de Pescara n'a pas fait l'affaire de la Fiorentina dans le bas du classement. Rencontrant Foggia — une autre menace — les Florentins n'ont pas été capables de forcer la victoire et ils se voient relégués à la dernière place. Bologne en revanche a réalisé une assez bonne opération en obtenant le partage des points à Bergame devant Atalanta.

1. Juventus	17	9	7	1	25
2. Milan	17	7	7	3	21
3. Vicenza	17	7	7	3	21
4. Torino	17	8	5	4	21
5. Inter	17	8	4	5	20

André Winckler

● Espagne. Coupe, huitièmes de finale, matches retour : Real Madrid-Real Sociedad San Sebastian 2-1 (score total 2-3). Sporting Gijon-FC Seville 3-1 (4-1) FC Barcelone-Getafe 8-0 (11-3). Union Las Palmas-Cadix 3-0 (3-1). Athletic Bilbao-Athletic Madrid 3-4 (5-5). Athletic Tenerife-Valencia 0-0 (0-3). Real Saragose-Alaves Vitoria 2-1 (2-3). Real Betis Seville-Burgos 5-2 (7-5).

● Angleterre. Coupe de la ligue, demi-finale, matches aller : Leeds United-Nottingham Forest 1-3. — Championnat de première division, match en retard : Manchester United-Bristol City 1-1.

● Chester. Match représentatif des moins de 21 ans : Pays de Galles-Ecosse 1-0.

● Londres : match éliminatoire du groupe 6 du tournoi juniors UEFA : Angleterre-France 3-1.

MCQUEEN TRANSFERE

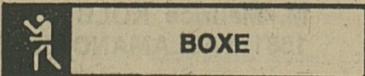
L'arrière central de l'équipe d'Ecosse et de Leeds United, Gordon McQueen, a été transféré à Manchester United, pour la somme record en Grande-Bretagne de 450 000 livres.

BOBSLEIGH

Mondiaux de Lake Placid : les frères Schaerer en lice

La Suisse sera représentée par les deux bobs des frères Erich et Peter Schaerer aux championnats du monde de bob à quatre, ce week-end à Lake Placid. Deux équipages par nations disputaient en effet le dernier entraînement, jeudi. De ce fait, et selon le règlement interne de sélection, Hans Hiltebrand a été écarté en raison de sa chute de la veille. Pour cet ultime entraînement, le champion du monde de bob à deux et son frère n'ont pas forcé leur talent. Leurs temps : Erich Schaerer 2'08"76 (1'04"01 et 1'04"75), Peter Schaerer 2'09"47 (1'04"81 et 1'04"66).

C. Palomino défendra son titre face à R. Sorimachi



BOXE

Le Californien d'origine mexicaine Carlos Palomino, un des champions du monde le plus souvent en activité, défendra pour la cinquième fois son titre WBC des poids welters, face au chevronné vétéran japonais Ryu Sorimachi, samedi, à Las Vegas (Nevada).

Palomino (28 ans), né à Tijuana, mais qui vit depuis l'âge de dix ans en Californie avec ses parents, est devenu champion du monde à la surprise générale en triomphant, en juin 1976, du Britannique John Stracey, par k.o. au treizième round, à Londres.

Depuis lors, Palomino a défendu quatre fois victorieusement son titre mondial en 1977, contre, dans l'ordre, le Californien Armando Muniz (k.o. au 15e round), le Britannique David Green (k.o. au 11e), l'Italo-Brésilien Everaldo Azevedo (aux points) et enfin, le 3 décembre dernier à Los Angeles, le Mexicain Jose Palacios (k.o. 11e). Boxeur complet, aussi bon technicien que tacticien, Palomino, dont le palmarès est de 25 victoires contre une seule défaite et un nul, est aussi redoutable frappeur (son crochet du droit est son arme maîtresse) et un excellent encaisseur (il n'a jamais été au tapis).

DEUX ANCIENS CHAMPIONS MEURENT

Girardengo

6 FOIS VAINQUEUR DE MILAN-SAN REMO

L'ancien champion cycliste italien Constante Girardengo est mort à Alessandria (Piémont), à l'âge de 86 ans. Considéré comme le premier « campionissimo » italien, Girardengo avait remporté pendant sa carrière — de 1912 à 1935 — 126 courses sur route et plus d'un millier sur piste. Il avait entre autres remporté six fois Milan-San Remo, trois Tours de Lombardie, neuf championnats d'Italie consécutivement, et deux Tours d'Italie. En 1924, il avait remporté le Grand Prix « Wolber » (considéré alors comme un championnat du monde), en battant au sprint à Paris le Français Henri Pelissier. Après avoir dirigé de nombreuses équipes professionnelles, il avait créé à Alessandria une usine de bicyclettes qui porte son nom.

Hans Stuck

PILOTE DE MONTAGNE

Par ailleurs, l'ancien pilote automobile Hans Stuck, père du coureur de formule 1 Hans-Joachim Stuck, est également décédé jeudi, à Garmisch-Partenkirchen, à l'âge de 77 ans. Le défunt avait remporté en 1934 le Grand Prix d'Allemagne sur le circuit du Nürburgring. Il avait été coureur d'usine pour les firmes Auto-Union et Mercedes. Mais on retiendra surtout de lui ses capacités de pilote de montagne. Il avait gagné à plusieurs reprises le championnat d'Europe de la spécialité.

CYCLISME

Des Romands à la Nuit des superstars

Plusieurs coureurs cyclistes romands participeront ce soir au Hallenstadion de Zurich à la célèbre Nuit des superstars. Cette réunion sur piste débutera par un omnium des nations à 20 h, qui mettra aux prises quatre équipes de deux coureurs : la Belgique avec Eddy Merckx et Patrick Sercu, l'Italie avec Felice Gimondi et Francesco Moser, l'Allemagne avec Dietrich Thurau et Georg Braun et la Suisse avec le Bernois Daniel Gisiger et René Savary. Puis, à minuit, ce sera le « Ruban bleu », une épreuve de trente minutes aux points, au cours de laquelle on retrouvera les champions du cyclocross Zweifel, Frischknecht, Blaser, Helbling et Lafranchi ainsi que les coureurs romands Michel Guillet de Genève et Alain Dallenbach de Payerne. Ces deux coureurs participeront d'ailleurs prochainement aux six jours de Milan pour amateurs. Enfin, au cours de cette réunion, il y aura encore un omnium pour amateurs avec Kaenel, Ledermann et autres, ainsi que des épreuves dans d'autres sports comme le judo, la lutte, etc. (M. B.)

● Hockey sur glace. — Le coup d'envoi du championnat suisse de Ligue nationale A, Ambri - Sierre, samedi, a été fixé à 17 h 30.

FOOTBALL. POUR UN ENTRAÎNEMENT A BIENNE

Vonlanthen convoque 28 joueurs

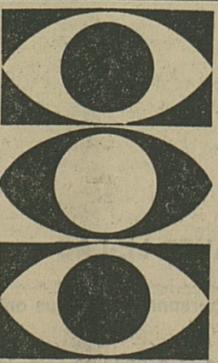
Pour une première prise de contact de l'année, et en prévision du match d'entraînement que l'équipe de Suisse doit livrer le 21 février contre le FC Besançon à Besançon, ainsi que de la rencontre internationale du 8 mars contre la RDA, le coach national Roger Vonlanthen a convoqué 28 joueurs pour un entraînement, le 15 février à Bienne. Au cas où le terrain de la Gurzelen ne serait pas praticable, cette réunion se tiendrait à Macolin. A relever l'absence dans cette sélection du capitaine de l'équipe de Suisse, Lucio Bizzini (blessé). Les joueurs retenus :

Gardiens : Roger Berbig (Grasshoppers), Eric Burgener (Lausanne), Karl Engel (Servette). Défenseurs : Kurt Becker (Grasshoppers), Pierre-Albert Chapuisat

(Zurich), Pius Fischbach (Zurich), Walter Gretler (Lausanne), Charly In-Albon (Sion), Marc Schnyder (Servette), Jorg Stohler (Bâle), Serge Trincherio (Servette), Gianpietro Zappa (Zurich).

Demis : Umberto Barberis (Servette), René Botteron (Zurich), Christian Gross (Lausanne), René Hasler (Neuchâtel Xamax), André « Bigi » Meyer (Grasshoppers), Arthur von Wartburg (Bâle), Roger Wehrli (Grasshoppers).

Attaquants : Jean-Paul Brigger (Sion), Michel Décastel (Neuchâtel Xamax), Georges Diserens (Lausanne), Rudolf Elsener (Grasshoppers), Fritz Kuenzli (Lausanne), Josef Kuettel (Young Boys), Fredy Scheiwiler (Zurich), Roland Schönenberger (Bâle), Claudio Sulser (Grasshoppers).



La marque du bon opticien
J. FASEL
Maître Opticien

Rue St. Pierre 26
1700 Fribourg
Tél. 037-22 98 99

Fermé le lundi toute la journée



samedi
11 février 1978

avertissement!

10%

de rabais sur tous les spiritueux

cd SUPERDISCOUNT
le marché-discount attirant de **MERCURE SA**

Fribourg Schönberg/boucherie, P • Avry-sur-Matran Centre MMM/P • Payerne Grand Rue 70/boucherie, P

SUPER-SOLDES

et beaux voyages gratuits

Les heureux gagnants

- | | |
|---|--|
| LES ANTILLES
2 personnes, 9 jours | M. Paul GABERELL
Rue de la Gare 10, 1530 PAYERNE |
| HELSINKI
2 personnes, 8 jours | M. Jean JAUSLIN
Clos Alpestre 10'b, 1222 VESENAZ |
| ATHENES
2 personnes, 4 jours | Mlle Edith PERISSET
1675 VAUDERENS |
| LE CAIRE
2 personnes, 5 jours | M. Maurice KOLB
1581 VALLAMAND-DESSUS |
| VIENNE
2 personnes, 3 jours | M. Walter SUTTER
1267 VICH |
| LONDRES
2 personnes, 4 jours | M. Jules REY
Rue du Four 61, 1470 ESTAVAYER-LE-LAC |

Nous adressons nos plus chaleureux remerciements aux très nombreuses personnes qui nous ont honoré de leurs achats ou de leurs visites durant cette période de soldes. Si vous n'êtes pas parmi les heureux gagnants, nous espérons vivement que la prochaine fois, la chance vous sourira.

AU REVOIR et surtout n'oubliez pas que durant toute l'année, le chemin des bonnes affaires vous conduit chez GILLET...

MEUBLES GILLET S.A. Payerne

Tél. 037 - 61 25 48

Route d'Yverdon 19

P.-S. — Le tirage au sort a eu lieu le 6 février 1978 devant le Juge de Paix de Payerne.

22-14318

A MONCOR 2

GRANDE EXPOSITION DE CHAMBRES A COUCHER



Chambre à coucher WINDSOR
rustique (comme photo), en frêne, teinté chêne.
seulement **Fr. 3880.— net**

Fabrication suisse — Livraison franco domicile
Montage compris

Spécialiste de la literie Superba et Bico

17-314

a. diproz sa.

ameublement
Villars-sur-Glâne
1700 Fribourg
moncor 2
037-24 32 85
grand P

**N'attendez pas le dernier moment
pour apporter vos annonces**

TENNIS DE TABLE. LE CHAMPIONNAT DE L'ASSOCIATION VAUD - VALAIS - FRIBOURG

PREMIERE LIGUE: BULLE PREND LA 1re PLACE

Le championnat de l'Association Vaud-Valais-Fribourg est en train de prendre une tournure favorable pour la première équipe de Bulle, qui évolue en première ligue, et qui occupe actuellement la première place de son groupe. Comme l'année dernière, les Bullois sont bien partis pour participer aux promotions en Ligue nationale C.

Un derby vite joué

Dans le derby contre Fribourg, Bulle n'a pas fait de quartier: ayant concédé le match nul lors du premier tour, les Bullois ont pris une cinglante revanche en s'imposant sur le score sans appel de 6-0. Dans les premiers simples, ils démontrèrent une très grande forme,

s'imposant avec facilité devant leurs adversaires: ainsi Bovigny et Schafer n'eurent besoin que de deux sets pour s'imposer face à Zivkovic et Eltschinger de Fribourg, alors que Rossner prit le meilleur sur Alena au terme de trois sets, dans un match très acharné où le calme du Bullois prévalut. Dans le double, la paire fribourgeoise Eltschinger -

Alena, invaincue cette saison, pouvait prétendre sauver l'honneur pour son équipe. Il n'en fut rien et les Bullois ne firent qu'une bouchée de leurs adversaires, si bien que la partie était quasiment gagnée avant les derniers simples qui virent encore Rossner battre Zivkovic en deux sets et Bovigny gagner contre Eltschinger en trois sets. Ainsi, Bulle est bien la meilleure équipe du canton actuellement et il le prouva quelques jours plus tard en s'imposant 6-4 à Monthey, si bien qu'il possède actuellement quatre points d'avance sur les Valaisans, qui connaissent un deuxième tour plus pénible. Troisième au terme du premier tour, les Bullois ont facilement fait leur retard en ne concédant pas un point depuis la reprise.

Classement du groupe I: 1. Bulle I 13 m. - 21 pts. 2. Monthey III 14-19. 3. Nestlé II 12-15. 4. Fribourg I 13-15. 5. Sion I 13-13. 6. Renens III 12-8. 7. Vevey I 11-7. 8. Corseaux I et Monthey IV 12-7.

Classement du groupe II: 1. Cheminots I 13-21. 2. Rolle I 12-18. 3. Lausanne I 12-17. 4. Trams I 10-15. 5. Renens IV 12-12. 6. Forward I 12-7. 7. Renens II 11-6. 8. Fribourg II 12-6. 9. Banques I 12-4.

2e ligue: Bulle II en tête

En deuxième ligue, Bulle est également en tête de son groupe. Battu à une seule reprise au premier tour par Saint-Louis, Bulle II a cependant dû concéder un match nul à Domdidier I, qui réussit un meilleur deuxième tour. Quant à Saint-Louis, il a également concédé un match nul contre Lausanne II avant de battre très facilement Trams II et Yverdon III le dernier du groupe. Bulle II s'est donc nettement porté en tête du classement et compte maintenant quatre points au terme du premier tour.

Classement du groupe 4: 1. Bulle II 11-19. 2. Lausanne II 11-15. 3. Trams II 10-14. 4. Saint-Louis I 10-13. 5. Domdidier I 11-11. 6. Bobst I et Fribourg III 10-6. 8. Yverdon III 11-0.

3e ligue: Fribourgeois bien placés

En troisième ligue, les clubs fribourgeois se trouvent toujours bien placés dans les deux groupes. En effet, Fribourg V ne concède pour l'instant qu'un seul point aux deux leaders Vallorbe et Sainte-Croix, alors que dans l'autre groupe, Fribourg IV est à égalité avec Mézières II, mais compte un match de plus. Cependant quatre équipes se trouvent dans une fourchette d'un point et la lutte pour la première place est très serrée.

Groupe 2: 1. Sainte-Croix I et Vallorbe I 10-16. 3. Fribourg V 10-15. 4. Fribourg VII 10-12. 5. Orbe I 10-11. 6. Yverdon VI 11-7. 7. Geilinger I 11-3. 8. Sainte-Croix II 10-2.

Groupe 4: 1. Mézières II 9-16. 2. Fribourg IV 10-16. 3. Bulle III 9-15. 4. Fribourg VI 10-15. 5. Domdidier II 10-6. 6. Moudon I 9-4. 7. Domdidier III 10-4. 8. Romont I 9-0.

4e ligue: Estavayer et Saint-Louis invaincus

En quatrième ligue, deux équipes fribourgeoises demeurent invaincues: dans le groupe 11, formé uniquement d'équipes du canton, Saint-Louis est en tête, mais il a tout de même dû concéder le match nul au Muret (5-5). Dans le groupe 12, Fribourg IX, qui a tenu en échec le leader Mézières, occupe la deuxième place avec deux points de retard. Dans le groupe 13, enfin, Estavayer I fait nettement la loi et n'a pas encore concédé le moindre point dans ce championnat.

Groupe 11: 1. Saint-Louis II 8-15. 2. Fribourg VIII 7-9. 3. Le Muret I et Saint-Louis III 8-8. 5. Charmey I 7-7. 6. Fribourg XI 8-7. 7. Charmey II 8-0.

Groupe 12: 1. Mézières III 8-15. 2. Fribourg IX 8-13. 3. Fribourg X 8-10. 4. Estavayer II et Moudon II 8-8. 6. Mézières IV 8-2. 7. Domdidier IV 8-0.

Groupe 13: 1. Estavayer I 8-16. 2. Vallorbe II 8-14. 3. Orbe II 7-10. 4. Estavayer II et Geilinger II 8-7. 6. Orbe III 9-2. 7. Moudon III 8-0.

M. Berset

MOTOCROSS

Roger de Coster sérieusement accidenté

Le pilote belge Roger de Coster, quintuple champion du monde des 500 cmc, a effectué une lourde chute sur le circuit du Keiheuvel, à Mol (Be), au cours de laquelle il a heurté un arbre, lors d'une séance d'entraînement. Selon les premières informations, les chirurgiens de l'hôpital local ont été contraints de procéder à l'ablation de la rate du pilote, dont les jours ne seraient pas en danger.

● **Hockey sur glace.** — Le HC Bienne communique que toutes les places (9000) pour le match de championnat Bienne - Langnau de mardi prochain 15 février à 20 h ont d'ores et déjà été vendues. La rencontre aura donc lieu à guichets fermés.

BASKET. CE SOIR, MARLY REÇOIT CITY FRIBOURG

UN MATCH TRES OUVERT

Ce soir à Marly se disputera le deuxième derby fribourgeois du championnat 77-78 de ligue nationale B. Lors du premier tour les équipes de City et de Marly n'étaient pas parvenues à se départager dans le temps réglementaire et ont dû avoir recours aux prolongations.

Ce soir, la situation sera différente. En effet, Marly se bat allégrement dans le milieu du classement alors que City se débat dans ses profondeurs. Cependant les locataires de la Halle des Sports viennent de réussir une belle série de deux victoires consécutives. Le moral est bon et tout laisse croire qu'ils ne partiront pas battus. Les jeunes joueurs sont en très bonne forme, bien encadrés qu'ils sont par Delamadeleine et Gremaud. Il ne faut, bien sûr, pas oublier Kirk Combe qui voudra certainement se surpasser au cours de cette rencontre.

Les Marlinois, quant à eux, pré-

sentent une équipe efficace qui, régulièrement sait ajouter des points à son actif. Contre Muraltese, sa tâche ne fut pas facile et ce n'est finalement que de deux points qu'ils battirent les bouillants Tessinois. Une fois de plus ils vont miser sur leur grande taille et sur leur jeu collectif. Espérons qu'ils sauront faire preuve de davantage de sang-froid aujourd'hui que lors du précédent derby.

Si Marly part gagnant, le match reste néanmoins ouvert. Il s'agit presque d'une « belle » puisque City avait gagné une rencontre d'entraînement avant le début de cette saison. C'est une raison de plus pour qu'ils se battent avec volonté et ténacité. L'affrontement sera certainement plaisant, vif, et les joueurs sauront faire preuve d'esprit sportif et d'élégance.

Coup d'envoi: 20 h. 30 à la Salle du Grand-Pré à Marly. D.B.

SPORTS UNIVERSITAIRES. LES CHAMPIONNATS SUISSES

Places d'honneur pour Fribourg

Plusieurs championnats suisses universitaires se sont déroulés ces dernières semaines et les étudiants de l'Université se sont régulièrement mis en évidence, obtenant de nombreuses places d'honneur aussi bien par équipes que sur le plan individuel.

Les basketteurs vice-champions suisses

Comme l'année dernière, les Fribourgeois ont terminé à la deuxième place du championnat suisse de basketball, dont le tour final a eu lieu à Lausanne. La victoire a été remportée par Uni Lausanne qui a battu Fribourg de 11 points en finale. Comme Uni Lausanne dans le groupe I, Uni Fribourg a très nettement dominé le groupe II, s'imposant lors de ses deux matches. Les Fribourgeois ont tout d'abord rencontré EPF Lausanne et se sont imposés sur le score de 92-45, puis ont écrasé Berne par 87-44. Tout au long des deux rencontres, leur constance dans l'effort les a justement récompensés, et certains joueurs se sont particulièrement signalés, tels Kirk Combe de City, auteur de 52 points pour les deux rencontres, Marcel Dousse d'Olympic avec 26 points ou Mariethoz de Sion avec 20 points.

Pour la finale, Uni Lausanne alignait une équipe très redoutable, avec les Yougoslaves Kresovic et Mrjonkic de Lemania Morges, les Américains Ferguson (Sportive Française) et Hurlbert (Pully), ainsi que Zali de Pully et De Tiani de Vevey. Malgré de bonnes phases collectives, l'équipe de Mrazek ne put imposer son jeu et à la mi-temps déjà, ses chances de succès étaient minimes.

Uni Fribourg était composé de Dénéraud (8) Dressler (2) Combe (28) Biolley (2) Dousse (18) Mariethoz (14) Dafflon, Singy, Desponte et Kanoff.

Résultats: 1re place: Uni Lausanne-Uni Fribourg 83-72. 3e place: Genève-Berne 88-82.

Classement: 1 Lausanne 2. Fribourg 3. Genève 4. Berne 5. Bâle 6. EPF Lausanne.

Quatre médailles en ski

Les championnats de ski alpin se sont déroulés à Davos dans de très bonnes conditions. Champion suisse du combiné, Olivier Brunisholz de Charmey n'a pu récidiver cette année, mais il obtient tout de même le titre de champion suisse en descente. Derrière Brunisholz, on trouve encore Jean-Pierre Sudan à la 16e place, Etienne Kaelin à la 19e et Fredy Bienz à la 26e. Chez les filles, Danièle Heller a obtenu une brillante médaille d'argent.

En slalom spécial, Danièle Heller prend la 4e place alors que chez les garçons, Paul-Daniel Elsener est le meilleur Fribourgeois avec une 5e place, Brunisholz étant 8e et Bienz 19e. En slalom géant, Danièle Heller est 8e, alors que Brunisholz prend une 7e place et Etienne Kaelin une 15e. Ainsi, l'Université de Fribourg fête encore une médaille au combiné alpin grâce à Danièle Heller qui prend la deuxième place, tandis que Brunisholz occupe l'ingrat 4e rang.

Les épreuves nordiques se sont également déroulées à Davos et Fribourg obtient une médaille de bronze au relais, qui était composé de Mjaland, Scharium, Wiig et Baehny de Hauteville. Sur 15 kilomètres, Scharium est 8e et Mjaland 11e et sur 30 kilomètres Scharium est 4e et Mjaland 6e. Chez les étudiants enfin, Marit Jahren prend deux fois la quatrième place sur 5 et 10 kilomètres, tout comme Olivier Brunisholz au saut.

Trois fois troisième

L'Université de Fribourg a encore pris à trois reprises la troisième place

dans des tournois suisses: ainsi, en hockey sur glace à Genève, Fribourg a perdu ses deux rencontres contre ETH Zurich (11-2) et Genève (4-2) et termine dernier. En volleyball féminin à Genève encore, Fribourg a perdu contre ETH (2-1) et Genève (2-0) mais a battu Neuchâtel (2-0). En handball enfin, à Lausanne, Fribourg a également perdu deux rencontres face à Lausanne (10-9) et Saint-Gall (17-3) mais a remporté un succès contre Neuchâtel (15-12).

M. Berset

Dupraz champion de tennis de table

Au cours du mois de janvier s'est également disputé le championnat fribourgeois de tennis de table à l'Université. Si Dominique Legras s'impose chez les dames, Raul Dupraz, qui fait partie du club de tennis de table de Fribourg, remporte le titre chez les messieurs, où 31 concurrents ont participé à ces championnats universitaires.

Etudiants: 1. Dominique Legras 2. Véronique de Meyer 3. Anne de Meyer.

Etudiants: 1. Raul Dupraz 2. Jean-Pierre Chardonnens 3. Markus Antonietti 4. Heinrich Burri 5. Hansruedi Höehener et Philippe Matthew 7. Michael Jahn et Philippe Egger 9. Roland Frick, Andrea Ferrari, Hannes Zehnder et Dragan Soljakovski.

M. Bt.

Universiade: Brunisholz 14e

L'Italien Franco Marconi a remporté la descente masculine de l'Universiade d'hiver, à Spindlerov-Mlyn (Tch), une épreuve qui, exceptionnellement, s'est disputée en deux manches, compte tenu de l'absence de difficultés de la piste et de sa faible longueur. Marconi a réussi le meilleur temps dans chacune des deux manches. Côté suisse, Pascal Blum s'est montré le meilleur en prenant la 13e place. Les résultats:

Descente masculine 2110 m, 456 m dén., 2 manches: 1. Franco Marconi (It) 2'41"91 (1'21"09 + 1'20"82); 2. Werner Margreiter (Aut) 2'42"33 (1'21"46 + 1'20"87); 3. Christian Witt-Döring (Aut) 2'42"36 (1'21"25 + 1'21"11). Puis les Suisses: 13. Pascal Blum 2'46"97; 14. Olivier Brunisholz 2'47"62; 17. Beat Haehlen 2'47"84; 18. Jean-Philippe Rochat 2'47"95; 28. Paul-Daniel Elsener 2'49"61; 37. Christophe Schmid 2'50"52. Saut spécial: 1. Suslikov (URSS) 203.8 points (72.5-77 m); 2. Novak (Tch) 203.6 (65-75); 3. Michin (URSS) 197.2 (74-74.5).

SKI

Gros 1er à Selvino

Karl Eggen 13e

Vice-champion du monde de la spécialité, l'Italien Piero Gros a remporté le slalom spécial « FIS » disputé jeudi, à Selvino (Lombardie). Meilleur Suisse, Karl Eggen, de Bellegarde, a terminé au treizième rang seulement.

CLASSEMENT:

1. Piero Gros (It), 1'39"06 (48"49 et 50"57). 2. Franz Gruber (Aut), 1'39"93 (49"09 et 50"84). 3. Ewald Zirbissegger (Aut), 1'40"32 (49"48 et 50"84). 4. Gustavo Thoeni (It), 1'40"70. 5. Marc Garcia (Fr), 1'40"83. 6. Maurizio Poncet (It) et Louis Hoffer (It), 1'40"86. 8. Erich Pletzer (Aut), 1'41"09. 9. Tiziano Bieler (It), 1'41"11. 10. Peter Mally (It), 1'41"61. — Puis les Suisses: 13. Karl Eggen, 1'41"85. 16. Peter Schwendener, 1'42"37. 19. Werner Rhyner, 1'42"85.

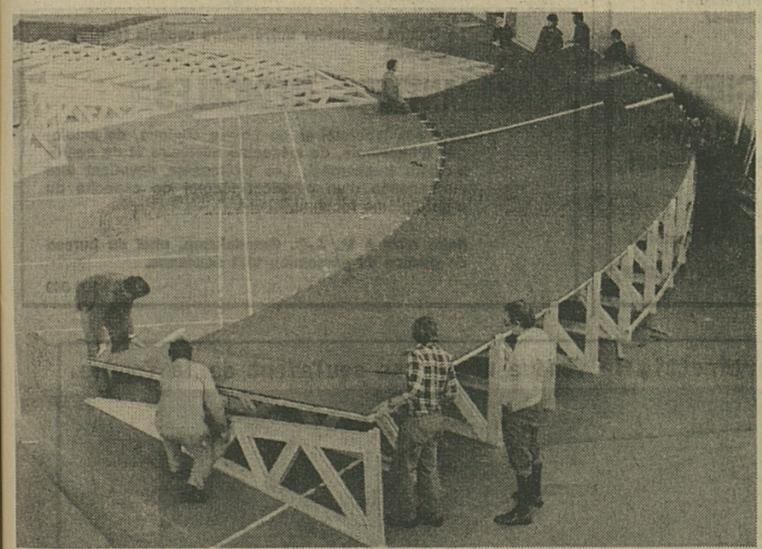
JUDO

Ces prochains jours, deux manifestations importantes se dérouleront au local du Judo-Aikido-Karaté-Club de Fribourg. Ce week-end, soit à partir d'aujourd'hui, le maître Kobayashi, 8e dan d'aikido, donne comme chaque année un stage international de trois jours et sa visite est toujours très appréciée. La semaine prochaine, les différents cadres nationaux suisses et l'équipe nationale de Pologne se trouveront pour la première fois réunis dans le cadre d'un stage d'une semaine. Ce stage se déroulera du lundi 13 au dimanche 19 février. De plus, dans le cadre du championnat suisse par équipes, le JAKC Fribourg recevra mercredi prochain à 20 h. 30 le JC Romont et le JK Lausanne II. Ainsi, cette première semaine de la

Deux importantes manifestations à Fribourg

saison laisse entrevoir une intense activité qui se déroulera à Fribourg. La nouvelle structuration des championnats suisses par équipes a été mise sur pied par l'Association suisse de judo: dates fixes, arbitres désignés à l'avance et lieu des rencontres établi. Ce championnat se déroulant avec de nouvelles catégories de poids et un combattant par catégorie et par club, il est possible d'organiser chaque fois un tour avec trois clubs. **Entraînement avec la Pologne:** dès mercredi, tous les matins de 9 h. 30 à 11 h. et l'après-midi de 14 h. à 16 h., excepté le mercredi (15 h.-17 h.) et le jeudi (18 h.-20 h. avec compétition). Mardi matin, l'entraînement a lieu de 10 h. à 12 h. **Stage avec maître Kobayashi:** ce soir de 19 h. à 21 h.; demain de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 16 h. 30 à 18 h. 30; dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30.

J. Mn



La salle de Macolin a ses virages relevés

Les virages relevés qui vont permettre, pour la première fois en Suisse, à un meeting « indoor » complet, de se disputer, dimanche après midi, sont en pleine construction dans la grande salle de Macolin. Cette piste circulaire réglementaire mesure, à la corde, 189 m, et les virages relevés se composent de 224 éléments en bois recouverts de Recortan, la matière synthétique, d'origine allemande, qui se rapproche le plus du Tartan. La piste comptera 4 couloirs larges de 1 m chacun. Deux meetings y seront donc organisés par le LAC Bienne, les dimanches 11 et 19 février. Les candidats aux championnats d'Europe en salle de Milan (11-12 mars) pourront, en outre, y poursuivre leur préparation jusqu'au 26 février, date à laquelle les virages seront démontés.

BASKET • SAMEDI

17 heures - Salle des Sports - Fribourg
Championnat suisse LNA

Une équipe coriace et qui veut gagner!

VEVEY

FRIBOURG - OLYMPIC

Prix habituel des places — Buvette
Ouverture des caisses 15 h 30

MERCI à vous toutes et à tous
qui êtes venus participer à notre
Carnaval et nous apporter votre appui.

Fribourg Olympic basket

17-773

2^e SALON ROMAND DE L'AMEUBLEMENT

Palais de Beaulieu Lausanne
du samedi 4 février
au dimanche 12 février

Heures d'ouverture semaine: 14 h. - 22 h.
samedi: 10 h. - 22 h.
dimanche: 10 h. - 20 h.



Vaste panoramique du meuble 1978

En vedette: présentation du
3^e concours suisse de créations
dans le domaine de l'aménagement intérieur
Nombreuses attractions - Garderie d'enfants

Venez à la grande fête du meuble

Secrétariat du Salon Romand de l'Ameublement: 2, av. Agassiz, 1003 Lausanne
Tél. 021/20 28 11, Télex 25 730

hauser
antiquitäten
schwarzenburg
Exposition
fort attrayante
sur 6 étages!
(Schwarzenburg
= 20 km au sud
de Berne)
☎ 031 93 01 73

Machines à coudre

Neuves d'exposition
cédées avec très
grosse réduction.
Garantie 10 ans.

Un coup
de téléphone suffit.
Occasions
avec garantie

Elna I Fr. 180.—
Elna S Fr. 350.—
Husqvarna Fr. 450.—
Bernina Fr. 550.—

Réparation
toutes marques.
Agence VIGORELLI
Ave 13, Lausanne
☎ (037) 58 14 22
☎ (021) 37 70 46

Je cherche jeune fille

pour la saison dans
chalet d'alpage avec
débit, dans le Jura
vaudois.

☎ 024-73 14 21 le soir
☎ (038) 63 31 22
22-470351

Tous parlent des
prix du café -

se vend
à prix bas depuis
novembre 1977!

Offres et demandes d'emploi

Fabrique de boîtes de montres
ELVICO SA
1562 Corcelles-Payerne
☎ (037) 61 45 45-46-47
cherche
MECANICIEN
en mécanique générale
outilleur ou de précision
— Certificat de capacité exigé.
Faire offres ou tél. au bureau de l'entre-
prise.
17-21166

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
engagerait
LABORANTINES MEDICALES
pour ses laboratoires de chimie clinique, de cytologie,
d'histologie, de médecine nucléaire et de neuro-
biologie (recherche). Les intéressées devraient être
au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité ou
d'un diplôme reconnu.
Faire offre à M. J.-C. Grandchamp, chef du bureau
de gestion du personnel, 1011 Lausanne.
22-100 049

OFFRE SPÉCIALE POUR UN MAQUILLAGE SÉDUISANT DES YEUX



Madame, choisissez entre :

OMBRE FIDÈLE

Douce et veloutée, elle glisse sur vos paupières et reste, tout satin, toute soie, jusqu'au soir.
Avec applicateur, en huit teintes raffinées, modernes et nacrées.

IMMENCILS

Mascara-crème ultra-doux qui épaissit les cils sans les alourdir.

MAQUICILS

Mascara-fluide qui met parfaitement en valeur la beauté naturelle de vos cils.

LINER-FEUTRE

pour souligner votre regard d'un geste simple et facile.

CRAYON-CRÈME

à la mine onctueuse et d'application rapide et pratique, ou OMBRE DOUCE,
OMBRE VELOURS ou bien le CRAYON-KHOL...

LANCÔME vous offre pour tout achat de Fr. 20.— en produits de maquillage pour les yeux
cette ravissante trousse de maquillage.

Chez votre dépositaire agréé de Lancôme



VOTRE CADEAU !

Pour Nella Martinetti, la fondue n'est pas seulement de la fondue.



"Ecco una canzone tout à fait spéciale. La
fondue à la ticinese! C'est tout simple:
le bon mélange du marchand de fromage et
una tazza di peperonata. Basta.
E poi... buon appetito."

A chacun
sa fondue!



USF

Attention à cette

étiquette!

Cours de peinture paysanne



WACOFIN

Un hobby qui procure beaucoup de plaisir. Laissez fleurir les fleurs champêtres.

La peinture paysanne donne aux objets décorés un caractère particulier et vivant.

Des boîtes en copeaux, des porte-habits, etc., se transformeront sous vos doigts en superbes cadeaux individuels. Comment s'y prendre ?

Par notre cours d'introduction à la peinture paysanne, nous vous donnons toutes les directives compétentes et la technique nécessaire.

Tout le matériel, etc., utilisé pour le cours, sera mis à votre disposition.

Le cours a lieu

**vendredi 17 février 1978 à 14 heures et 20 heures
au Restaurant des Maréchaux à Fribourg**

Prix du cours : Fr. 10.—. Un cadeau sera remis à chaque participant(e).

Des cours de perfectionnement auront lieu aux dates suivantes :
6, 7, 13, 14 avril 1978, l'après-midi de 13 h 30 à 17 h, et le soir de 19 h 30 à 23 heures.

Un cours comporte au minimum 4 leçons

Il ne sera pas envoyé d'invitation personnelle aux anciens participants.

17-419

J. FILLISTORF

1700 Fribourg, Tél. 037 223313
Rue des chanoines 121



Grand choix
d'objets en bois à peindre

PROFITEZ!!!

Durant les mois de janvier et février pour vous meubler à meilleur compte en moderne, classique, rustique ou stylisé.

Sur tous vos achats pendant cette période, vous bénéficierez d'un rabais spécial.

GRAND CHOIX d'actions et occasions à des prix avantageux.

Reprise de vos anciens meubles

Toutes facilités de paiement

Tous les vendredis au MOURET

VENTE DU SOIR jusqu'à 21 h

81-67

15. Jahr



15 ans

René Sottaz & Cie

ameublements

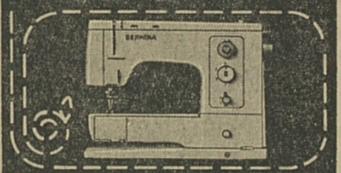
Vente directe sans représentant

Marly tél. 037-461581

Le Mouret tél. 037-331708

Avec Bernina la couture est un jeu d'enfant!

BERNINA



Votre conseiller:

AU PIC BERNINA
Sport et couture

Rue de Lausanne 36 - Fribourg
☎ 037-22 28 69

Rue de Lausanne 4 - PAYERNE
☎ 037-61 44 14

17-785

Parure de lit



78007

vive
les couleurs

Les nuits sont encore longues, le ciel gris, le paysage monotone. Autant de raisons d'aviver un peu notre vie quotidienne. En toute circonstance, les couleurs rendent nos journées plus gaies. Vaisselle multicolore pour le petit déjeuner, parures éponge couleurs pour la salle de bains, tons vifs pour les vêtements, laines et fils, rideaux et nappes bariolés, bijoux fantaisie et tout un champs de fleurs comme literie. Ne manquez pas la présentation spéciale (vive les couleurs), actuellement dans tous nos rayons—vous pourrez ainsi chasser la grisaille quotidienne.

Une parmi tant d'autres

Vous trouverez chez nous couleurs, dessins pour draps, draps-housse, fourres, traversins et taies, dans toutes les dimensions courantes.



PLACETTE

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le parking gratuit au grand Parking des Grands-Places

No 1 en Suisse Romande

AVS - AI

Rentiers, rentières de

Le Mouret et environs

Vous êtes conviés à une séance-information organisée par le « Groupement fribourgeois de défense des rentiers AVS-AI »

Lundi 13 février 1978

à 14 h 30 à l'hôtel de la

CROIX-BLANCHE - LE MOURET

**La 9e révision
face au référendum**

Exposé de M. Jean Riesen
conseiller national
ancien conseiller d'Etat

Entrée libre

Invitation cordiale

17-21078

Hôtel des Alpes - GUIN
Pendant le Carême

tous les jours

STOCKFISCH

selon l'ancienne recette

Fermé le mardi Jeux de quilles

Famille H. Fasel-Delley

☎ 037-43 11 14

17-1700

A vendre américaine

Plymouth

Belvédère II, mod. 67
V8, non exp.
Fr. 2000.—

☎ (037) 26 21 87
repas

17-300398

A vendre

une niche

couverture Eternit.

Prix à discuter.

☎ 037-45 12 17
dès 19 h.

17-300374

PETITES ANNONCES A LA LIGNE
EN VRAI

...7 rubriques à la disposition de lecteurs de

LA LIBERTÉ

A VENDRE

A LOUER

A ACHETER

AUTOS-MOTOS

DEMANDES
D'EMPLOIS

DIVERS

CHERCHE
A LOUER

Cette page qui paraît
tous les jeudis
 est réservée aux annonces
de particuliers.

Les annonces sont composées en lignes de 40 signes
 chacune; le prix d'une ligne est fixé à Fr. 6.- mais
 l'annonce doit compter au minimum 2 lignes.

Les annonces sont payables au comptant au guichet de Publici-
 tas, rue de la Banque 22, à Fribourg, ou au CCP 17-50.

Le délai pour la remise des textes est fixé au mardi à 10 heures,
 à PUBLICITAS.

La solution efficace et avantageuse

17-1532

Pour cause de déménagement

prix exceptionnels!

JEANS **PULLS**
 denim ou velours 2 pièces à choix

49.- **29.-**

Mode Féminine

chez Rosa

Fribourg rue St-Pierre 28 037-222637
 Entrée "chez Dick"

Mieux encore que électronique: Elna air electronic.

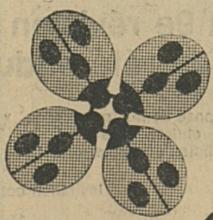


elna

ELNA SA

Bd de Pérolles 17 — Fribourg — ☎ (037) 22 61 52
JUMBO SA — Fribourg ☎ 82 11 81
PLACETTE — Fribourg ☎ 81 21 41

18-5053



Une chance à saisir



Pour hommes

Pointures 40 - 45

22.-

Sabots
modernes et confortables

Chaussures de loisirs, partie supérieure en cuir, partie inférieure en bois, avec lit plantaire et semelle de caoutchouc

Pour garçons

Pointures 36 - 39

20.-

MIGROS

En vente dans les Marchés Migros et principaux livres services

Les travaux du Grand Conseil Les travaux du Grand Conseil

Routes fribourgeoises: crédit de 20 mio, les députés d'accord, reste l'avis du peuple

La séance du Grand Conseil d'hier matin a débuté par l'adoption, presque sans discussion, du projet de décret concernant la fusion des communes de Grossgurmels et de Monterschu et celle, sans discussion, du projet de décret portant adhésion au concordat du 10 mars 1977 sur l'exécution des jugements civils. Le point principal fut le décret relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour l'aménagement du réseau routier portant sur un montant de 19 300 000 francs. Si tous les groupes ont apporté leur accord à ce décret, plusieurs députés se sont fait le porte-parole soit d'intérêts locaux, soit de milieux économiques. La séance fut ponctuée par le développement d'interpellations, de motions et de postulats. Elle se termina par l'examen d'une nouvelle tranche d'articles du futur règlement du

Grand Conseil, les délibérations s'étant arrêtées après l'adoption, en première lecture, de l'art. 37 et ayant comporté un vote sur la motion de M. Pierre Barras (dc) demandant la création d'une commission de gestion, motion qui fut rejetée à une forte majorité. Ajoutons qu'en cours de séance le Grand Conseil a procédé à trois élections en suivant les propositions communes des groupes, soit la réélection de M. Oswald Vollenhuth et l'élection — à la suite de la nomination de M. Louis Barras comme membre de la commission de banque — de M. Gaston Sautelet comme membres du conseil d'administration de la Banque de l'Etat et à l'élection, à la suite de la démission de M. Charles Droux, de M. Jean-Louis Schmutz, de Romont, en qualité de censeur de ce même institut bancaire.

gramme de construction des routes nationales dans le canton on arrive à un chômage accru. Plusieurs députés s'ingèrent d'intervenir pour qu'on ajoute à la liste des travaux supplémentaires soit le pont sur la Taverna sur le territoire d'Ueberstorf, soit l'aménagement de la route Planfayon - Lac-Noir. Un autre regrette que le pont sur la Singine, entre Heitenried et Schwarzenbourg soit construit en bois.

M. Masset répond à ces interventions. Il rappelle que le programme d'aménagement routier cantonal est pour le moment réduit au strict nécessaire et sera développé après la fin des travaux des routes nationales. Il relève que le tronçon Corpataux-Rossens ne sera pas ouvert cette année, mais l'an prochain au profit de travaux accélérés sur celui de Riaz-Vuippens. Fribourg ne

Compte rendu : Jean Plancherel

oussera pas le programme des RN si l'on remarque que telle politique devait faire augmenter les prix et qu'il y aura, après 1982, de gros investissements à faire sur le plan cantonal. Il donne ensuite réponse aux députés de la Singine et tranquillise celui qui se demandait quand on allait entreprendre la correction de la Sonnaz sur la route Fribourg-Morat. Le travail doit être fait dans les cinq ans.

Quant à la coordination avec les PTT, des rencontres ont lieu deux fois par an et il y a tout lieu de croire qu'elle jouera à l'avenir.

M. Ferdinand Masset a précisé que le « bouchon » extraordinaire qui s'est formé samedi dernier de Châtel-St-Denis à Corpataux est le fait de la conjonction de plusieurs causes, que le trafic sur la RN 12 a augmenté de 30% et qu'il faudra avertir le TCS qu'il annonce des itinéraires de remplacement dans de tels cas, non seulement en Suisse romande, mais aussi en Suisse allemande.

Le décret a été voté par 99 voix et 4 abstentions.

Exécution des jugements civils: oui au concordat

Mlle Claire Nordmann (s) rapporteur de la commission et M. Rémi Brodard, commissaire du Gouvernement ne se faisaient pas d'illusions. La ratification du décret portant adhésion au concordat intercantonal du 10 mars 1977 sur l'exécution des jugements civils n'allait pas soulever l'enthousiasme des députés. Le sujet était de pure procédure civile. Le concordat fixe en effet des règles plus simples pour la demande et l'opposition à l'exécution, dans un canton, des jugements rendus dans un autre canton concordataire et ne portant pas sur des prestations en argent. Il s'agit donc, pour Fribourg, de l'exécution de jugements rendus dans un autre canton et portant sur des matières non pécuniaires telles la garde ou la remise d'un enfant par exemple. Le concordat ne s'écarte guère des normes déjà fixées par le Code de procédure civile du canton de Fribourg, si bien qu'il ne fera surtout que de clarifier certaines situations. Le fait que le Grand Conseil ne pouvait toucher à une seule virgule de ce concordat, mais uniquement y adhérer ou non, écourta peut-être le débat. Toujours est-il que c'est sans discussion que les députés adoptèrent le décret par 88 voix et deux abstentions.

● On peut, à la manière de Charles Trenet, dire avec M. Marc Waeber: « Un jugement c'est sérieux ». On peut ajouter en voyant les entorses qu'il fait à celui qui régit actuellement les débats: « ne pas l'observer, c'est mieux! »

● Le premier secrétaire du Grand Conseil a la charge de la bibliothèque du Grand Conseil. M. Jean Aebischer, avec une candeur angélique de demander: « C'est où, cette bibliothèque ». Il a probablement autre chose à faire que de la voir dans la salle des pas perdus.

Grains de sel

● M. Albert Guinnard est intervenu à plusieurs reprises lors du débat sur le Règlement du Grand Conseil. Il n'a pas pu faire partie d'un groupe, étant de ces indépendants chrétiens sociaux qui ne forment pas un groupe et doivent être indépendants sans avoir accès aux salles de commissions. Ancien président du Grand Conseil, M. Guinnard a pourtant de l'expérience sur le sujet.

Le rapporteur de la commission, M. Robert Pilloud, (dc) avait fait un exposé d'entrée en matière des plus complets, passant en revue le programme qu'allait couvrir ce crédit d'engagement de 19 300 000 fr. pour l'aménagement du réseau routier cantonal. Il avait signalé les cas les plus importants, comme aussi ceux qui pouvaient prêter à discussion, tel le carrefour de Misery où il faudra bien abattre trois arbres. Il avait relevé le fait que les projets avaient échappé à la tentation du perfectionnisme. Au nom de la commission, il avait approuvé le projet et en recommandait l'entrée en matière.

Le commissaire du Gouvernement, M. Ferdinand Masset, avait lui aussi joué cartes sur table et relevé que, parmi les critères des choix, celui de la sécurité avait joué un rôle primordial. Lui aussi avait détaillé le programme que nous avons présenté à nos lecteurs. Son exposé avait la précision qu'on connaît à M. Masset.

La commission d'économie publique, elle, par la voix de son président, M. Jean-François Bourgnicht, avait été plus critique: elle avait présenté un contre-projet mais ne portant que des modifications formelles. Il s'agissait de

l'exécution du décret et au fait qu'il sera soumis à la votation populaire en vertu de l'art. 28 bis de la Constitution cantonale rendant le référendum financier obligatoire pour toute dépense dépassant 3 000 000 de francs.

Lors de la discussion générale, tous les représentants de groupes qui s'exprimèrent apportèrent leur adhésion à l'entrée en matière. M. Gérald Collaud, au nom du PDC, fit quatre remarques: 1. Une votation populaire pour un décret qui fait partie des charges impératives de l'Etat est inutile et chère mais le PDC jouera le jeu démocratique. 2. Il vaut mieux fixer les crédits d'engagements en vertu de plans au lieu de les présenter par petites tranches ne dépassant pas 3 000 000 de fr. 3. Le critère de priorité donné à la sécurité démontre une politique gouvernementale à laquelle on ne saurait reprocher de la pingrerie dans d'autres domaines qui ne sont pas comparables. 4. L'injection économique représente la sécurité de 150 à 200 salaires et le plan répartit cette manne dans tous les districts. Et M. Collaud de souhaiter une coordination meilleure avec les PTT.

M. Paul Macherel, au nom du groupe socialiste, craint qu'après la fin du pro-

Règlement du Grand Conseil: une majorité sans ignorants

DITES TOUJOURS, ON VERRA...

Le Grand Conseil a examiné hier, sans grande passion, les articles 13 à 37 du projet de règlement sous la direction de M. Marc Waeber, rapporteur, dont la politique est de ne pas laisser en panne des articles mais de les faire adopter en première lecture, quitte à revoir en seconde lecture les propositions faites. Ainsi donc il semblera que le Grand Conseil aura, à la fin de la première lecture, approuvé tout ce qu'a préconisé la commission. Comme celle-ci reconnaît ne pas avoir le monopole de la vérité, elle se réserve de reprendre à son compte toutes les bonnes suggestions qui auront été faites mais demandent réflexion.

Nous n'allons pas reprendre ici la suite ennuyeuse de tous les articles mais re-

lever uniquement les points principaux. Le premier a trait au bilinguisme et à la représentation des partis dans les commissions. Il est un peu choquant qu'il n'y ait que 2 membres de langue allemande sur 13 à la commission d'économie publique (CEP), Mlle Claire Nordmann déclare que le groupe socialiste est lésé dans la répartition des sièges aux commissions permanentes. Elle a calculé les pourcentages. M. André Bise (rd) regrette que le Parti socialiste n'ait pas fait cette remarque il y a deux ans, lorsqu'il était avantagé par rapport au Parti radical. Pour M. Waeber, ces pourcentages et ces comptes d'épiciers n'ont pas d'importance: « On n'est pas à la Migros! ».

Il sera à nouveau question de la presse: M. Waeber admet qu'on peut penser à brancher l'enregistrement pour la radio sur l'enregistrement officiel et M. Ducarroz estime que celle-ci devrait recevoir tous les textes, y compris ceux des motions, interpellations et postulats. M. Waeber tient à défendre sa commission. Un éditorial de « La Liberté » disait qu'il serait navrant qu'en matière d'information notre canton se déjugeât « du fait des caprices de l'ignorance ou du ressentiment de quelques-uns ». Il n'y a pas d'ignorant dans ma commission, dit M. Waeber, ni de caprices mais ajoute-t-il « il s'est trouvé tout à coup une majorité pour décider que les journalistes ne seraient plus admis aux huis clos ».

L'examen du rôle de la CEP devait être précédé de la motion de M. Pierre Barras (dc) qui préconisait une commission de gestion aux fins de mieux associer le Grand Conseil aux travaux du Conseil d'Etat et de l'administration. A la rigueur M. Barras se contenterait d'une augmentation du nombre des membres de la CEP à 15, ce qui lui permettrait de travailler en sous-commissions. Mais la motion de M. Barras est refusée par 41 voix contre 13 et 38 abstentions.

Relevons enfin l'intervention de M. Werthmüller (s) qui constate que les membres de la CEP ne peuvent se faire produire toutes les pièces sans provoquer une violation de secret de fonction ou, lors par exemple de certificats de complaisance permettant de toucher des rentes AI indues le secret professionnel des médecins. Eux aussi doivent alors garder ce même secret pour ne pas nuire à la liberté individuelle des administrés. On reverra cela en 2e lecture.

● Lire aussi en page 23

UNE ORDONNANCE QUI DONNE DE NOUVEAUX DROITS AU LOCATAIRE

La possibilité de contester son loyer

Depuis le 9 juin 1977, déjà, le locataire suisse dispose d'une possibilité supplémentaire de contester son loyer. L'article 19 de l'arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif autorise le locataire de demander dans certains cas, des baisses de loyer, tout en lui donnant l'assurance de ne pas voir son contrat résilié dans les deux ans qui suivent une entente devant la Commission de conciliation.

Mais revenons en arrière. Les années 70 sont marquées par la crise du logement, escalade des prix, c'est à celui qui en demande le plus. On est en période de haute conjoncture. Le locataire se trouve ainsi dépourvu de droits et à la merci des propriétaires. Le Conseil fédéral réagit et promulgue un arrêté fédéral en juin 72, dont les mesures visent les abus dans le secteur locatif. Puis une ordonnance d'application suit demandant aux cantons la création de Commissions de conciliation. Le canton de Fribourg désigne ses commissions en août 72.

QUI SONT ET QUE FONT CES COMMISSIONS ?

Ces commissions sont formées d'un juriste neutre et de deux assesseurs représentant les milieux des propriétaires et des locataires. Dans le canton, elles sont au nombre de trois; une pour Fribourg-Ville et Sarine-Campagne, une pour le sud du canton englobant la Broye, la Glâne, la Veveysse, et la Gruyère et une de langue allemande. Elles sont itinérantes suivant les cas et siègent dans les préfectures. Le rôle de ces commissions est avant tout de conseiller. Ce sont des tribunaux arbitraux. Dans 95% des cas, elles arrivent à une conciliation entre propriétaire et locataire.

Toute la législation était ainsi basée contre les excès de loyer. Le locataire possédait donc les moyens de se défendre.

La crise du logement pourtant continue mais la situation a bien changé. Le taux hypothécaire a subi

plusieurs baisses successives. Il faut donc chercher de nouvelles bases légales permettant la baisse du loyer. L'arrêté de 1972 arrivait à échéance, le Conseil fédéral l'a reconduit mais légèrement modifié.

L'ordonnance du 21 décembre 1977 prend effet le 1.1.78. Elle fixe des normes pour le calcul des frais accessoires (charges, décompte de chauffage par exemple) ainsi que la procédure pour l'abaissement du loyer.

Ainsi chaque locataire est en droit de demander une baisse de loyer comme le stipule l'arrêté: « Le locataire peut contester le montant du loyer qu'il estime abusif devant la commission de conciliation, en lui indiquant le motif de la contestation, s'il a une raison d'admettre que la chose louée procure au bailleur un rendement excessif... à cause d'une notable modification des bases de calcul, résultant en particulier d'une baisse de frais ».

Au chapitre des baisses, il y a bien sûr et avant tout la baisse du taux hypothécaire. Les locataires qui ont subi une hausse de loyer depuis 1974 en raison de la hausse du taux, et qui n'ont pas depuis lors eu leur loyer baissé doivent demander que leur loyer soit abaissé dans la mesure où il avait été élevé à l'époque. A moins que le bailleur puisse prouver qu'il a eu une augmentation des autres charges. Mais l'arrêté précise bien que « le bailleur est tenu de présenter à la commission de conciliation toutes les pièces permettant d'apprécier le litige ». Une autre baisse de frais: suppression de la chose allouée, un galetas ou une cave qu'on supprime.

Une assurance supplémentaire est accordée au locataire, de ne pas se voir résilié après une entente en conciliation. « Lorsqu'une entente intervient devant la commission de conciliation, que le bailleur renonce à porter l'affaire devant l'autorité judiciaire ou succombe en procédure judiciaire... une résiliation de sa part est nulle dans les deux ans qui suivent à moins que l'affaire n'ait été portée abusivement devant la commission ».

Le locataire, dit l'arrêté, « prend contact avec le bailleur avant de saisir la commission de conciliation ». Mais selon l'Association fribourgeoise pour une politique sociale du logement, il est préférable d'écrire en même temps au bailleur et à la commission de conciliation. Ainsi dès que la commission a accusé réception de la demande, le locataire est couvert, à l'abri d'éventuelles résiliations ou autre méthodes d'intimidation.

Pourtant l'article 31 de l'arrêté garantit les droits des locataires dans les cas où le propriétaire l'empêcherait ou tenterait de l'empêcher d'user de ses droits. Le propriétaire est tenu d'observer certaines conditions. Il ne peut dénoncer le bail. De même des loyers ne peuvent être exigés de manière illicite, à la suite de l'échec de la conciliation ou d'une décision judiciaire.

Un pas en avant est donc réalisé en matière d'une meilleure protection du locataire. Mais il reste encore bien des solutions à trouver pour une meilleure qualité des logements par exemple, pour ne pas soulever le douloureux problème de l'infrastructure.

Anne Dousse

ELECTIONS COMMUNALES

Tous les candidats

● Notre dossier en pages 26, 27, 28 et 29

Les accidents Les accidents Les accidents

PLANFAYON Cyclomotoriste heurté par une voiture

Hier à 14 h 30, un automobiliste domicilié au Lac-Noir, circulait de Planfayon en direction de Plasselb. Au lieu dit Ried, il heurta un cyclomotoriste, Johan Piller, âgé de 67 ans et domicilié à Planfayon, qui quittait une

place de parc. Blessé, Johan Piller a été transporté à l'Hôpital cantonal; il souffre de douleurs à la tête et à la colonne vertébrale, mais son cas ne cause pas d'inquiétude. 3000 francs de dégâts. (Lib.)

ESTAVAYER 5000 francs de dégâts

Hier à 16 h 30, un automobiliste domicilié à Garmiswil circulait de Lully en direction d'Estavayer. A la hauteur de la place de la Gare, il heurta une voiture qui s'engageait sur la route principale. La collision a occasionné 5000 francs de dégâts. Pas de blessé. (Lib.)

FRIBOURG Comme en Angleterre...

Hier à 9 h 15, un automobiliste de Farvagny roulait au carrefour Richemond en direction de la gare. Au passage sous voie, il emprunta la voie gauche et heurta une voiture venant en sens inverse. Les dégâts s'élevèrent à 3500 francs. (Lib.)

MARLY Sortie imprudente

Hier à 13 h 30, un automobiliste domicilié à Posieux circulait à Marly dans la rue des Palettes. Une voiture sortit d'un chemin privé et la collision fut inévitable. 4000 francs de dégâts. (Lib.)

RECLAMES-DERNIERE

Offre spéciale FROMAGE DE DESSERT «Douce Gruyère» Onctueux

le 1/2 kg 4.85 (au lieu de 5.80)

MIGROS



optique beer bulle

maître opticien

19, rue de la promenade

029-2 98 20

17-12563



Monsieur et Madame Mario Tomasini-Descloux, à Bulle ;
Monsieur et Madame Alexandre Tomasini-Descloux et leur fille Sandra, à Bulle ;
Madame et Monsieur André Cottier, à Bulle ;
Madame et Monsieur J.-M. Levrat-Tomasini et leurs enfants Philippe et Grégoire, à Renens ;
Monsieur Jean-Marc Tomasini, à Bulle ;
Monsieur et Madame Alexis Cottier-Brucher et leur fille Vanessa, à Bulle ;
Monsieur Jean-Claude Cottier, à Bulle ;
Madame et Monsieur Walter Breu et leurs enfants Reto et Pascal, à Fex ;
ainsi que les familles alliées Dell'Acqua, Tomasini établies en Suisse et à l'étranger,
font part de la douloureuse perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame
Louise TOMASINI**
née Dell'Acqua

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, survenue le 9 février 1978, dans sa 80^e année, après une maladie chrétien-
niement supportée, munie des secours de la religion.

L'office de sépulture aura lieu à Bulle, le samedi 11 février 1978, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : rue des Remparts 7, Bulle.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-120480



Madame Etienne Currat-Brühlhart, à Fribourg, rte du Jura 69 ;
Madame et Monsieur Marcel Kolly-Currat, et leurs enfants à Fribourg ;
Monsieur et Madame Philippe Currat-Verdon, et leurs enfants à Belfaux ;
Monsieur et Madame Antoine Currat-Wencker, et leurs enfants à Fribourg ;
Les beaux-frères, les belles-sœurs ;
Les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Etienne CURRAT**

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, parrain,
cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 8 février 1978, à l'âge de
79 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, réconforté
par les sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église Ste-Thérèse à Fribourg, le samedi
11 février 1978, à 9 h 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de Ste-Thérèse, le vendredi
10 février 1978, à 19 h 45.

R.I.P.

Selon le désir du défunt la famille ne portera pas le deuil.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et
d'affection reçus lors du décès de

**Monsieur
Pierre MONNEY**

sa famille vous prie d'accepter ses remerciements très sincères pour la part que
vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages, vos
dons, vos envois de fleurs.

L'office de trentième

sera célébré en l'église paroissiale de Marly, le samedi 11 février 1978, à 19 h. 15.

17-21162

Faire-part de deuil

Imprimerie Saint-Paul — FRIBOURG

Imprimerie St-Paul
Impressions en tous genres



Madame Marie-José Schär et son fils Sébastien, à Moudon ;
Madame Olga Schär, à Thierrens ;
Monsieur et Madame Eric Schär et leurs enfants ;
Cédric et Boris à Essertines-sur-Yverdon ;
Madame et Monsieur Rolf Bachmann-Schär et leurs enfants Corine et Séverine ;
Monsieur et Madame Paul Torche, à Coumin ;
Monsieur et Madame Jean-François Torche et leur enfant Yannick, en Avignon ;
Madame et Monsieur Bernard Bovet-Torche et leurs enfants Michel et Frédéric, à
Bangui ;
Monsieur Dominique Torche, à Coumin ;
Monsieur Joseph Torche, à Coumin ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Rémy SCHÄR**

leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, par-
rain et ami, enlevé à leur tendre affection, accidentellement le 8 février 1978, à
l'âge de 27 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Thierrens.

Culte en l'église de Thierrens le samedi 11 février 1978, à 14 heures.

Honneurs à 14 heures 30.

Domicile mortuaire : Hôpital de Moudon.

Domicile de la famille : rue des Tisserands 10, Moudon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

« Une étoile comme une vie qui s'ef-
face dans la foule des milliards
d'hommes. Et chaque étoile, cha-
que homme est un univers. Quand
il meurt, tout meurt et tout se
prolonge ».

(Martin Gray)

22-21596



La direction, le personnel et les retraités
de la Banque de l'Etat de Fribourg

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jean ROTH**

collaborateur et collègue retraité

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-803



10 février 1977 — 10 février 1978

**Enfant
Christian BAPST**

Voici déjà une année que tu nous as quittés sans avoir pu nous dire un dernier
adieu mais ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi en ce jour.

Tes parents et Pascal

La messe d'anniversaire

sera célébrée en l'église de Ste-Thérèse, à Fribourg, samedi 11 février 1978, à
17 h 30.

17-21028



Les ouvriers de l'Entreprise Philippe Currat à Belfaux

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Etienne CURRAT**

père de leur cher patron

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

17-21249



La direction et le personnel de
l'Entreprise Jean Piantino SA
à Fribourg

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Etienne CURRAT

père de Monsieur Antoine Currat
leur dévoué employé et collègue

L'office d'enterrement aura lieu le sa-
medì 11 février 1978 en l'église de Ste-
Thérèse à 9 h 30.

17-21265

Etat civil Etat civil

... de Fribourg

NAISSANCES

23 janvier : Fivaz Géraldine, fille de
Claude, et de Ginette née Rohrbasser, à
Fribourg. — Folly Yvan, fils de Jean-
Marc, et de Christiane née Fasel, à
Courtaman. — Fragnière Bruno, fils de
Joseph, et de Isabelle née Geinoz, à Fri-
bourg. — Catillaz Mathias, fils de Bru-
no, et de Edith née Clément, à Düdin-
gen. — Catillaz Pascal, fils de Johann,
et de Liliane née Riedo, à Fribourg. —
Bulliard Delphine, fille de Bernard, et
de Anne-Catherine née Piller, à
Corminboeuf. — Mencacci Barbara, fille
de Bruno, et de Pasquarosa née Di
Battista, à Courtaman.

24 janvier : Aepli Fabien, fils de Luc,
et de Marie-José née Schmid, à Marly.
— Pilloud Séverine, fille de Liliane, à
Fribourg. — Yerly Claudia, fille de
Claude, et de Edith née Macherel, à
Cottens (FR).

25 janvier : Grossmann Véronique,
fille de Georges, et de Virginia née Mal-
tése, à Rueyres-Saint-Laurent.

24 janvier : Feyer Stefan, fils de Pe-
ter, et d'Alice née Egger, à Tentlingen.
— Fröhlich Luc, fils de Walter, et de
Gabrielle née Pochon, à Autigny.

25 janvier : Rickli Stéphane, fils de
José, et de Maria née Pérez, à Mannens-
Grandsivaz.

26 janvier : Spicher Alexander, fils
d'André, et de Rosalia née Andrey, à
Schmitten. — Sauter Sophie, fille de
Patrice, et de Marie née Vial, à Arcon-
ciel. — Chassot Roger, fils de Myriam,
à Villars-sur-Glâne.

27 janvier : Noth Nicolas, fils
d'Arthur, et de Monique née Vial, à
Marly. — Vionnet Lucie, fille de Pa-
trick, et de Thérèse née Jordan, à Vaul-
ruz. — Meyer Roxanne, fille d'Yves, et
de Christine née Corminboeuf, à Aven-
ches. — Imesch Christian, fils de Peter
et d'Agnès née Telley, à Düdingen. —
Ritter Tania, fille de Michel, et d'Arlène
née Spector, à Montagny-la-Ville. —
Rossier Virginie, fille de Roger, et de
Raymonde née Margueron, à Neyruz.

28 janvier : Haymoz Valérie, fille de
Claude, et de Jacqueline née Risse, à
Hauteville. — Palmieri Carmine, fils de
Gino, et de Luzia née Büchel, à Fri-
bourg. — Monney Tatiana, fille de Ber-
nard, et de Josiane née Surchat, à
Vuarmarens. — Hayoz Cornelia, fille de
Paul, et de Marie née Schaller, à
Düdingen. — Gachoud Corinne, fille de
Claude, et de Christiane née Richner, à
Domdidier. — Mauroux Véronique, fille
de Georges, et d'Anne-Rose née Pittet, à
Vallon. — Neuhaus Fabienne, fille de
Paul et de Françoise née Rossier, à
Granges-Paccot.

29 janvier : Andrey Isabelle, fille de
Gérald, et de Maria née Vasquez, à
Marly. — Saudan Julien, fils d'André,
et de Roselyne née Chollet, à Charmey.
— Lehmann Sonja, fille de Hugo, et de
Pia née Fontana à Wünnewil - Flamatt.
Berger Mélanie, fille de Jean-Claude et
de Marianne née Pythoud, à Avry-sur-
Matran. — Eicher Sébastien, fils de
Jean, et de Gilberte née Wicht, à Fri-
bourg.

30 janvier : Cotting David, fils de
Henri, et de Clara née Aebly, à Sennedens.
— Hottinger Fabien, fils de Michel, et
de Cécile née Clément, à Cormérod. —
Publioz Erika, fille de Joseph, et d'Anna
née Ihle, à Villarvolard.

31 janvier : Meyer Rodolphe, fils de
Claude, et de Béatrice née Geinoz, à
Broc. — Biemann Jean-François, fils
de Francis, et de Rose née Dousse, à
Arconciel. — Meury Laurent, fils de
Bernard, et de Christiane née Rotzetter,
à Fribourg. — Andrey David, fils de
René, et d'Andrée née Berset, à Fri-
bourg.

1er février : Waeber Olivia, fille de
Jean, et de Marie née Mauron, à Marly.
— Giovannini Manuela, fille de Paolo,
et de Françoise née Aymon, à Fribourg.

DECES

11 janvier : Droux Gaston, né en 1918,
époux d'Alice née Gremion, à Bulle.

13 janvier : Clément Denis, né en
1898, époux de Louise née Bongard, à
Ependes. — Hassler née Magnin Alodie,
née en 1897, veuve de Gaspard, à Bulle.

15 janvier : Demierre Charles, né en
1915, époux de Cécile née Wicht, à
Marly.

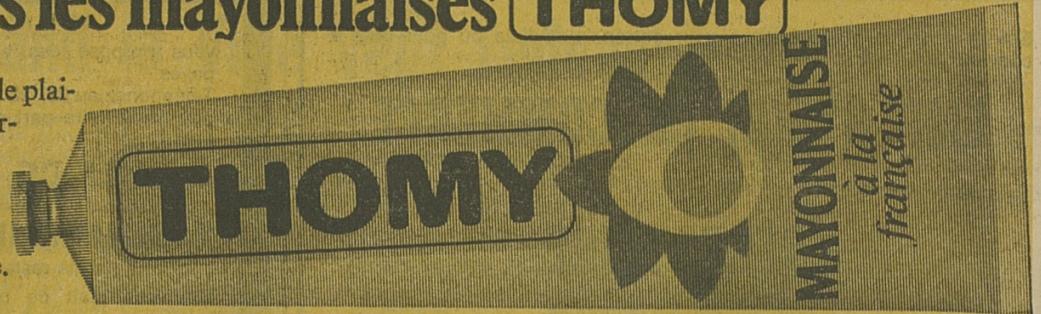
16 janvier : Curty née Muller Olga,
née en 1908, veuve de Jean, à Fribourg.

Réduction de prix sur toutes les mayonnaises THOMY

Grâce aux efforts, pourparlers et interventions assidus de la maison Thomi+Franck SA, les taxes frontalières pour les huiles comestibles qui entrent dans la composition de la mayonnaise ont pu être réduites.

Thomi+Franck SA a donc le plaisir de réviser ses prix dès aujourd'hui et de faire bénéficier le consommateur de cette baisse.

Il va de soi que la haute qualité THOMY reste la même.



En examinant les voitures japonaises, vous rendez-vous compte de l'énorme différence qui existe réellement.

Par exemple pour la Honda Civic 1200.



Où trouver une telle personnalité?

La Honda Civic 1200 est une de ses rares automobiles qui se distingue encore, et comment, de la masse des autres. Elle se profile parfaitement, elle est maniable, compacte et sportive. Celui qui la conduit a l'agréable conviction d'être à bord d'une voiture exclusive. Celui qui l'examine a la certitude qu'elle s'adresse aussi bien à l'homme sportif et dynamique qu'à la femme soucieuse de l'aspect pratique. Elle peut aussi être la parfaite deuxième voiture de la famille, d'autant plus qu'elle existe en version automatique «Hondamatic». La Honda Civic 1200 est sans conteste une automobile que chacun souhaite posséder mais que chacun n'a pas... Pas encore...

Où trouver un tel concept technique?

Un trait particulier de la Honda Civic 1200 est la conception exclusive de sa technique d'avant-garde. Quelles sont les automobiles de sa catégorie qui disposent d'un moteur avant transversal, d'un arbre à cames en tête, d'un vilebrequin sur 5 paliers, de la traction avant, de suspensions indépendantes des quatre roues (système McPherson) et, en guise d'alternative à la boîte à 4 vitesses, d'une transmission automatique (Hondamatic) spécialement développée pour les moteurs de faibles et moyennes cylindrées? Avec en plus de nombreux éléments de sécurité, de surprenantes qualités routières et un équipement particulièrement riche et complet.

Où trouver une telle fiabilité?

La Honda Civic est véritablement une voiture économique. Non seulement parce que sa consommation aux 100 kilomètres ne s'élève qu'à environ 6 à 7 litres d'essence normale, mais surtout parce que le sérieux de sa conception et la qualité de sa construction, ajoutés à sa fiabilité d'entretien, lui assurent une longue vie sans soucis. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner sa valeur sur le marché des occasions.

Et tout ceci à quel prix?

10950.-

Dans ce prix tout est compris. Seul le transport, Fr.80.-, est en supplément.

Honda Civic 1200, 5 portes: Fr.11 450.- (+Fr.80.- transport).
Hondamatic: Fr.750.-
Peinture métallisée: Fr.250.-

HONDA

AUTOMOBILES

Fribourg: Gabriel Guisolan SA, Tél. (037) 26 36 00 - Bulle: Garage Pierre Descuives, Tél. (029) 2 32 55 - Château-d'Oex: François Rampazzo, Garage-Carrosserie, Tél. (029) 4 72 60 - Corcelles-Payerne: J. P. Chuard, Garage, Tél. (037) 61 53 53 - Vuaramens: Michel Pichard, Garage du Gros-de-Vaud, Tél. (021) 61 61 71 - Yverdon: Garage Nord-Apollo SA, Tél. (024) 24 12 12 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge/Genève, Tél. (022) 42 92 40.

Favorisez de vos achats, les maisons qui nous confient leur publicité

Renault 5



Fr.8'700.-

Cette extraordinaire petite voiture a conquis en quelques années les cœurs de millions d'automobilistes. Un grand succès qui ne tient pas du miracle. Avec ses 3,50 m, elle passe et se gare partout. Quel gain de temps! Et quel plaisir quotidien: avec son moteur de 845 cm³ et 36 ch, sa modeste consommation de normale, ses 5 places, sa 3ème porte arrière, son volume de coffre

variable! Et enfin un prix qui double votre plaisir, non?

1 an de garantie, kilométrage illimité, 5 ans de garantie anti-rouille Renault.



Venez maintenant l'essayer chez votre agent Renault:

Garage SOVAC SA Morat, tél. 037-71 36 88

Avenches: Garage Touring-Central SA, 037-75 12 08 - Courtepin: Garage Schleuniger et Cie, 037-34 11 20 - Praz: Garage du Vully, Ch. Morsa, 037-71 29 79 - Sugiez: Garage de Sugiez, K. Weiss, 037-71 28 38

Renault la meilleure solution.

Gestes et création

Les Compagnons du Devoir - L'Ecole de la Poterie: C. Grêt et J.-J. Putallaz - Rolande Gasser, céramiste - Dominique Tcherdyne, tisserande feront vivre pour vous les grands métiers de l'artisanat.



du samedi 4 février au dimanche 12 février Palais de Beaulieu Lausanne
2^e SALON ROMAND DE L'AMEUBLEMENT

makrolon

plexiglas®

en plaques, blocs, barres et tubes débitage - usinage

Jauslin SA 15, rte de Lausanne 1032 Romanel-sur-Lausanne ☎ (021) 35 41 51

Etablissement privé médico-social

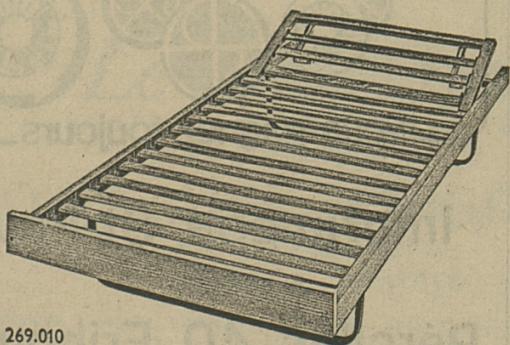
HOSPITALISATION CONVALESCENCE REPOS

est à votre disposition à Château Grillet.

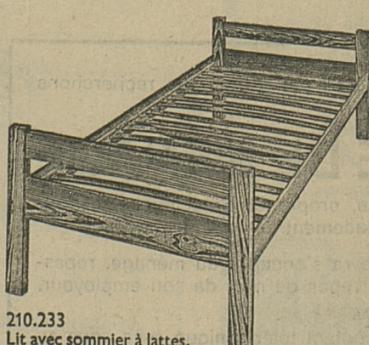
VICH-sur-Gland - ☎ 022-66 13 88

22-897

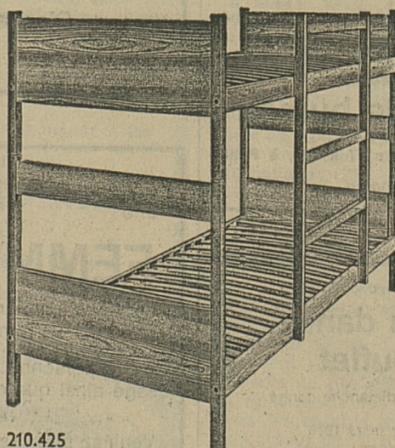
Economiser en dormant.



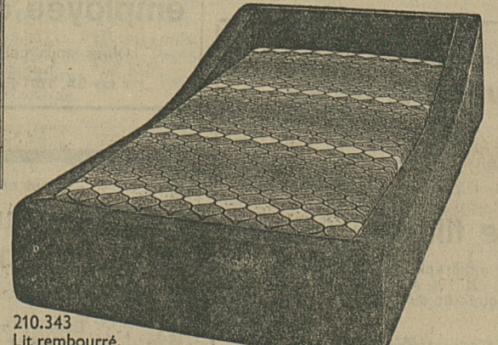
269.010 Lit **65.-**



210.233 Lit avec sommier à lattes, pin clair naturel,



210.425 Lits superposés



210.343 Lit rembourré, 200 x 100 cm **395.-**

S 517-77

HOME DISCOUNT tout à l'emporter **Pfister Meubles**

Vous trouverez un Home-Discount partout où il y a en Suisse un magasin Pfister.

Offres et demandes d'emploi

Entreprise de la place engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un (une)

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

ainsi qu'une

SECRETAIRE

pour son service comptable.

Nous demandons :

- langue maternelle française
- Formation commerciale ou CFC
- Années de pratique

Nous offrons :

- Semaine de 40 heures
- 4 semaines de vacances
- Prestations et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 17-500 076 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Offres et demandes d'emploi

LE PLAZA à Fribourg

vous propose des emplois stables et bien payés.
Téléphonez au 037-22 77 22 de 8-12 h et 14-18 h pour nous faire part de votre intérêt pour les postes de

1. CHEF DE RANG

(serveur très qualifié) dans dancing-cabaret

2. SOMMELIERE

dans restaurant et snack

S'il vous plaît de nous écrire, voilà notre adresse :

LE PLAZA, c.p. 706, 1701 FRIBOURG

17-666

M
NEUCHÂTEL

MIGROS -
une affaire
SOLIDE !

Nous cherchons
pour notre MMM AVRY-CENTRE

vendeuse - caissière

Nous offrons :

- Place stable
- Semaine de 44 heures
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

PFISTER AMEUBLEMENTS

Avry Centre

offre quelques postes à mi-temps

Pour entrée immédiate ou à convenir :

- 1 ou 2 dames de réception - secrétaire
- 1 ou 2 dames auxiliaires de vente

bilingues français-allemand, de préférence entre 30 et 45 ans, libres le matin ou l'après-midi et le samedi.

Faire offre écrite ou par tél. à la Direction de :

**PFISTER MEUBLES
AVRY-CENTRE**

☎ 037-30 91 31

17-1653

COMPTABLE

expérimenté

cherche nouvelle situation comme adjoint de direction ou chef comptable dans une entreprise de la place.

S'adresser au 037-23 33 32.

17-2414

Pour quelques heures par jour, nous recherchons une

FEMME DE MENAGE

de toute confiance, propre et consciencieuse pour effectuer un remplacement de quelques mois.

Cette personne devra s'occuper du ménage, repassage ainsi que du repas de midi de son employeur.

Veillez prendre contact téléphonique avec nous au 037-23 33 32, nous nous ferons un plaisir de vous informer plus précisément.

17-2414

La situation que vous recherchez, nous pouvons vous l'offrir en qualité de

SECRETAIRE

dans une entreprise importante établie à Fribourg.

De langue maternelle française, vous devez maîtriser parfaitement l'allemand et avoir de bonnes notions d'anglais.

La préférence sera donnée à une candidate qui possède de l'expérience pratique ou un certificat de secrétaire de direction, douée d'un intérêt réel pour son travail et ayant le sens des responsabilités et de l'initiative.

Il s'agit d'un emploi varié et indépendant permettant de mettre en valeur vos capacités professionnelles.

Nous garantissons une absolue discrétion et attendons votre appel au 037-23 33 32, interne 4.

17-2414

NOUVELLE AGENCE SIMCA
Centre commercial à Marly

Vente de voitures neuves et occasions et réparation sur toutes les marques

cherche

MECANICIEN

Entrée immédiate ou date à convenir.

☎ 037-46 15 55

17-20994

JEUNE DAME

avec bonne formation
cherche travail à temps partiel (secrétariat, boutique, garderie d'enfants).
☎ (037) 24 43 50

17-300439

Je cherche pour l'ouverture du Restaurant du Sauvage à Semsales
SERVEUSE

Horaire de travail agréable, gros gain, pour mars ou à convenir.

☎ 029-2 33 30.

17-120437

Elisabeth Saint-Pierre
Jacqueline Corréard

A la rencontre du Christ dans son Eglise

142 pages, format 12,5 x 19 cm
Fr. 13.55

Simple membres du peuple de Dieu, les auteurs essaient, avec les mots de tous les jours, de traduire de manière concrète les réalités de l'Eglise, ce qui permettra à chacun de créer des liens avec sa vie quotidienne.

EDITIONS SAINT-PAUL PARIS-FRIBOURG

pour vos imprimés urgents
mettez sur quick print



vous gagnez toujours

Imprimerie St-Paul

Pérolles 40 Fribourg



Vous aimeriez que votre fils apprenne un métier qui lui offre des chances optimales pour sa future carrière.

BOUCHER

est un de ces métiers.

Dans notre entreprise, nous formons des

APPRENTIS BOUCHERS - CHARCUTIERS

sur la base d'un plan de formation détaillé, complète par des cours internes, de façon approfondie.

Pour la classe 1978, début de l'apprentissage de 3 ans au mois d'août, nous pouvons encore prendre en considération des candidats.

Téléphonez-nous au No 037-34 21 21.

Notre service du personnel vous renseignera volontiers.

MICARNA SA
Fabrique de produits carnés
1784 Courtepin (FR)

17-1714

L'Hôpital de la Gruyère - Riaz

engage pour entrée immédiate

2 AIDES DE CUISINE

Nous offrons :

- semaine de 45 heures
- 2 jours de congé hebdomadaire
- possibilité de loger et prendre les repas à l'hôpital
- travail dans cuisine moderne.

Faire offres à la Direction de l'hôpital, ☎ 029-2 84 31.

17-120446

Mécanicien d'auto
cherche
travail intéressant

pour tout de suite.

Expérience dans diverses marques.

Diplôme de l'école de commerce.

☎ (037) 43 29 10

17-1700

Demoiselle, plusieurs années d'expérience
cherche place comme

employée de bureau

Offres sous chiffre 17-300414, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Nous cherchons
filles ou dames de buffet

travail régulier, dimanche congé

Entrée : 1er mars 1978

Restaurant « Les Charmettes »
Jean-Claude Hinden - ☎ 22 12 00

81-30096



ROMONT TEL. 52 27 21
cherche pour de suite
JEUNE CUISINIER

17-683

On cherche pour un relais routier
une serveuse

débutante acceptée.

Horaire de 8 heures, congés réguliers.

ainsi qu'

une fille ou dame

pour aider aux travaux du ménage.

Entrée de suite ou à convenir

S'adr au ☎ (037) 61 24 62
ou se présenter au
Relais du Marronnier - Grandsivaz

17-21100

Musées et galeries Musées et galeries

Dès ce soir, nouvelle exposition au Musée
L'astronomie en photos :
un univers fascinant

Vendredi 10 février à 19 heures, aura lieu au Musée d'histoire naturelle, le vernissage de l'exposition « Univers Vivant », placé sous le patronage de « la fondation Robert A. Naef pour un observatoire fribourgeois » et de la société des sciences naturelles.

Considérée par les scientifiques comme la mère des sciences, l'astronomie est peu connue chez nous. Cette exposition a donc pour but de sensibiliser le public. Alors que nous vivons l'ère spatiale et que les médias portent l'actualité astronomique à domicile, elle offre la possibilité d'en connaître davantage sur un domaine souvent réservé aux spécialistes.

Selon une réalisation de M. Arnold von Rotz, président de l'association astronomique de Zurich, en collaboration avec le service photographique de la société astronomique suisse et les services techniques et culturels Migros, le musée présente des photographies et documents sur cet univers fascinant. Ils proviennent aussi

bien de travaux d'amateurs que des plus grands observatoires mondiaux, sans oublier La NASA. Au centre de cette manifestation : des plans, une maquette de l'observatoire et une grande lunette astronomique, propriété de la fondation Robert A. Naef, qui montrent ce qui sera réalisé prochainement aux alentours de Fribourg.

L'intérêt et l'écho rencontrés seront un encouragement pour la prompte élaboration de ce projet. Une exposition à visiter pour le plaisir des yeux. Une occasion d'admirer ces étoiles qui fascinent autant le scientifique que le poète ! Pour les passionnés, M. le professeur Wild donnera une conférence sur les planètes le jeudi 16 février à l'aula de l'institut de chimie.

Notons que ce vernissage sera honoré de la présence de M. le conseiller d'Etat Marius Cottier, Directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg, et de M. le professeur Max Schürer de l'Université de Berne, qui prendront la parole.

M. Pz

Les travaux du Grand Conseil

Fusion Monterschu - Cormondes-le-Grand
parrainée par une aide de 370 000 fr.

La fusion de ces deux communes du district du Lac avait été décidée, l'an passé déjà, à la presque unanimité par Grossgurmels et à l'unanimité des 6 citoyens de Monterschu présents lors du vote dans cette commune. M. Hugo Bürgy (dc), rapporteur de la commission et M. Rémi Brodard, commissaire du Gouvernement, rappellent que les deux communes et celle de Kleingurmels sont déjà réunies administrativement, mais que la fusion de Kleingurmels avec les deux autres n'a pu se faire, la situation financière de cette dernière commune étant assez solide pour lui permettre une autonomie et la faire reculer devant une fusion dont elle n'aurait, financièrement, rien gagné. La solidarité est un

sentiment que l'on oublie volontiers dans ces cas.

Monterschu a tout à gagner à cette opération puisque les impôts communaux descendront de 1,25 fr. à 1,15 fr. par franc payé à l'Etat. Monterschu végétait, grâce à une aide spéciale de l'Etat qui s'est montée à plus de 200 000 fr en tout. Cette commune de 46 habitants, selon les statistiques de 1970 n'avait, de plus, aucun espoir de développement économique. Son nom disparaîtra de la liste des communes et Grossgurmels deviendra simplement Gurmels.

Après une intervention de M. Maeder (rd) approuvant le projet, le Grand Conseil l'adopte par 100 voix et une abstention.

Broye Broye Broye

ESTAVAYER APRES LE
NEZ DANS LES ETOILES...

Un gaspillage
éhonté des taxes

Le bref écho que nous avons publié mardi au sujet de l'émission « Le nez dans les étoiles des autres » diffusée lundi soir par la télévision romande nous a valu quelques réactions favorables de la part de personnes indignées par la qualité de cette réalisation. Si, d'une manière générale, les prises de vues de la localité ont été justement appréciées, les commentaires se font par contre aigres-doux à propos du contenu de l'émission. « On cherchait la finesse, mais où donc pouvait-on la trouver dans cet invraisemblable embrouillamini de séquences qui ne faisaient surtout pas rire, sauf peut-être celle du douanier ? », relevait cet habitant de la cité qui assista à l'enregistrement du dimanche après midi. Bref, cette cuvée du « Nez dans les étoiles des autres » ne laissera pas de sauver bien particulière aux Staviacois sinon l'impression d'un gaspillage éhonté des taxes de plus en plus lourdes que doivent acquiescer les concessionnaires. « A ce niveau-là, nous déclarait l'un d'eux, le problème devient véritablement inquiétant ». (GP)

Nominations statutaires
à la Banque de l'Etat

Le Grand Conseil nomme les membres du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat, les censeurs et les censeurs suppléants pour une période de quatre ans. Lors de cette session, il avait tout d'abord à élire deux membres du Conseil d'administration de la BEF, l'un à la suite de l'expiration des fonctions de M. Oswald Zosso, l'autre à la suite de la nomination de M. Louis Barras à la commission de la BEF.

M. Oswald Zosso fut réélu par 80 voix sur 108 bulletins distribués et rentrés. Il y avait eu 15 bulletins blancs et un bulletin nul, soit 16 bulletins non valables et 92 bulletins valables. Il y eut 12 voix éparses.

En remplacement de M. Louis Barras, M. Gaston Sauterel a été élu par 76 voix sur 111 bulletins distribués, 103 bulletins rentrés et 83 bulletins valables. Il y avait eu en effet 19 bulletins blancs, 1 bulletin nul et 20 bulletins non valables. Il y eut, de plus, 7 voix éparses.

En remplacement de M. Charles Droux, démissionnaire, le Grand Conseil a nommé en qualité de censeur M. Jean-Louis Schmutz, de Romont. Il y avait eu 106 bulletins distribués et rentrés, 10 bulletins blancs, 2 bulletins nuls et 12 bulletins non valables. Sur les 94 bulletins valables, la majorité absolue étant de 48 voix, M. Schmutz a recueilli 51 voix et est élu alors que M. Séverin Andrey en a obtenu 38 et il y eut, de plus, cinq voix éparses.

Ville de Fribourg Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Quand la Ville veut redevenir verte...

Les Martiens sont-ils en ville de Fribourg ? On aurait pu le croire en voyant les excavations en forme de cratères pratiquées ces derniers jours de part et d'autre le long du boulevard de Pérolles.

Le problème n'est en réalité pas si compliqué puisque ce sont les jardiniers de la ville qui creusent à cet endroit. Non pour y planter de nouveaux feux rouges, mais pour remplacer les arbres qui n'ont pas la vie facile le long de ce boulevard enfumé.

Or donc, pour plaire aux piétons qui restent sur ledit boulevard, on procède actuellement à un replantage massif sur l'avenue ! Certains en ont déjà déduit que des élections plus rapprochées doteraient chaque ruelle de la ville de quelques arbustes...

Renseignements pris la source, chez le jardinier de ville M. Wieland, il s'agit en fait de remplacement programmé depuis longtemps. Ainsi devant l'Albertinum (notre photo), on vient de planter six « Liquidambar » (bot.), une espèce qui, pour le non-initié, se rapproche de l'ébène. Sur Pérolles, on va planter une quinzaine de tilleuls, des plants âgés de 4 ou 5 ans.

Fait nouveau, on veut assurer à ces nouvelles plantes le maximum de chances de survie, et surtout dans leur extension en terre. C'est pourquoi on a creusé des trous de 5 à 6 m³, pour re-

nouveler d'abord la terre, et leur permettre une extension « terrestre » des plus optimales. Lorsque l'arbre sera planté, la surface creusée sera recouverte de petites dalles ajourées, permet-

tant à la terre et à l'arbre de mieux respirer... la couche de béton ou de goudron qui enserrait l'arbre à quelques centimètres du tronc n'étant en soi pas recommandée... (pib)



Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

VISITE DE MARQUE A LA PLACE D'ARMES DE DROGNENS

Le chef d'arme des troupes mécanisées et légères
était là pour la passation des pouvoirs...



Une photo de fouilles : col de Watteville ; lt col Schüpbach ; col div Haener ; lt col Fasnacht ; col Kämpfer, col brig Grandjean. (Photo Magnin)

Le colonel divisionnaire Haener, chef d'arme des troupes mécanisées et légères, a profité de son passage à Drognens pour présenter aux autorités locales et régionales le nouveau commandant de la place, le colonel EMG Sager, ainsi que les nouveaux commandants des écoles des troupes légères 19-219 et 20-220, soit le col EMG de Watteville et le lt co EMG Fasnacht, ce dernier est d'origine moratoise.

Par la même occasion, la place de Drognens prenait congé des deux commandants en fonction l'année dernière, le lt col Kämpfer, chef de section à l'EMG, et le lt col EMG Schüpbach, qui reprend l'école des blindés 22-222, à Thoune. Le divisionnaire Haener était accompagné de son adjudant, le col brig Grandjean.

Au nombre des invités, nous avons noté MM. Beuret et Vuilloud, respectivement intendants des arsenaux de Fribourg et de Bulle, le major René Aeby,

intendant du PAA, M. Ph. Vallat, intendant de la place de Drognens ; la commune de Romont était représentée par son syndic, M. Schmoutz, celle de Lussy, sur le territoire de laquelle se trouve la place de tir de la Montagne, par M. Baechler, syndic, et celle de Siviriez, par M. Chassot. M. le préfet René Grandjean y avait délégué son lieutenant, M. Jules Prélaz.

Dans son allocution, M. le col div Haener précisa le sens de cette rencon-

tre militaires-civils dans un lieu où nos jeunes recrues des troupes légères apprennent leur métier de soldats. Il se plut à relever les excellentes relations qui existent ici entre l'armée et la population. Au nom de M. le préfet et des autorités communales intéressées, M. Prélaz remercia pour l'invitation et formula des souhaits pour le maintien de ces contacts bienfaisants qui permettent de mieux se comprendre.

Ls P.

A Romont les naissances ont été moins nombreuses
que les décès.

Peut-on parler de crise démographique ?

Le Conseil communal vient d'annoncer qu'au 31 décembre 1977, la population de Romont s'élevait à 3466 unités contre 3486 à fin 1976, donc une baisse de 20 unités. Il y avait 1768 femmes et 1698 hommes, 2712 Fribourgeois, 456 Confédérés et 298 étrangers, 3205 catholiques, 210 protestants et 51 personnes d'autres confessions.

Ce qui incitait dans le bulletin paroissial de février, M. le curé Marcel Sauter à lancer un cri d'alerte, déclarant que, pour la première fois, il y eut, en 1977, plus de décès que de naissances dans la paroisse : 33 baptêmes et 35 sépultures, ajoutant : « Nous prions le Seigneur qu'il mette dans le cœur des parents un profond respect pour la vie, et qu'il rende nos foyers accueillants à tous les enfants que le Seigneur, dans son amour de Père, a prévus pour eux ».

D'autre part, le Conseil communal invite également les propriétaires de bâtiments attenants aux remparts à nettoyer, au printemps, leurs propriétés,

afin de rendre son attrait à la Promenade des remparts. La commune collaborera à l'évacuation des déchets. Nous avons également constaté que nombre d'autres jardins, dans l'extra-muros, sont abandonnés et font taches pitoyables.

Il tient également à préciser que le budget 1978 prévoit la somme de 8000 fr versés à titres de subsides ordinaires à l'Union des Sociétés romantoises et aux sociétés locales. Une démarche est entreprise par la Commission scolaire auprès du Comité de l'école secondaire en vue de synchroniser le congé hebdomadaire de nos établissements scolaires. Un médecin-dentiste-conseil a été désigné en la personne du Dr Wolfgang Ulbricht dans le cadre du service dentaire scolaire.

Enfin, un signe des temps : 12 soumissions ont été présentées pour l'aménagement du carrefour de Massonnens et de la route du même nom.

Ls P.

Le Gambrinus

Bd de Pérolles 1 FRIBOURG ☎ 22 25 22

Dès aujourd'hui, vendredi 10 février :

QUINZAINE HONGROISE

avec tous les soirs dès 19 h. :

Duo BURAI - DERKACS

Spécialités typiques apprêtées par Mme Takács, cuisinière hongroise.

Exemple : SERTÉSKARAJ HAZIASSZONY MODON

17-2319

Le plaisir que vous trouvez à les manger motive à lui seul votre visite, tous les jours nos

FILETS DE PERCHES

- * Meunière
- * frits, sauce Tartare

un régal pour votre palais !

17-666





Jeans Crack
Superserrés.
Archidroits.
Ultralarges.



Jeans Crack pour enfants
Ligne tube. Denim indigo, pur coton.
Gr. 140-170.

35.- - 38.-

Blouse
Coton/polyester. Diverses grandeurs.

9.- - 11.-

Jeans Crack pour dames
Ligne tube, denim indigo, pur coton, lavé,
diverses tailles.

45.-

Blouse
Coton/polyester, diverses couleurs et tailles.

14.-

Jeans Crack pour enfants
Denim indigo, pur coton. Gr. 116-170.

30.- - 38.-

T-shirt brodé pour enfants
Pur coton, diverses teintes. Gr. 104-176.

13.- - 15.-

Jeans Crack pour hommes
Denim indigo, pur coton, diverses tailles.

45.-

Chemise pour hommes
Carreaux contrastés, teinte indigo, légèrement
cintree, pur coton. Gr. 37-44.

30.-

Dans les bleus qui ne se démodent pas (et bien sûr aussi dans les couleurs qui font la mode). Dans les tissus les plus chouettes. Dans les coupes les plus «in» qui avantagent les formes. Tout ce qui plaît est permis... et toutes les fantaisies plairont.

L'as des jeans: Crack.
Le crack des prix: Migros.

En exclusivité à la

MIGROS

En vente dans les Marchés Migros

Affaires immobilières

Fribourg
Rue St-Pierre 30
Tél. 22.81.82

A Marly
(Impasse de la Colline) nous louons
2 1/2 pièces

- entrée :
- date à convenir
- immeuble bien situé et bien construit
- place de jeux

17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

Fribourg
Rue St-Pierre 30
Tél. 22.81.82

A Courtaman
nous louons
3 1/2 pièces

- loyer très avantageux
- entrée :
- date à convenir
- bonne situation

17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

Fribourg
Rue St-Pierre 30
Tél. 22.81.82

A NEYRUZ
(proximité autoroute) nous louons

3 1/2 pièces
4 1/2 pièces

(attique)

- excellente situation
- loyer avantageux
- entrée à convenir

17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

Fribourg
Rue St-Pierre 30
Tél. 22.81.82

A Villars-sur-Glâne
(quartier Villars-Vert) nous louons

2 1/2 pièces

- immeuble bien situé et bien construit

- entrée :
- date à convenir.

17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

A louer à Autigny dans immeuble HLM

UN APPARTEMENT

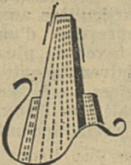
3 1/2 pièces

Fr. 390.- + charges.

Rabais 10% pour rentiers AI et AVS.
Libre début avril.

Construction soignée, appartement spacieux, vue panoramique, tranquillité campagnarde.

Pour visiter et traiter, s'adresser à :



BUROMONT SA
1680 ROMONT

☎ 037-52 17 41
ou 037-37 15 12

17-1280

A VENDRE

à Rosé, en zone villas

TERRAIN
de 1265 m²

complètement aménagé.

Excellente situation plein sud en dessus de la gare.

Eventuellement projets de villas à disposition.

Renseignements sous chiffre 17-500069 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Mode de chaussure qui plaît. Le prix aussi.

Vögele

34⁹⁰ ①



39⁹⁰ ②

Pour dames, mocassins en cuir véritable

Fribourg : rue St-Pierre 24. Avry : Centre Avry, Avry-sur-Matran. Payerne : Vögele Minimarché. Berne.

① Mocassin en cuir box véritable. Semelle néolite, talon de 70 mm. 522-2129 brun P. 36-41 34.90

② Mocassin en cuir box véritable. Semelle PU et talon de 65 mm. 532-2592 brun/brun clair P. 36-41 39.90

104/78

FONT
Auberge de la Couronne

Vendredi 10 février à 20 h 15

GRAND LOTO

Beaux et nombreux lots : jambons, côtelettes, etc.

20 parties Fr. 7.- le carton

Chœur mixte paroissial de Font-Châbles

17-21206

Toutes vos annonces
par **Publicitas,**
Fribourg

Manifestations du jour

FRIBOURG

Musée d'art et d'histoire: exposition « Yoki », artiste fribourgeois, peintures, vitraux. Ouverte de 14 à 22 h.
Musée d'histoire naturelle: exposition « Reconstitution d'une cavité à cristaux du Ziggstock » (région du Grimsel). Système audio-visuel. Ouvert de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.
Galerie de la cathédrale: exposition Jean Roll, huiles; Zaigue, sanguine et plume. Ouverte de 14 h 30 à 18 h 30.
Galerie RB: exposition Raymond Meuwly, dessins. Ouverte de 15 à 18 h 30.
Centre culturel JMF: exposition Benoît de Reyff, Photos. Ouvert de 19 à 23 h.
Poterie du Stalden: exposition permanente.
Eglise de St-Pierre: concert spirituel « Te Deum de Campra ». Org. Chœur de St-Pierre; à 20 h 30.
Cave Chaud 7: récital Jacques Ferry. Loc. Ex Libris; à 20 h 30.

Communiqués

Récollecion 1978 des Unions féminines catholiques du canton de Fribourg

Cette journée de rencontre aura lieu à Notre-Dame de Tours, jeudi 16 février dès 9 h. 30 (s'inscrire pour le repas de midi auprès de Mme O. Schafer, tél. 77 11 30); à Fribourg, (couvent Ste-Ursule), mercredi 1er mars dès 14 h.; à Romont, couvent des Capucins, vendredi 3 mars dès 9 h. 30, (s'inscrire pour le repas auprès de Mme M. Rouiller, tél. 55 12 75); à Bulle (aux Halles), jeudi 9 mars dès 9 h. 30, (s'inscrire pour le repas auprès de Mme G. Oberson, tél. 029 - 2 87 16). Prédicateur M. l'abbé Jean Civielli. Thème: « Avons-nous encore besoin d'être sauvés? ».

Vernissage au Musée d'histoire naturelle

C'est ce soir à 19 h. au Musée d'histoire naturelle qu'a lieu le vernissage de l'exposition « Univers Fascinant ». Cette exposition comprend des photos astronomiques provenant de travaux d'amateurs, des plus grands observatoires mondiaux et de la NASA.

Notre-Dame de la Route

11-12 février à Notre-Dame de la Route « Risquer son visage », week-end de réflexion pour jeunes avec Geneviève Muller et Bernard Gabiou début 10 h. A 14 h., « Adultes et jeunes: incompréhension ou collaboration » week-end de réflexion avec Michel Bavaud, (tél. 24 02 21).

Soirée avec les handicapés mentaux et leurs amis

Demain samedi, comme tous les deuxièmes samedis du mois, à 19 h. à la salle paroissiale de St-Pierre à Fribourg, messe précédée d'une préparation, puis soirée récréative.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses, appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — Et vive la liberté: 7 ans. Corso. — La guerre des étoiles: pour tous.
Eden. — Bernard et Bianca: pour tous. — La communion solennelle: 16 ans.
Alpha. — Un autre homme, une autre chance: 14 ans.
Rex. — Diabolo menthe: 16 ans. — L'étranger: 18 ans. — Rollerball: 18 ans (contestable).
Studio. — Les nouveaux rapports intimes dans les collèges de jeunes filles: 18 ans (contestable). — Chair pour Frankenstein: 18 ans (contestable).

BULLE

Lux. — Le château de l'horreur: 16 ans.

GUIN

Kino-Exil. — Der Jäger von Fall: 16 ans. — Zwei tolle Hunde in Hong Kong: 18 ans.

ROMONT

Cinéma Romontois. — Main d'acier et furie chinoise: 16 ans.

PAYERNE

Apollo. — Décaméron: 18 ans (contestable).

AVENCHES

Aventic. — Easy Rider: 18 ans.

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale: 81 21 11
Police appel urgent: 17
Poste d'intervention: 037 21 17 17
Police de sûreté jour: 037 21 13 22
Police de sûreté nuit: 037 21 17 17
Police de circulation: 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine: 037 21 11 11
Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ☎ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.
Médecins-dentistes: dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h; samedi de 8 à 11.30 h; autres jours: de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h. ☎ 22 33 43.
Ambulances: ☎ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.
Feu: abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux: ☎ 22 30 18.
Pharmacie de service du vendredi 10 février: pharmacie Lapp, Place St-Nicolas 159).

HOPITAUX

Cantonal: ☎ 82 21 21. Heures de visites: chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.
Daler: ☎ 82 21 91, heures des visites: chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 20 h; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits; tous les jours de 10 à 21 h.
Garcia: ☎ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).
Sainte-Anne: ☎ 81 21 31, chambres privées: de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches; chambres communes: de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial: ☎ 22 10 14. **Aides familiales du Mouvement populaire des familles**: ☎ 24 56 35. **Aides familiales de la paroisse réformée**: 46 18 45. **Service de soins à domicile**: ☎ 22 93 08. **Service de babysitting**: ☎ 22 93 08. **SOS futures mères**: tous les jours permanence ☎ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1: ☎ 22 54 77; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h.
Centre de planning familial, square des Places 1: ☎ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h; ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer: ☎ 22 84 88.
Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute »: rue St-Pierre 26, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8: ☎ 037 22 27 47; réception: mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer: route des Daillettes 1, du lundi au vendredi de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. ☎ 037 24 99 20.

Radiophotographie publique: chaque 1er et 3e jeudi du mois, à la route des Daillettes 1; de 9 à 12 h.
Dispensaire antituberculeux: le vendredi, de 8 h 30 à 9 h 30, à l'Hôpital cantonal, seulement sur rendez-vous.
Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30: mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ☎ 22 29 01.

A.A. Alcoliques anonymes, CP 29, 1701 Fribourg. ☎ 26 14 89.
Villa Myriam: (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ☎ 22 64 24.
Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217: le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h.

Consommateur information, Pérolles 8. ☎ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.
Crèche universitaire pour enfants d'étudiants: se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedeler 9, 1723 Marly.
Crèche de la paroisse réformée: chemin des Bains 1 ☎ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places: ☎ 22 11 56. Location spectacles: ☎ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8: ☎ 23 33 63.

Piscine du Levant: ouverte le samedi et le dimanche de 8 à 20 h, du lundi au vendredi de 12 à 14 h et de 17 à 22 h.

Piscine du Schenberg: ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuwillens: ☎ 31 12 14.
Ludothèque (service de prêt de jouets): ouverte le lundi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h; le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 11 h, avenue Granges-Paccots No 3.

Bibliothèque cantonale universitaire: ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Bibliothèque de la Ville et Société de Lecture, avenue de Rome: heures d'ouverture: lundi, mardi et vendredi, de 14 à 18 h; mercredi et jeudi de 10 à 12 h, et de 14 à 18 h; samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 heures.

Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42: heures d'ouverture: mardi et jeudi, de 14 à 17 h; samedi matin: de 9 à 11 h 30.
Deutsche Bibliothek, Gambahstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg: ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique: Heures d'ouverture: Lundi-Samedi: 8 h. à 17 h.

Musée d'histoire naturelle: ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Musée d'art et d'histoire: lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux:
 — refuge pour chiens à Montécu: 33 15 25.
 — inspecteur cantonal: ☎ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz: ☎ 284 31. Jours de visites: chambres communes, lundi-vendredi: 14-15 h. et 19-20 h. Samedi-dimanche (fériés) 14-16 h. et 19-20 h. — Chambres privées et mi-privées: chaque jour de 14 à 20 h.
Hôpital de Billens: ☎ 037 52 27 71, horaire de visites: tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie: pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez: ☎ 037 72 11 11. Heures de visites: jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel: ☎ 037 44 13 83. Heures de visites: tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac: ☎ 037 63 21 21. Heures de visites: tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-St-Denis: ☎ 021 56 79 41. Heures de visites: chambres communes: de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30, du lundi au samedi, de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h., les dimanches et jours fériés; idem pour les chambres mi-privées, sauf jusqu'à 15 h. 30, l'après-midi, en semaine; en chambres privées, visites libres tous les jours jusqu'à 20 h. 30, les dimanches et jours fériés, jusqu'à 20 h. Pas de visites pour les enfants, le soir.

Pharmacies du Centre commercial Avry et du Centre commercial « Jumbo », à Villars-sur-Glâne: ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTES DE GENDARMERIE

SARINE
 Fribourg: 21 17 17
 Belfaux: 45 11 28
 Cottens: 37 11 25
 Farvagny: 31 11 23
 Le Mourét: 33 11 12
 Prez-vers-Noréaz: 30 11 56

LAC
 Morat: 71 20 31
 Courtepin: 34 11 45
 Gempnach: 031 95 02 70
 Cormondens (Gurmels): 74 12 60
 Châtiers: 031 95 51 73
 Sugiez: 71 24 38

BROYE
 Estavayer-le-Lac: 63 13 05
 Cheyres: 63 11 86
 Cousset: 61 24 83
 Cugy: 61 40 21
 Dommidier: 75 12 51
 Saint-Aubin: 77 11 36

GLANE
 Romont: 52 23 59
 Châttonnaye: 68 11 17
 Orsonnens: 53 11 40
 Rue: 021 93 50 21

GRUYERE
 Bulle: 029 2 56 66
 Broc: 029 6 15 45
 Charmey: 029 7 11 48
 Neirivue: 029 8 11 18
 La Roche: 037 33 21 46
 Vaulruz: 029 2 78 12

SINGINE
 Tavel: 037 44 11 95
 Guin: 43 11 72
 Bœssingen: 031 94 72 43
 Planfayon: 39 11 35
 Flamati: 031 94 01 96
 Lac-Noir: 32 11 06

VEVEYSE
 Châtel-Saint-Denis: 021 56 72 21
 Attalens: 021 56 41 21
 Porsel: 021 93 72 21
 Semsales: 029 8 51 22

AMBULANCES
 Bulle: 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
 Tavel: 037 24 75 00
 Estavayer: 037 63 21 21
 Romont: 037 52 13 33 - 52 27 71
 Châtel-St-Denis: 021 56 71 78

SAUVETAGE
 Colonne de secours du Club alpin suisse ☎ 029 2 56 66.
 Sauvetage par hélicoptère: ☎ 029 6 11 53
 Sauvetage sur le lac de la Gruyère: ☎ 029 2 56 66.
 Sauvetage sur le lac de Neuchâtel: ☎ 037 63 13 05.
 Sauvetage sur le lac de Morat: ☎ 037 71 29 10.
 Infirmerie de Charmey: ☎ 029 7 15 89.

CURIOSITES
 Bulle - Musée gruérien: fermé pour cause de déménagement.
 Bulle - Bibliothèque publique: salle de lecture: mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres: mercredi de 19 h 30 à 21 h 30; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.
 Gruyères, château: exposition à la salle de l'arsenal.
 Gruyères - Fromagerie modèle: visites en permanence.
 Estavayer-le-Lac - Musée historique: ☎ 037 63 10 40, ouvert les samedis et dimanches de 14 à 17 h. Jusqu'au 28 février.

Veveyse Veveyse Veveyse Veveyse

CHATEL : TOUS LES CHATS DOIVENT ETRE VACCINES

Un cas de rage ayant été constaté sur un chat sur le territoire de la commune de Châtel-St-Denis, le vétérinaire cantonal a ordonné la vaccination obligatoire contre la rage de tous les chats du chef-lieu veveysan. On sait que les chats vaccinés reçoivent un collier rouge visible de loin. Dès le 22 février, les chats non vaccinés seront abattus par les organes de la chasse ou de la police.

Le vétérinaire cantonal rappelle en outre qu'à Châtel-St-Denis, chiens et chats doivent être gardés ou enfermés

ou, s'ils se trouvent en plein air, tenus en laisse ou parqués dans un enclos sûr. Le propriétaire qui ne peut observer ces mesures doit faire le nécessaire pour que ses animaux soient abattus. En outre, aucun chien ou chat ne doit quitter le territoire de la commune de Châtel-St-Denis ou y être introduit.

Le communiqué conclut en rappelant que toute infraction à cette ordonnance sera réprimée selon les dispositions pénales de la loi fédérale sur les mesures à prendre pour combattre les épidémies. (Y.C.)

LES SAMARITAINS EN GRIS-VERT FONT LE POINT

L'assemblée générale de la Société des sanitaires militaires a eu lieu, il y a quelque temps, à l'hôtel Central à Fribourg. Le président, Jean Strebel, salua la présence du groupement romand en la personne du major Jean-Claude Luy de Lausanne, de M. Pierre Jungo, of technique, M. Louis Gross, chef des

exercices et la présence de membres d'honneur vétérans, et les actifs.

Dans son rapport, il releva deux manifestations importantes, le 75e anniversaire de la société et l'assemblée générale suisse en 1977 à Fribourg, cette dernière a eu un grand succès par sa parfaite organisation.

Il releva la bonne camaraderie qui existe avec la société sœur des samaritains. Il salua la présence de deux nouveaux membres, Mme Praetzel et Mlle Krattinger.

Un vitrail fut remis à M. Léon Schaffnerberger, pour 25 ans d'activité. Des remerciements sont adressés au docteur Pierre Jungo et à M. Louis Gross pour leur dévouement.

Des vifs remerciements sont adressés à la famille de M. Meinrad Brugger de Marly qui reçoit la société une fois par année à sa ferme, preuve d'une belle amitié.

L'assemblée prend acte de la démission du président, M. Jean Strebel qui se retire après 10 ans d'un grand dévouement. Il est nommé membre d'honneur.

Le représentant romand, le major Jean-Claude Luy, apporta les salutations et les amitiés du groupe romand. Il a été totalement structuré, et comprend un comité, un président et 4 secrétaires. Il souhaite des contacts plus nombreux avec la société romande. Il sera organisé des cours pour moniteurs, des concours. Il se recommande pour le recrutement des sanitaires. (Ip)

Boîte aux lettres

« Nous qui », hier « sans nous » maintenant

Monsieur le rédacteur,
Ainés... Anciens, Cheveux blancs, Chers vieux amis du troisième âge! Pourquoi pas? J'avais pensé un jour que nous pourrions aussi nous nommer tout simplement « Nous qui ». Cela est tellement vrai que souvent on nous entend dire aux nouvelles générations: ah! Nous qui avons connu les débuts tristes de notre vie, Nous qui avons vu les automobiles. Nous qui savons ce que c'était de vivre sans confort, sans électricité, sans téléphone, sans TV, sans machine à laver, et de même sans réfrigérateur! Ah! Nous qui... Nous qui... Nous qui... Les jeunes écoutent ou font semblant d'écouter... en pensant à autre chose et faudra-t-il de temps en temps, leur rappeler affectueusement que, s'ils se moquent un peu de nos « Nous qui », nous sommes souvenez pour eux des « Sans nous ».

Je circulais il y a quelques jours dans un bus à Fribourg depuis Pérolles au Tilleul. Que de jeunes assis, et pas même l'un d'eux pour y laisser une place assise à une personne de 62 ans aux cheveux blancs. Et je songeais à toutes ces merveilles dont la jeunesse profite maintenant sans y prêter même son attention. L'automobile avec son poste de radio, le train rapide et luxueux qui passe au loin, l'avion qui vole au-dessus de nos têtes. C'est à la somme des innombrables travaux que nous avons accomplis depuis le début du siècle qu'on le doit. Les ingénieurs, les ouvriers, les artistes, les artisans, les agriculteurs, c'étaient Nous qui, comme nous avons aussi peiné pendant des années lourdes et dures. Chacun dans son domaine, pour que le monde devienne ce qu'il est devenu, et peiné dans des conditions très difficiles que n'arrivent pas à imaginer tous ceux qui sont nés cinquante ou septante ans après nous.

Nous qui... racontons si volontiers le passé, au risque de quelque rire au nez, ayons au moins la fierté de nous rappeler avec la bonne humeur que nous sommes aussi des « Sans nous... » et pensons-y sans grande amertume que nous méritons aussi quelquefois un petit merci et un petit sourire de gratitude des jeunes. Un petit merci et un sourire, c'est si ravissant à notre âge.

Robert-Roger Zurkinden

Calendrier

Vendredi 10 février

SAINTE SCHOLASTIQUE, vierge

De sainte Scholastique, sœur de saint Benoît nous ne savons que ce que nous rapporte saint Grégoire le Grand dans le passage des Dialogues où il évoque l'histoire de saint Benoît. Née comme son frère à Norcia, en Ombrie, vers 480, elle nous apparaît aux côtés de son frère lorsque ce dernier est fondé son monastère du Mont-Cassin. Elle-même dirigeait un monastère de moniales situé au pied de la colline, à Palmubariola. Le frère et la sœur se retrouvaient ensemble une fois par an dans une dépendance du Mont-Cassin située à mi-chemin des deux couvents. Un jour que Scholastique avait le pressentiment de sa fin très prochaine, elle supplia son frère de prolonger l'entretien. Comme Benoît refusait de passer une nuit hors de son monastère, Scholastique adressa une suppliante prière au ciel. Et voilà que le temps alors seréin se chargea de nuages et une pluie torrentielle se mit à tomber, obligeant Benoît à attendre le matin. Trois jours après Benoît voyait l'âme de sa sœur monter au ciel sous la forme d'une colombe. Il fit déposer le corps de sa sœur dans le tombeau qu'il s'était fait réserver pour lui-même.

Chronique musicale

Trois chœurs collaborent pour un concert spirituel

TE DEUM DE CAMPRA

Trois chœurs se sont associés pour réaliser le concert spirituel qui se déroule ce soir, vendredi, à l'église de St-Pierre à Fribourg, et une semaine plus tard à Belfaux. Il s'agit du Chœur mixte de la paroisse de St-Pierre et de l'Union chorale La Mutuelle, tous deux dirigés par Charles Descloux. Le chœur mixte de Belfaux, qui s'était déjà une fois associé à une telle réalisation, participe aussi à cette expérience. Le programme est dominé par une œuvre d'André Campra (1660 - 1744), un « Te Deum ».

Le programme du concert comprend en plus du « Te Deum » de Campra, plusieurs pièces de cappella, soit pour chœur d'hommes, soit pour chœur mixte. Deux « Negro spirituals » figurent à côté de plusieurs pièces de la Renaissance, certaines connues, telles que « l'Exultate Deo » de Scarlatti, d'autres moins connues, tel ce « Filiae Jerusalem » de Francesco Surianus. Une œuvre de l'organiste de St-Pierre, Georges Philiot, sera créée lors de ce concert. Il s'agit d'une pièce intitulée « Je crois en un seul Dieu » pour voix seule et orgue; Pierrette Pequegnat en sera l'interprète.

Le directeur du chœur mixte de St-Pierre et de La Mutuelle, Charles Descloux, nous a précisé qu'il avait cherché à concevoir un programme qui avait une certaine unité, raison pour laquelle il a placé les chœurs de la Renaissance au début. Quant au Te Deum de Campra — Campra était un musicien français descendant de parents italiens — il s'agit d'une œuvre faisant appel à quatre solistes et à un chœur à cinq voix mixtes; l'écriture en est assez difficile. C'est précisément M. Descloux, l'œuvre la plus difficile à laquelle les ensembles participant se sont attaqués. Pour les parties solistiques, on a fait appel à Pierrette Pequegnat, soprano, Claudine Perret, alto, Charles Jauquier, ténor et Michel Brodard, basse. La partie orchestrale sera tenue par l'orchestre de Jeunes de Fribourg. Il a été préparé par Théo Kapsopoulos. Les jeunes musiciens ont suivi une préparation très sérieuse et ils ont travaillé avec enthousiasme, constatait encore Charles Descloux.

M. Fl.

J.F. DEMIERRE
 Ventres - Installations
 Réparations - Echanges
 Avenue Beauregard 18
 Fribourg ☎ 24 40 50
 17-780

Les nouveaux tons printaniers

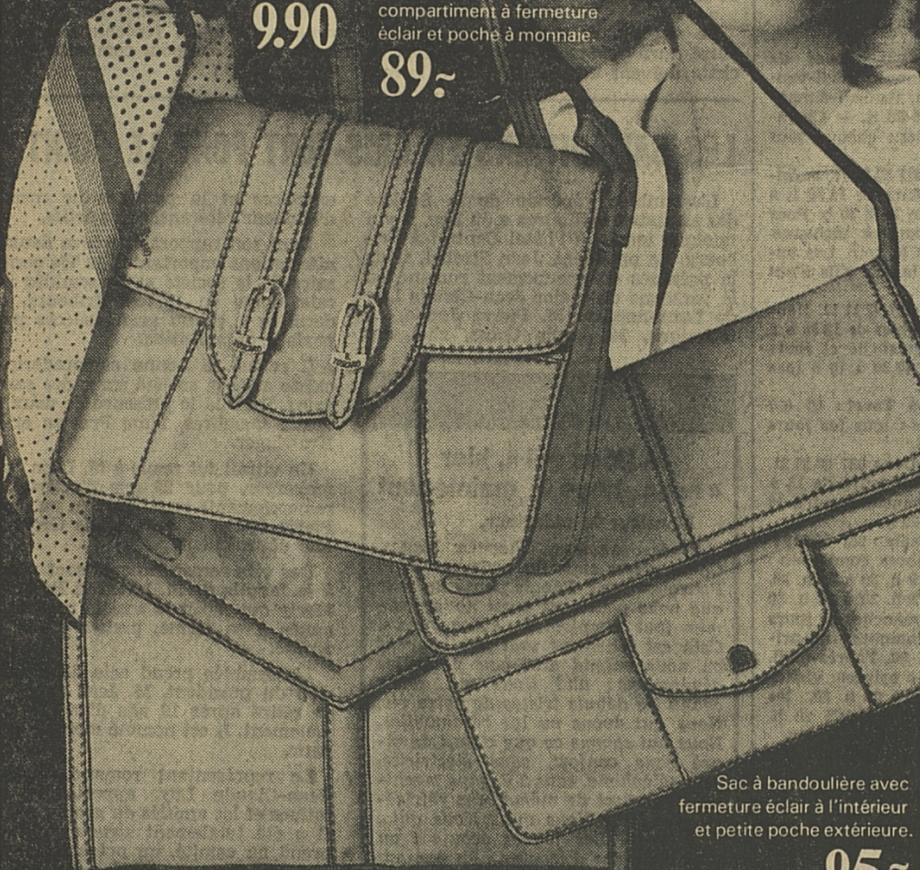
... sont arrivés avec ces sacs de dame en cuir vachette, souple et doux, travaillé dans les lignes de la mode actuelle.

Foulard pour dames, 70 x 70 cm, à pois sur fond écru, en crêpe polyester.

9.90

Sac à bandoulière avec séparation intérieure, compartiment à fermeture éclair et poche à monnaie.

89.-



Sac à bandoulière avec fermeture éclair à l'intérieur et petite poche extérieure.

95.-

Pochette à rabat avec bandoulière amovible et compartiment intérieur à fermeture éclair.

69.-

6/11

coop city

RUE ST-PIERRE
FRIBOURG

P 1/2 gratuit.
Restaurant avec terrasse au 1^{er} étage

Grands Magasins d'Actualité

VILLE DE FRIBOURG

Plan d'alignement de la route des Arsenaux

Conformément à l'article 37 de la loi sur les routes et aux articles 55 à 59 de la loi sur les constructions, la ville de Fribourg met à l'enquête publique

le plan d'alignement de la route des Arsenaux

avec les emprises et le trottoir, sur le secteur place de la Gare - rue des Pillettes.

Le plan peut être consulté au Secrétariat de l'Edilité, Grand-Rue 37, 1^{er} étage ou à la Préfecture de la Sarine, du lundi 13 février au mercredi 15 mars 1978 inclusivement.

En vertu de l'article 57 de la loi sur les constructions et de l'article 51 de son règlement d'exécution, tout intéressé et toute personne dont les intérêts juridiquement protégés sont touchés par le plan peuvent faire opposition audit plan par dépôt d'un mémoire motivé auprès du Secrétariat de l'Edilité, Grand-Rue 37, 1700 Fribourg, pendant la durée de l'enquête, c'est-à-dire jusqu'au mercredi 15 mars 1978, au soir.

Ville de Fribourg

Direction de l'Edilité

17-1006

Toutes vos annonces
par Publicitas, Fribourg



ACTION!
Pour votre vieux
MATELAS
nous dédommageons
Fr. 60.-
à l'achat d'un
matelas de santé
BICO
ISABELLE

connu par les émissions de publicité à la TV avec sur les deux faces une couche de pure laine vierge de tonte blanche antirhumatismale, ainsi que de fins poils de chameau. Le meilleur contre les **RHUMATISMES** et les **DOULEURS dorsales** et pour cette raison recommandé par les médecins, Fr. 455.-, à la reprise de votre vieux matelas, plus que Fr. 395.-, avec 10 ans de garantie, plus livraison gratuite. Cette action est limitée. BICOFLEX-Sommiers BICO-Matelas et BICOFLEX-Couches Livrables en toutes grandeurs du commerce spécialisé.

MULLER

Tapissier diplômé
FRIBOURG
23, rue de Lausanne
☎ (037) 22 09 19
81-19

OCCASIONS SÛRES

MERCEDES 220
mod. 1969
FIAT 132
mod. 1973
FIAT 124 sport coupé
mod. 1973, avec beaucoup d'access.
FIAT 128, 1300 CL
mod. 1977
FIAT 128, 1100 S
mod. 1976
LADA 1200
mod. 1974
AUSTIN ALLEGRO II
1300, mod. 1976, seulement 9000 km
OPEL BLITZ
mod. 1974, pont en métal léger, bâche
FIAT 128, camping-bus, avec tente de camping, mod. 1977, seulement 7000 km.

Marcel Boschung
Dép. automobiles
3185 Schmitzen
☎ (037) 36 01 01
hors des heures de travail :
☎ (037) 44 17 14

On placera
EN ESTIVAGE
une
quinzaine de
génisses

☎ 029-2 78 64
17-12044

A vendre
CHIOTS
Bergers
allemands

vaccinés, pure race.
☎ 029-6 22 27
17-460160

Der Gemeinderat der Stadt Murten schreibt die Stelle eines

HILFSBAD-MEISTERS

für das moderne Hallen-, Schwimm- und Strandbad Murten aus.

Wir verlangen abgeschlossene Berufslehre und Beherrschung der deutschen und französischen Sprache. Der Bewerber muss im Besitze eines Lebensretterbrevets I sein.

Stellenantritt: Nach Uebereinkunft
Es handelt sich um eine Ganzjahresstelle.

Anmeldung mit Lebenslauf und Gehaltsansprüchen sind bis zum 3. März 1978 zu richten an den

Gemeinderat der Stadt Murten
17-21207

RADIO TV STEINER

L'ASSORTIMENT DE RADIO TV STEINER: QUE LES MEILLEURES MARQUES MONDIALES

exemple:

Chaîne compacte, normes HiFi, mais 4 longueurs d'ondes

TOSHIBA SM 3600

65.-
par mois*
avec le Système Steiner

(Pieds en option)
ou 1'690.- net
*12 mois minimum



Bientôt, la Radio Romande en stéréo!

Longues, Moyennes, Courtes et Ultra-Courtes (FM) mono et stéréo 2 x 25 Watts.
Platine cassette, normales et CrO2 avec Système Dolby (moins de bruits de fond)

Platine Tourne-disques à 2 vitesses semi-automatique.
2 enceintes acoustiques à 2 voies.

La qualité d'abord.

RADIO TV STEINER

à Fribourg au Rez Inférieur de Coop-City
rue St Pierre 22 ☎(037) 22 34 42

Berne: Waisenhausplatz 6 / Bethlehem: Kasparstrasse 7/8
Schönbühl: Shoppyländ

pour conseils à domicile ☎(037) 23 16 31 ☎85 18 49

AVIS IMPORTANT

DE
L'ACTION DE NOËL 1977
VOYAGES POUR
CONSTANCE
(village lacustre)
et
CHAMONIX (Mont Blanc)

L'ECHANGE DES POINTS
aura lieu du 11 février au 4 mars 1978

Bureau d'échange: **GRAND-RUE 6**

(Cercle de l'Union rez-de-chaussée)

HEURES D'OUVERTURE :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h — Samedi de 9 h à 12 h
Téléphone 037-23 48 41

17-8

A vendre
Ford Taunus
Commerciale

1975
R 6 TL
1972
R 4 TL
1968.
Soignées, expertisées
Facilités de paiement

Garage
André CHAUVY
Agence Renault
1776 Montagny-la-Ville
☎ 037-61 46 64
17-2534

A vendre
FIAT 127

blanche, expertisée,
parfait état, Fr. 2800.-
Crédit possible.
☎ 037-61 49 79
17-2603

A vendre
OPEL
Kadett

4 portes, 68 000 km,
garantis, expertisée.
Fr. 3900.-
☎ 037-46 12 00
17-1181

A vendre
FIAT 128

peinture neuve,
rouge, expertisée,
parfait état mécani-
que.
☎ 037-33 26 03
heures des repas
17-2511

A vendre
5
caniches

nains, noirs,
2 mois, croisés.
chienne
Schnauzer
9 mois.
☎ 037-75 14 61
17-21232

A VENDRE

BMW
2002

1970, 140 000 km.
☎ (037) 26 14 52
17-300415

A vendre
PIANO
d'occasion
cadre fer, parfait état
Offres sous chiffre
17-21210 à Publicitas
SA, 1701 Fribourg.



L'annonce
reflet vivant
du marché

JE LIS
LES ANNONCES
PARCE QUE
J'ENVISAGE L'ACHAT
D'UNE VOITURE



Publinter

Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières

A LOUER

Quartier des Daillettes (commune Villars-sur-Glâne)

LOCAUX COMMERCIAUX

environ 120 m2, loyer intéressant.

Pour tous renseignements : ☎ 037-82 11 01, int. 64

M. Schäfer.

17-7

A louer pour le 1er avril 78 **joli appartement original** pour 2 à 3 personnes Part au jardin pittoresque. Loyer mens. Fr. 650.- ☎ 037-22 50 19 (entre 11 et 12 h) 81-60121

A louer à Estavayer-le-Lac 5 min. de la gare **beau STUDIO** avec confort. Libre le 1er avril. Loyer Fr. 280.- charges comprises. ☎ 037-63 11 31 (heures de bureau) 17-300451

A louer à Montagny-la-Ville **APPARTEMENT meublé de 3 pièces** tout confort. Prix Fr. 420.- charges comprises. Libre de suite ou date à convenir. 17-1636

Gérance Immobilière - Fiduciaire Norbert CHARDONNENS 1564 Domdidier - Tél. (037) 75 26 43

A louer à Romont dans immeuble HLM (anciennement LA RUCHE) **APPARTEMENTS**

3 1/2 pièces Fr. 413.- plus charges
4 1/2 pièces Fr. 475.- plus charges

Libres dès le 1er avril 1978

ainsi que

3 1/2 pièces Fr. 423.- plus charges dès le 1er juin 1978
4 1/2 pièces Fr. 458.- plus charges dès le 1er mai 1978

Pour tous renseignements, s'adresser à :

BUROMONT SA
1680 ROMONT
☎ (037) 52 17 41

17-1280

A LOUER, chemin de la Forêt 20 - 24 immédiatement ou à convenir

2 1/2 pièces Fr. 430.- + charges
3 1/2 pièces dès Fr. 550.- + charges
4 1/2 pièces dès Fr. 580.- + charges

SONT INCLUS : — taxe Telenet
— utilisation machine à laver le linge
— utilisation machine à repasser
— utilisation du séchoir

Pour tous renseignements :

SOGERIM SA
Rue de l'Hôpital 15 ☎ 22 21 12 1700 Fribourg
17-1104

A VENDRE ou A LOUER quartier ensoleillé, vue dégagée, à Villars-sur-Glâne

SPACIEUX APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES surface : 107 m2.

Cuisine avec coin à manger. Place de parc dans garage souterrain.

Pour visites et renseignements : 17-1628

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
TIVOLI 3 - 1700 FRIBOURG
037/22 07 26

Qu'en pensez-vous?



à Avry-sur-Matran **dès Fr. 230 000.-**

avec 1000 m2 de terrain. vous devenez son maître !

Pour la visiter, est à votre disposition : 17-1648

René Brulhart
Agence immobilière
6, Cité Bellevue - 1700 Fribourg
Tél. 037-22 02 61

A louer à Romont, dans immeuble Alouette **appartement de 3 1/2 pièces** Fr. 455.- charges comprises.

Libre de suite ou à convenir ainsi qu'un **appartement de 4 1/2 pièces** Fr. 610.- charges comprises. Libre dès le 1.4.78

Pour tous renseignements, s'adresser à :

BUROMONT SA
1680 ROMONT
☎ (037) 52 17 41

17-1280

A louer **STUDIO meublé** rue des Charmettes 1. Prix 275.- charges comprises. Libre 1er mars S'adresser au ☎ 037-22 98 81 Mlle Sepulveda de 8 h. à 17 h. 17-300458

A louer à Courtaman **appartement 3 pièces** dans villa tout confort, avec jardin. Libre de suite. De préférence à couple d'un certain âge. S'adresser à Mme Fritz Hurni ☎ (037) 34 17 18 17-300346

A louer, plein centre ville, rue principale, conv. notaire, médecin, avocat, fiduciaire, assurance, commerçant

bureau de 6 pièces + dépendances ascenseur.

Libre de suite ou à convenir.

Faire offre sous chiffre 17-21241, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A VENDRE au Lac-Noir quartier tranquille, bien ensoleillé vue dégagée **CHALET-VILLA de 4 PIÈCES + studio**

- séjour avec cheminée
- sortie directe sur pelouse
- construction soignée
- jardin de 1000 m2

Hypothèques à disposition
PRIX DE VENTE : Fr. 264 000.-

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
TIVOLI 3 - 1700 FRIBOURG
037/22 07 26

A LOUER rue de Morat 259 **CHAMBRES MEUBLÉES** Loyer dès Fr. 120.- ☎ 037-22 64 31

s.s.g.i. J. Ed. Kramer s.a. société de surveillance générale immobilière maison fondée en 1881 Place de la Gare 8 - Fribourg - Tél. 037.22.64.31

17-1706

Tea-Room ENZIAN M. Fasel-Morgenegg 1716 Plaffeien ☎ 037 39 10 40

Après le plaisir du ski, faites une halte au nouveau **TEA-ROOM** (avec alcool) à Planfayon 17-1700

A Fribourg, URGENT On demande à louer à l'année **LOCAL environ 50 m2** permettant l'exploitation d'un atelier de couture. ☎ (037) 52 25 05 - 52 25 15 17-21242

A louer pour le 1er avril, Rue des Forgerons **STUDIO RUSTIQUE meublé** ☎ (037) 22 31 33 17-2377

LA GENEVOISE ASSURANCES loue à Fribourg, place de la Gare (Colisée) **BUREAU** N° 37 : 81 m2 au 1er étage Libre à fin septembre 1978 S'adresser à : Jean ROULIN, agent général, place de la Gare 39, Fribourg, ☎ 037-22 50 41. 17-826

A VENDRE, 10 min. voiture ouest de Fribourg **PARCELLE DE TERRAIN A BATIR** 1239 m2 - aménagée Prix : Fr. 37.- le m2. Pour visites et renseignem. : 17-1628

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
TIVOLI 3 - 1700 FRIBOURG
037/22 07 26

A louer à VALLON (5 km de Payerne) dans bâtiment HLM **UN APPARTEMENT de 3 1/2 pièces** tout confort. Libre de suite ou date à convenir. Pour visiter s'adresser à la concierge Mme Ballaman, ☎ 67 11 57. Pour traiter : Gérance N. Chardonnens 1564 Domdidier - ☎ 75 26 43 17-1636

A vendre, à 5 min. de Fribourg **FERME** à rénover complètement, avec 1000 m2 de terrain. Prix à discuter. ☎ 037-22 02 61 17-1648

A louer à Domdidier dans bâtiment HLM **1 appartement de 4 p. 1 appartement de 3 p. 1 STUDIO** Libres dès le 1.4.78 ou date à convenir. Gérance Immobilière - Fiduciaire Norbert CHARDONNENS 1564 Domdidier - Tél. (037) 75 26 43

A louer **appartement de 3 pièces** avec confort, meublé ou non meublé, à 8 km de Fribourg, entre Tavel et Alterswil. ☎ 037-44 16 07 le soir. 17-1700

A louer dans villa **deux appartements 4 1/2 pièces** garage, jardin. Libre de suite ou à convenir. ☎ 037-31 18 88 17-21216

A louer de suite ou à convenir, rue de Lausanne **3 chambres-cuisine** Fr. 180.- mensuel. Régie Louis Muller rue des Pilettes 1 ☎ 22 66 44 17-1619

A LOUER Route Joseph-Chaley 11 - 13 **JOLIS STUDIOS** Loyer dès Fr. 236.- + charges. SSGI J.-Ed. Kramer SA G. Gaudard SA Place de la Gare 8, Fribourg ☎ (037) 22 10 89 - 22 64 31 17-1622

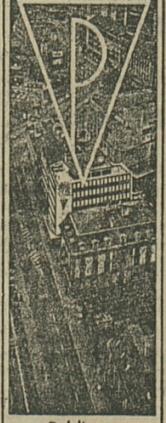
A louer VILLA FAMILIALE confortable, 4 1/2 pièces, Marly-Centre (Pralettes 48), garage, jardins, Fr. 850.- ☎ (037) 23 47 16 17-300421

A LOUER, av. J.-M.-Musy 28 magnifique **APPARTEMENT 4 1/2 pièces + cuisine** au 7e étage. ☎ 22 10 89 17-1622

A GIVISIEZ dans magnifique cadre de verdure, exposition plein sud, à 5 min de voiture de Fribourg, à vendre **PARCELLES de terrain à bâtir** complètement aménagées pour la construction de villas individuelles ou jumelées. Prix de Fr. 43.- à 60.- le m2, selon emplacement. ☎ (037) 24 54 44 17-1515

AFFAIRES IMMOBILIERES A LOUER pour le 1er mars ou 1er avril, à l'avenue du Midi, **appartement 3 1/2 pièces** tout confort. Fr. 560.- charges comprises, télénet. ☎ (037) 24 95 57 (dès 18 h) 17-300459

A louer à Domdidier **1 APPARTEMENT DE 3 PIÈCES** tout confort. Garage à disposition. Libre de suite ou date à convenir. 17-1636 Gérance Immobilière - Fiduciaire Norbert CHARDONNENS 1564 Domdidier - Tél. (037) 75 26 43



Publicitas rue de la Banque 2 Fribourg tél. (037) 22 14 22

L'annonce reflet vivant du marché

Elections communales: tous les candidats

Le 26 février prochain, les citoyens et citoyennes fribourgeois seront appelés à renouveler leurs autorités communales pour une période de quatre ans. A quelques jours de cette importante échéance et fidèle à son principe d'informer le plus largement possible le public, «La Liberté» a effectué un long périple à travers les communes du canton afin de présenter à ses lecteurs l'image la plus complète possible de la situation en cette veille d'armes électorales. La grande majorité des secrétaires communaux (plus de 220) — mais malheureusement pas la totalité — a répondu au questionnaire que nous leur avions fait parvenir il y a une quinzaine de jours. Nous prions dès lors les lecteurs des localités manquantes de ne pas nous en tenir rigueur. La semaine prochaine, «La Liberté» ouvrira ses colonnes aux présidents de districts des formations politiques engagées dans ces élections qui traiteront à leur convenance du thème «bilan et perspectives».

Sarine-Campagne Sarine-Campagne

Arconciel

Prop., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Paul Roulin, syndic, Paul Baumann, Jean-Pierre Bulliard, Julienne Python, Norbert Trinchan. **Liste No 1 (entente communale):** Paul Roulin, Julienne Python, Norbert Trinchan, Bernard Joye, Daniel Python. **Liste No 2 (Arc-en-ciel):** Daniel Dougoud, Wylli Gautschi, Pascal Gross.

Autafond

Tacite, 3 cons., 3 candidats. **Sortants:** Séraphin Bapst, syndic, Gérard Mauron, Jean Aebischer. **Sont élus tacitement:** Séraphin Bapst, Gérard Mauron, Jean Aebischer.

Autigny

Prop., 5 cons., 15 candidats. **Sortants:** Paul Schneider, syndic, Alexis Chablais, Henri Gobet, Rémi Cudré-Mauroux, Francis Dafflon. **Liste No 1 (liste d'entente):** Paul Schneider, Alexis Chablais, Francis Dafflon, Chantal Fröhlich-Pochon, Marcel Sapin. **Liste No 2 (liste des jeunes):** Fernand Berset, Jean-Louis Gasser, Victor Cudré-Mauroux, Jacques Cudré, Pierre Cudré-Mauroux. **Liste No 3 (liste démocrate):** Rémi Cudré-Mauroux, François-Joseph Cudré-Mauroux, André Sciboz, Pierre Berset, Jacques Huguenot.

Avry-sur-Matran/Rosé

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Charles Biemann, syndic, Marius Barras, Georges Furrer, Jean-Marie Barras, René Rossier. **Sont élus tacitement (liste d'entente communale pour la sauvegarde des intérêts d'Avry-Rosé):** Marius Barras, Jean-Marie Barras, René Rossier, Roland Berset, Henri Gétaz.

Bonnefontaine

Tacite, 3 cons., 3 candidats. **Sortants:** Jean Baeriswyl, Emile Aebischer, Marcel Tanner. **Sont élus tacitement:** Emile Aebischer, Jean Baeriswyl, Marcel Tanner.

Chénens

Maj., 5 cons., 12 candidats. **Sortants:** Jean-Marie Berset, Alphonse Gander, Jean Morel, Joseph Nicolet, Gilbert Chardonnens. **Liste No 1 (indépendante):** Jean-Marie Berset, Alphonse Gander, Jean Morel, Joseph Nicolet, Marcel Herbetta. **Liste No 2:** Claude Davet, Hubert Lutzelschwab. **Liste No 3:** Maurice Defferrard, Roland Ponzio, Aimé Defferrard, Roger Daccord, Marc Menoud.

Chésopelloz

Maj., 3 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Ulrich Holzer, syndic, Jules Barras, Charles Chenaux.

La Corbaz

Maj., 3 cons., 4 candidats. **Sortants:** Etienne Baudet, Jean-Pierre Jenny, Pierre Vonlanthen. **Liste No 1 (entente communale):** Etienne Baudet, Jean-Pierre Jenny, Pierre Vonlanthen. **Liste No 2 (représentation villageoise):** Rudolf Kroepfli.

Corjolens

Tacite, 3 cons., 3 candidats. **Sortants:** Pierre Chenaux, syndic, Denis Joye, Georges Messer. **Sont élus tacitement (liste d'entente):** Pierre Chenaux, Denis Joye, Georges Messer.

Cormagens

Tacite, 2 cons., 2 candidats. **Sortants:** Raymond Bapst, Roger Molliet. **Sont élus tacitement (entente communale):** Raymond Bapst, Roger Molliet.

Corminbœuf

Prop., 5 cons., 9 candidats. **Sortants:** François Angéloz, syndic, Pius Tschoop, Félix Monney, Augustin Bochud, Henri Wyss. **Liste No 1 (PDC):** Félix Monney, Jean-Charles Bochud, Albert Joye, Roger Python, Edmond Rosset. **Liste No 2 (socialiste):** Augustin Bochud, Prisca Spicher, Jacques Curty, Jean-Marie Remy.

Corpataux

Prop., 5 cons., 12 candidats. **Sortants:**

Marcel Cudré-Mauroux, syndic, Jacques Chenaux, Maurice Roulin, Gilbert Kilchoer, Martial Rouiller. **Liste No 1 (socialiste):** Liliane Chappuis, Albert Brugger. **Liste No 2 (indépendante):** Marcel Cudré-Mauroux, Jacques Chenaux, Maurice Roulin, Gilbert Kilchoer, Martial Rouiller. **Liste No 3 (progressiste):** Robert Clerc, Jean Monney, Gabriel Mottet, Edmond Sallin, Roger Sieber.

Corseray

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Raphaël Chatagny, syndic, Jean-Marc Baechler, Louis Bongard, Oscar Brühlhart, Maurice Chatagny. **Liste No 1:** Jean-Marc Baechler, Louis Bongard, Maurice Chatagny, Raphaël Chatagny. **Liste No 2:** Christiane Brühlhart, Daniel Chatagny. **Liste No 3 (entente spéciale):** Michel Emmenegger, Michel Brühlhart.

Cottens

Maj., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Robert Nicolet, syndic, Michel Missy, Armand Chatagny, Michel Bertschy, Roger Magnin. **Liste No 1:** Robert Nicolet, Michel Bertschy, Roger Magnin, Walter Loosli, Claude Yerly. **Liste No 2:** Michel Minguely, René Repond.

Enendes

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** René Clément, syndic, Jean-Pierre Schaller, Jean-Paul Bongard, Conrad Clément, Philippe Clément. **Sont élus tacitement (liste d'entente communale):** René Clément, Jean-Pierre Schaller, Philippe Clément, Hélène Dubey, Francis Wicht.

Estavayer-le-Gibloux

Maj., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Fidèle Vial, syndic, Bernard Brunisholz, Jean-Claude Telley, Serge Dénervaud, Henri Macherel. **Liste No 1 (entente communale):** Bernard Chappuis, Gérard Galster, Henri Macherel, Marcel Telley. **Liste No 2 (démocrate):** Jacques Geinoz, René Fillistorf, Roland Waeber.

Farvagny-le-Grand

Prop., 5 cons., 14 candidats. **Sortants:** Médard Remy, syndic, André Eltschinger, Bernard Bovet, Roger Eltschinger, Michel Vial. **Liste No 1 (démocrate-chrét.):** Médard Remy, Roger Eltschinger, Marcel Savoy, Ginette Schneider, Françoise Rolle. **Liste No 2 (salariés):** Michel Vial, Joseph Chassot, Charles Pittet, Jean-Pierre Rumo. **Liste No 3 (radicale-indépendante):** André Eltschinger, Margareta Fluckiger, Francis Piccard d'Alphonse, Francis Piccard de Paul, Georges Pittet.

Farvagny-le-Petit

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Vincent Glannaz, syndic, Hervé Python, André Rolle, Marcel Piccard, Marcel Rolle. **Liste No 1:** Marcel Piccard, Francis Baudin, Paul Folly, Michel Guinard, Marie-Thérèse Terapon. **Liste No 2:** Marie Paul Glannaz, Maxime Philipona, Jules Dévaud.

Ferpicloz

Prop., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Jean Schuwey, syndic, Marcel Jutzet, Raymond Sottas-Bourqui, Marianne Tinguely, Gisèle Saudan. **Liste No 1 (Conseil communal):** Jean Schuwey, Marcel Jutzet, Raymond Sottas-Bourqui, Marianne Tinguely, Gisèle Saudan. **Liste No 2 (démocratique):** Robert Cotting, Bernard Dupraz.

Formangueires

Tacite, 2 cons., 2 candidats. **Sortants:** Paul Schneuwly, syndic, René Deforel. **Sont élus tacitement:** Paul Schneuwly, René Deforel.

Givisiez

Tacite, 7 cons., 7 candidats. **Sortants:** Pierre Brasey, syndic, Bernard Schneider, Alfred Helfer, Léon Collaud, Bernard Mottet, Paul Bersier, Marcelle Garbani-Marietan. **Sont élus tacitement (liste d'entente démocrate):** Bernard Mottet, Paul Bersier, Marcelle Garbani-Marietan, Albert Burke, Roger Nussbaumer, Michel Ramuz, Joseph Stempf.

Sarine-Campagne Sarine-Campagne Sarine-Campagne

Granges-Paccot

Prop., 9 cons., 16 candidats. **Sortants:** Georges Gillon, syndic, Robert Baumeier, René Barras, Fernand Chassot, Hubert Chassot, Marguerite Hausch, Joseph Leibzig, Gabriel Ridoux, Bendicht Sahli. **Liste No 1 (entente):** Georges Gillon, René Barras, Fernand Chassot, Hubert Chassot, Marguerite Hausch, Joseph Leibzig, Gabriel Ridoux, Bendicht Sahli, Marcel Bapst. **Liste No 2 (démocratique):** Dominique Rudaz, Gabriel Boschung, André Bapst, Jean Siefert, Adolf Boschung, Pierre Roux, Marcel Defferrard.

Grenilles

Maj., 3 cons., 5 candidats. **Sortants:** Maurice Vonlanthen, syndic, Victor Tona, Robert Grand. **Liste No 1 (démocratique):** Victor Tona, Robert Grand, Jean Meyer. **Liste No 2 (populaire):** Daniel Charrière, Ernest Clément.

Grolley

Prop., 5 cons., 13 candidats. **Sortants:** Roland Ayer, syndic, Georges Francey, Heinz Fivian, Germain Kolly, Louis Pauchard. **Liste No 1 (entente):** Roland Ayer, Germain Kolly, Henri Jaquet, Jean-Claude Rigolet, Humbert Perriard. **Liste No 2 (union ouvrière):** Georges Francey, Yvonne Schmidtman, Georges Barbieri, Henri Bezat, Rudolf Wylder. **Liste No 3 (Groupement démocrate):** Gabriel Cuennet, Philippe Masseur, Bernhard Meier.

Lentigny

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Alphonse Chappuis, syndic, Roland Krattinger, Fernand Maudry, Jean-Pierre Morel, Roger Uffholz. **Liste No 1:** Jean-Claude Morel. **Liste No 2:** Roland Krattinger, Fernand Maudry, Jean-Pierre Morel, Armand Morel, Marcel Morel. **Liste No 3:** François Perriard, Marc Despont.

Lossy

Maj., 3 cons., 4 candidats. **Sortants:** Michel Barras, syndic, Marius Dafflon, Edmond Rotzetter. **Liste No 1:** Jean-Marie Barras, Romain Barras, Conrad Overney. **Liste No 2:** André Blanchard.

Magnedens

Tacite, 3 cons., 3 candidats. **Sortants:** Ernest Zimmermann, syndic, Alfred Marbach, Jacques Vonlanthen. **Sont élus tacitement:** Jacques Vonlanthen, Michel Vorlet, Jean-Bernard Mauroux.

Marly

Prop., 9 cons., 26 candidats. **Sortants:** Jean Gaudard, syndic, Roland Kolly, Alphonse Balmer, Bernard Cuennet, Oscar Frey, Pierre Kuenlin, Conrad Ritzchoz, Paulette Rouiller, Claude Simonet, Robert Horner. **Liste No 1 (radicale démocrate):** Martine Thiéard, Guy Bochud, Kurt Kung, Jean Martinet, Otto Sonder. **Liste No 2 (PDC):** Jean Gaudard, Pierre Kuenlin, Claude Simonet, René Bornand, Gérard Bourquenoud, Jean-Marie Brugger, Francis Galley, Suzanne Hammer, Felix Schafer. **Liste No 3 (socialiste):** Bernard Cuennet, Juliette Biland, Jean-Marie Barras, Pierre Nussbaumer, René Perroud, André Scacchi. **Liste No 4 (chrétienne-sociale):** Alphonse Balmer, Jean-François Emmenegger, Colette Rodi, Pierre Egger, Guy Muller, Conrad Vesly.

Matran

Prop., 5 cons., 14 candidats. **Sortants:** Meinrad Guex, syndic, Raphaël Mauron, Paul Favre, Francis Roubaty, Bernard Chardonnens. **Liste No 1 (Matran développement harmonieux):** Meinrad Guex, Raphaël Mauron, Paul Favre, Francis Roubaty, Bernard Chardonnens. **Liste No 2 (Matran meilleure collaboration):** Pierre Andrey, Joseph Borcard, Paul Corpataux, Virgile Jaquet. **Liste No 3 (Matran pour le futur):** Marie-Louise Bochud, Henri Dorthe, Marc Maillard, Rose Angéloz, Chantal Dorthe.

Montécru

Maj., 2 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** René Kilchoer, Louis Vial.

Montévraz

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Armand Mivelaz, syndic, Marius Baechler, Norbert Baechler, Marcel Bongard, Louis Richard. **Sont élus tacitement (liste du Conseil communal):** Armand Mivelaz, Marius Baechler, Norbert Baechler, Marcel Bongard, Louis Richard.

Neyruz

Tacite, 7 cons., 7 candidats. **Sortants:** Eloi Gendre, syndic, Bernard Daguët, Bernadette Sallin, Albert Mettraux, Gilbert Mettraux, Louis Page, Pascal Gendre. **Sont élus tacitement (liste d'entente):** Eloi Gendre, Bernard Daguët, Bernadette Sallin, Albert Mettraux, Gilbert Mettraux, Louis Page, Pascal Gendre.

Nierlet-les-Bois

Maj., 3 cons., 6 candidats. **Sortants:** Jean-Marie Mettraux, syndic; Hubert Buchs, Paul Widmer. **Liste No 1:** Armand Papaux, Gérard Ruffieux. **Liste No 2:** Jean-Marie Mettraux, Paul Widmer. **Liste No 3:** Pascal Dorthe, Monique Esseiva.

Noréaz

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Raphaël Crausaz, syndic, Marius Corpataux, Albert Berger, Roland Macherel, Louis Durret. **Sont élus tacitement (liste indépendante):** Raphaël Crausaz, Marius Corpataux, Albert Berger, Jean Chenaux, Benoît Cuennet.

Oberried

Prop., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Robert Gremaud, Gilbert Richard, Arsène Schornoz, René Marthe. **Liste No 1 (Parti autonomiste):** Fernand Schornoz, Michel Marthe, Henri Muller, Henri Brunisholz, Louis Marthe. **Liste No 2 (ancien Conseil):** Arsène Schornoz, Gilbert Richard, René Marthe, Jean-Pierre Wicht, François Richard.

Onnens

Maj., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Vincent Rossier, syndic, Charles Mettraux, Jean-Pierre Piller, Fritz Brönnimann, René Perroset. **Liste No 1:** Charles Mettraux, Jean-Pierre Piller, Fritz Brönnimann, René Perroset. **Liste No 2:** Hans-Jörg Sutter, Marcel Barras, Rose Favre.

Pierrafortscha

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Joseph Scherwey, Bernard Brügger, Olivier Maradan, Georgette Rudaz, Philippe von der Weid. **Sont élus tacitement:** Marius Fragnière, Olivier Maradan, Joseph Oberson, Georgette Rudaz, Philippe von der Weid.

Ponthaux

Prop., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Arnold Riedo, syndic, Gilbert Cuennet, Louis Zbinden, Louis Julmy, Gilbert Stempf. **Liste No 1 (liste populaire):** Arnold Riedo, Gilbert Stempf, Louis Julmy, Joseph Dupond, Bernard Zbinden. **Liste No 2 (entente populaire):** Jean-Louis Broillet, Fernand Clément, Charles Dessonnaz, Marguerite Kunzli, Arnold Riedo.

Posat

Maj., 3 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Théophile Eltschinger, Victor Reynaud, Camille Mory.

Posieux

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Charles Rhème, syndic, François Bochud, Jean Buchilly, Herbert Achermann, Nicolas Pasquier. **Sont élus tacitement (entente communale):** François Bochud, Nicolas Pasquier, Charles Rhème, José Chassot, Hans Schnyder.

Praroman

Prop., 5 cons., 15 candidats. **Sortants:** Armand Richard, syndic, Joseph Buchmann, Romain Kilchoer, Paul Macherel, Armand Wicht. **Liste No 1 (entente communale):** Joseph Buchmann, Armand Wicht, Gérard Horner, Robert Magnin, André Sciboz. **Liste No 2 (libérale indépendante ouvrière):** Adrienne Kilchoer, Vincent Bongard. **Liste No 3 (socialiste):** Paul Macherel, Robert Kolly, Emile Richard. **Liste No 4 (démocrate - chrétienne):** Jean-Claude Broillet, Fernand Clément, Michel Clément, Joseph Lauper, Gilbert Vial.

Prez-vers-Noréaz

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Stanislas Bersier, syndic, André Codourey, Hubert Hermann, Georges Mailard, Georges Robatel. **Sont élus tacitement (liste communale représentative démocrate):** Stanislas Bersier, Hubert Hermann, Georges Mailard, Georges Robatel, Jean Cudré-Mauroux.

Rossens

Prop., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Robert Ayer, Michel Ducrest, Gaston Bulliard, Robert Philipona, Emmanuel Clerc. **Liste No 1 (démocrate-chrétienne):** Robert Ayer, Gaston Bulliard, Michel Ducrest, Charles Ducrest, François Hemmer. **Liste No 2 (salariés):** Emmanuel Clerc, Pierre Heimo, Jean-Paul Mauron, Bernard Michel, Claude Rohrbasser.

Rueyres-St-Laurent

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Jean-Marie Macheret, syndic, Michel Chappuis, Meinrad Clerc, Gilbert Huguenot, Willy Macheret. **Sont élus tacitement (liste Conseil communal):** Michel Chappuis, Meinrad Clerc, Gilbert Huguenot, Jean-Marie Macheret, Willy Macheret.

Senèdes

Tacite, 3 cons., 3 candidats. **Sortants:** Etienne Cotting, syndic, Francis Bon-

gard, Bernard Clément. **Sont élus tacitement:** Etienne Cotting, Francis Bongard, Bernard Clément.

Treyvaux

Prop., 7 cons., 20 candidats. **Sortants:** Albert Bapst, syndic; Denise Biemann, Hérbert Guillet, Bernard Philipona, Vincent Quartenoud, Gabriel Yerly, Henri Yerly. **Liste No 1 (démocrate-chrétienne):** Bernard Philipona, Vincent Quartenoud, Gilberte Quartenoud, Michel Bourguet, Pierre Roulin, Pierre-Joseph Sciboz, Roch Yerly. **Liste No 2 (socialiste):** Paul Bourguet, Marcel Dousse, Jean Jenny, René Papaux, Gabriel Roulin, Gilbert Roulin. **Liste No 3 (libérale-radiale):** Albert Bapst, Denis Biemann, Hérbert Guillet, Gabriel Yerly, Robert Biemann, André Sciboz, Michel Yerly.

Villarod

Prop., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Pierre Pittet, syndic; Pierre Waeber, Hubert Carrel, Fernand Perritaz, Francis Perritaz. **Liste No 1:** Gérard Barras, François Guenet, Gérard Jordan, Louis Michel, Léon Singy. **Liste No 2:** Hubert Carrel, Fernand Perritaz, Francis Perritaz, Rose-Marie Fasel, Jean-Louis Waeber.

Villarsel-sur-Marly

Maj., 3 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Jean Henguely, Yves Kilchoer, Pierre Gendre.

Villars-sur-Glâne

Prop., 9 cons., 23 candidats. **Sortants:** Germain Bouverat, syndic; Ernest Scheuner, Jean-Claude Neuhaus, Jean Roulin, Michel Verdon, Albert Aebischer, Marie-Thérèse Bise, Linus Kaeser, Raymond Gummy. **Liste No 1 (démocrate-chrétien):** Germain Bouverat, Jean-Claude Neuhaus, Jean Roulin, Ernest Scheuner, Charles-Antoine Hartmann, Bernard Jaquet, Alexandre Jung, Gabrielle Mettraux-Baume, Armand Monney. **Liste No 2 (socialiste):** Albert Aebischer, Marie-Thérèse Bise, Michel Verdon, Marcel Laubscher, Reynold Müller, André Schouwey, Yvonne Schütz. **Liste No 3 (radicale-démocratique):** Linus Kaeser, Jean-Pierre Buol, Marie-Thérèse Ruffieux, André Sprenger, Norbert Wicht. **Liste No 4 (liste apolitique):** Jean-Paul Hayoz, Frédéric J.R. Scherrer.

Vuisternens-en-Ogoz

Maj., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Maurice Rolle, syndic; Fernand Grossrieder, Louis Marchon, Georges Macherel, Marcel Droux. **Liste No 1 (entente):** Maurice Rolle, Marcel Roux, Louis Marchon, Fernand Grossrieder, Fernand Python. **Liste No 2:** Nicolas Quartenoud, Jean-Pierre Equey.

Zénaux

Maj., 3 cons., sans dépôt de liste. **Sortants:** Raphaël Wicht, Jean-Bernard Schorderet, Norbert Richard.

Ville de Fribourg

Fribourg

Prop., 9 cons., 39 candidats. **Sortants:** Lucien Nussbaumer, syndic; Fernand Aebischer, Séverin Andrey, Jean-Claude Bardy, Raphaël Bossy, Jean-François Bourgknecht, Georges Friedly, François Nordmann, Claude Schorderet. **Liste No 1 (socialiste):** Georges Friedly, François Nordmann, Marcel Baechler, Irène Baeriswyl-Rouiller, André Bourquard, Marcel Clerc, Denise Dévaud-Gilliard, Michel Lambert, Gaston Sauterel. **Liste No 2 (démocrate-chrétienne):** Jean-François Bourgknecht, Claude Schorderet, Théodore Angéloz, Michel Colliard, Hubert Corboud, Jean-Pierre Dorthe, Anne-Marie Jungo-Nicolet, Pierre Kaeser, Marcel von der Weid. **Liste No 3 (libérale-radiale):** Lucien Nussbaumer, Jean-Claude Bardy, Pierre Boivin, Nicolas Brunisholz, Marie-Jeanne Dubas, Jeanny Gerber, Thomas Häusler, Suzanne Vez, Marc Waeber. **Liste No 4 (indépendante chrétienne-sociale/PICS):** Fernand Beaud, Madeleine Duc-Jordan, Monique Schaller-Chassot, Rita Siegwart, Joseph Vonarburg, Philippe Wandeler. **Liste No 5 (Union démocratique du centre):** Georges Macheret, Hans Bachmann, Peter Heimann, Geneviève Jenny, Bêat Jungo, Jacques Lomaglio.

Merci!

La rédaction de «La Liberté» tient à remercier bien chaleureusement les secrétaires communaux qui, avec beaucoup de bienveillance et de compréhension, ont permis la présentation de ce panorama préélectoral. Œuvrant souvent dans l'ombre, les secrétaires communaux accomplissent une tâche méritoire à laquelle il convenait de rendre hommage. L'occasion nous est ainsi donnée de leur exprimer publiquement notre vive gratitude. (Lib.)

Elections communales: tous les candidats

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

● Suite de la page 27

Auboranges

Prop., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Germain Bovet, syndic; Bernard Crausaz, Gérard Crausaz, Marcel Clerc, Bernard Jayet. **Liste No 1 (entente communale):** Bernard Crausaz, Germain Bovet, Gérard Crausaz, Bernard Jayet, Marcel Clerc. **Liste No 2 (neutre):** Claude Beda, Robert Pittet.

Billens

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Roger Rotzetter, syndic; Louis Demierre, Marius Demierre, Marcel Schmidt, Edmond Sugnaux. **Liste No 1 (entente communale):** Marcel Schmidt, Edmond Sugnaux, Monique Sugnaux, Charly Léchaire, Charly Brülhart. **Liste No 2:** Louis Demierre, Marius Demierre, Emile Rouiller.

Bionnens

Maj., 3 cons., aucune liste déposée. **Sortants:** Marcel Gavillet, syndic; André Gavillet-Cosandey, Louis Vaucher.

Blessens

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Firmin Favre, Edouard Golliard, Alice Panchaud, Jean Perriard, Robert Surchat. **Sont élus tacitement:** Firmin Favre, Edouard Golliard, Alice Panchaud, Robert Surchat, Marcel Conus.

Chapelle

Prop., 5 cons., 4 candidats. **Sortants:** Antoine Grivel, syndic; Emile Maillard, Alexis Jaquier, Marcel Monney, Pierre Auguet. **Liste No 1 (PAI-indépend.):** Emile Maillard. **Liste No 2 (progressiste):** Pierre Auguet, Marcel Monney, Victor Grivel.

Le Châtelard

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Gérard Mesot, syndic; Aimé Pugin, Henri Delabays, Vital Uldry, Louis Oberson. **Sont élus tacitement (liste pour la défense des intérêts communaux):** Gérard Mesot, Aimé Pugin, Henri Delabays, Vital Uldry, Louis Oberson.

Châtonnaye

Maj., 5 cons., 6 candidats. **Sortants:** Jules Schmid, syndic; Gilbert Dévaud-Vaucher, Michel Conus, Gilbert Page, Roland Rey. **Liste No 1 (d'entente):** Gilbert Dévaud-Vaucher, Gilbert Page, Roland Rey, Jules Schmid. **Liste No 2 (sans entête):** Bernard Gremaud, Laurent Brahier.

Chavannes-sous-Orsonnens

Maj., 5 cons., aucune liste déposée. **Sortants:** Oscar Grand, syndic; Jean-Marie Chammartin, Régis Defferrard, André Dubey, André Perroud.

Les Ecasseys

Prop., 3 cons., 4 candidats. **Sortants:** Oscar Papaux, syndic; Gilbert Esseiva, Robert Droux. **Liste No 1 (des indépendants):** Oscar Papaux, Gilbert Esseiva, Willy Audergon. **Liste No 2 (du centre):** Gérald Cardinaux.

Ecublens

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** André Dougoud, syndic; Maurice Ducrest, Bernard Michel, Roland Pache, Christiane Richo. **Liste No 1 (indépendant):** Georges Godel, Ecublens. **Liste No 2 (socialiste):** Gilbert Conus, Eschiens. **Liste No 3:** Christiane Richo, Ecublens; Gérard Baudois, Villangeaux; Gilbert Godel, Ecublens. **Liste No 4:** Robert Demierre, Villangeaux; Marcel Rohrer, Villangeaux; Maurice Ducrest, Eschiens.

Esmonts

Maj., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Edmond Gavillet, syndic; Marcel Panchaud, Marius Equey, Jacques Hertig, Jean-Louis Conus. **Liste No 1 (du Conseil communal):** Marcel Panchaud, Marius Equey, Jacques Hertig, Jean-Louis Conus. **Liste No 2 (indépendante):** Théodore Gavillet, Francis Conus, Edith Defferrard.

Estévenens

Maj., 5 cons., aucune liste déposée. **Sortants:** Maurice Uldry, syndic; Henri Oberson, Georges Oberson, René Uldry, Gabriel Gobet.

Gillarens

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Georges Crausaz, syndic; Annette Crausaz, Paul Périsset, Pierre Perroud, Rosemarie Pittet. **Sont élus tacitement:** Georges Crausaz, Rosemarie Pittet,

Pierre Perroud, Annette Crausaz, Paul Périsset.

Les Glânes

Tacite, 3 cons., 3 candidats. **Sortants:** Patrice Cochard, syndic; Pierre Pasquier, Emile Menétréy. **Sont élus tacitement:** Patrice Cochard, Pierre Pasquier, Emile Menétréy.

Grangettes

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Michel Python, syndic; Gilbert Curty, Bernard Monney, Bernard Thorimbert, Louis Parizot. **Sont élus tacitement:** Michel Python, Gilbert Curty, Bernard Monney, Bernard Thorimbert, Louis Parizot.

Hennens

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Joseph Kolly, syndic; Alfred Maillard, Maurice Mugny, Marcel Bourqui, Julien Jorand. **Sont élus tacitement:** Joseph Kolly, Alfred Maillard, Maurice Mugny, Marcel Bourqui, Julien Jorand.

La Joux

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Eugène Pittet, syndic; Francis Deschenaux, Cyrille Demierre, Jean-Louis Pittet, Albert Menoud-Tercier. **Sont élus tacitement:** Eugène Pittet, Jean-Louis Pittet, Cyrille Demierre (de la liste du Conseil communal), Jean-Louis Menoud-Menoud, Pierre Pittet (de la liste des partis du centre).

Lussy

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Léon Baechler, syndic; Romain Rhème, Maxime Rutscho, René Jordan, Hubert Gillard. **Liste No 1:** Jean-Daniel Raboud, Marius Meuwly. **Liste No 2:** Hubert Crausaz, Clovis Rolle. **Liste No 3:** Léon Baechler, Romain Rhème, René Jordan. **Liste No 4:** André Fragnière.

Massonnens

Prop., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Alfred Deillon, syndic; Jacqueline Gobet, Louis Gobet, Gérard Ménétréy, Ferdinand Rey. **Liste No 1 (Conseil communal):** Alfred Deillon, Jacqueline Gobet, Louis Gobet, Gérard Ménétréy, Ferdinand Rey. **Liste No 2 (socialiste):** Gilbert Bussard. **Liste No 3 (défense des intérêts communaux):** Emile Andrey.

Middes

Maj., 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Marcel Linder, syndic; Paul Barmaverain, Adrien Dougoud, Noël Gougler, Francis Kern. **Liste No 1:** Marcel Linder, Paul Barmaverain, Adrien Dougoud, Noël Gougler, Francis Kern.

Montet

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Paul Leuenberger, syndic; René Demierre-Bovet, Henri Demierre de Paul, Jean-Pierre Pache, Marcel Richo. **Sont élus tacitement:** Paul Leuenberger, René Demierre-Bovet, Henri Demierre de Paul, Jean-Pierre Pache, Marcel Richo.

Morlens

Maj., 3 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Robert Hermann, syndic; Alexandre Magne, Henri Magne.

La Neirigue

Tacite, 3 cons., 3 candidats. **Sortants:** Claudy Defferrard, syndic; Francis Perroud, Marcel Oberson. **Sont élus tacitement:** Claudy Defferrard, Francis Perroud, Marcel Oberson.

Orsonnens

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Max Bulliard, syndic; Gaston Bérard, Alphonse Chassot, Auguste Chassot, Roger Chassot. **Sont élus tacitement:** Max Bulliard, Gaston Bérard, Alphonse Chassot, Roger Chassot (de la liste des Citoyens libres), Auguste Chassot (de la liste des Indépendants).

Prez-vers-Siviriez

Prop., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Joseph Carrel, syndic; Léonard Crotta, Simon Davet, Paul Python, Firmin Oberson. **Liste No 1 (paysans, ouvriers et indépendants):** Léonard Crotta, Firmin Oberson, Roland Sudan. **Liste No 2 (paritaire):** Joseph Carrel, Simon Davet, Paul Python, Thérèse Jaquier.

Promasens

Maj., 5 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** André Jaccoud, syndic; Charles Savary, Bernard Panchaud, Roland Pochon, Andrée Wenger.

Romont

Prop., 9 cons., 22 candidats. **Sortants:** Michel Schmutz, syndic; Georges Sulmoni, Roger Jordan, Gaston Dervey, Fernand Pittet, Pierre Ludwig, Pierre Page, Marcel Barras, André Ecoffey,

Liste No 1 (socialiste): Marcel Barras, André Ecoffey, Marcel Baeriswyl, Augustin Chatagny, Gérard Clément, Jean-Jacques Guillaume, Jean-Louis Thorimbert. **Liste No 2 (radicale-démocratique):** Pierre Ludwig, Pierre Page, Robert Blanc, Rose-Marie Clerc, Raymond Ekchian, Benoît Glannaz. **Liste No 3 (démocrate-chrétienne):** Michel Schmutz, Gaston Dervey, Roger Jordan, Fernand Pittet, Georges Sulmoni, Jean-François Codourey, Nicolas Grand, Aloys Page, Jean-Louis Schmutz.

Rue

Prop., 5 cons., 9 candidats. **Sortants:** Hans-Ruedi Nyffeler, syndic; Irénée Girard, René Bosson, Laurent Bulliard, Bernard Perriard. **Liste No 1:** Jean-Daniel Manz, Françoise Dutoit, Vital Golliard, Marie Perriard. **Liste No 2:** Hans-Ruedi Nyffeler, Irénée Girard, René Bosson, Bernard Perriard, Marcel Prélaz.

Siviriez

Maj., 7 cons., 9 candidats. **Sortants:** Michel Coquoz, syndic; Marie-Thérèse Richon, Louis Deillon, Gilbert Monney, Gabriel Wicht, Gérard Chassot, Marcel Maillard. **Liste No 1:** Marie-Thérèse Richon, Edgar Rigolet, Gilbert Monney, Gabriel Wicht. **Liste No 2:** Michel Coquoz, Louis Deillon, Marcel Maillard f. Arthur, Gérard Chassot, Jean-Paul Conus.

Sommentier

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Louis Castella, syndic; Robert Castella, Michel Rouiller, Antoine Aubry, Martin Castella. **Sont élus tacitement:** Louis Castella, Robert Castella, Michel Rouiller, Antoine Aubry, Martin Castella.

Torny-le-Grand

Prop., 5 cons., 12 candidats. **Sortants:** Armand Bugnon, syndic; André Bugnon, Paul Longchamp, Francis Robatel, Armand Rolle. **Liste No 1 (entente communale):** Armand Bugnon, André Bugnon, Paul Longchamp, Francis Robatel, Armand Rolle. **Liste No 2 (renouveau):** Jean-Marie Bugnon, Roger-Michel Clément, Albert Bapst, Rudolf Zuber, Jean-Marie Vial. **Liste No 3 (démocrate-progressiste):** René Dessonnaz, Léon Bugnon.

Ursy

Maj., 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Hilaire Deschenaux, syndic; Bernard Mauroux, Hyacinthe Gavillet, Gabriel Perriard, Roger Savary. **Liste No 1 (indépendants, ouvriers, artisans):** Hilaire Deschenaux, Bernard Mauroux, Hyacinthe Gavillet, Charly Denervaud, Gérard Périsset. **Liste No 2 (paysans, commerçants, employés):** Roger Savary, Gabriel Perriard, Louis Magnin, René Butty, Josef Eltschinger.

Vauderens

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Joseph Périsset, syndic; Maria Rossier, Gérard Bavaud, Bernard Gachet, Firmin Richard. **Sont élus tacitement:** Joseph Périsset, Maria Rossier, Gérard Bavaud, Bernard Gachet, Firmin Richard.

Villaraboud

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Fernand Margueron, syndic; Louis Dumas, feu Louis, Arnold Dumas, Michel Mauron, Pierre Savary. **Liste No 1:** Louis Dumas, feu Louis, Arnold Dumas, Michel Mauron, Michel Margueron, Max Uldry. **Liste No 2:** Eliane Coquoz, Maurice Clerc, Robert Margueron.

Villargiroud

Maj., 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** André Berset, syndic; Georges Berset, Antoine Chassot, Victor Chassot, Meinrad Phillot. **Liste No 1:** André Berset, Antoine Chassot, Meinrad Phillot, André Dupré, Ernest Pfister.

Villariaz

Maj., 5 cons., aucune liste déposée. **Sortants:** Alexis Gobet, syndic; Marcel Borcard, Jean Dumas, Gérald Equey, Jean-Pierre Equey.

Villarimboud

Prop., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Edmond Rhème, syndic; Ulrich Glauser, Bernard Nicolet, Louis Kern, 5e siège vacant (départ). **Liste No 1 (intérêt communal):** Edmond Rhème, Ulrich Glauser, Bernard Nicolet, Louis Kern, Bernard Genoud. **Liste No 2 (union):** Roland Jordan, Francis Roux, Claude Panchaud, Gérald Yerly, Charles Jenelten.

Villarsiviriaux

Prop., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Eugène Berset, syndic; Marc Berset, Mireille Berset, Marguerite Curtenaz, Pascal Grossrieder. **Liste No 1 (défense**

des intérêts communaux): Marguerite Curtenaz, Romain Berset, Jean-Pierre Berset. **Liste No 2 (populaire d'entente communale):** Pascal Grossrieder, Marc Berset, Bernard Raboud, Daniel Berset, Jean-Marc Berset.

Villaz-St-Pierre

Prop., 7 cons., 15 candidats. **Sortants:** Gabriel Sallin, syndic; Irénée Panchaud, Jean Richo, Laurence Sallin, Bernard Python, Aloys Blanc, Raoul Sallin. **Liste No 1 (groupe des ouvriers, paysans et indépendants):** Gabriel Sallin, Joseph Mauron, (ancien syndic de Fuyens), Irénée Panchaud, Jean Richo, Béatrice Repond, Raymond Débieux, René Esseiva. **Liste No 2 (pour la défense des intérêts communaux):** Aloys Blanc, Georges Butty, Eliane Cudré-Mauroux, Robert Kessler, Bernard Python, Yvan Repond, Gilbert

Strüby. **Liste No 3 (indépendants):** Laurence Sallin.

Vuarmarens

Maj., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Cyrille Conus, syndic; François Conus, Gérard Conus, Charles Bovet, Maurice Maillard. **Liste No 1:** Cyrille Conus, François Conus, Gérard Conus, Pierre Gavillet, Gérard Magne. **Liste No 2:** Gilbert Deillon, Georges Tercier, Raymond Perriard, Francis Gavillet, Fi-dèle Conus.

Vuisternens-devant-Romont

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** André Menoud, syndic; Emile Dumas, Francis Mornod, Urbain Pittet, Bernard Uldry. **Sont élus tacitement:** André Menoud, Emile Dumas, Francis Mornod, Urbain Pittet, Bernard Uldry.

Singine Singine Singine Singine Singine

Alterswil

Prop., 9 cons., 23 candidats. **Sortants:** Alfons Stritt, syndic; Alois Julmy, Arnold Bertschy, Alfred Maeder, Agnes Nydegger, Alois Piller, Anton Pürro, Ernst Schneider, Josef Stadelmann. **Liste No 1 (CVP):** Erwin Aebischer, Silvio Baechler, Anton Pürro, Josef Stadelmann, Felix Sturny, Hubert Sturny, Christine Zurkinden-Zbinden. **Liste No 2 (CSP):** Arnold Brühlhart, Robert Brühlhart, Anton Burri, Marie Käser, Martin Pellet, Peter Raetz, Erwin Vaucher. **Liste No 3 (LDP):** Ernst Schneider, Walter Burkhalter, Hans-Rudolf Fahrni. **Liste No 4 (SP):** Lydia Rohrbasser, Hugo Baechler, Otto Baeriswyl, Eduard Müller, Otto Piller, Hans-Ruedi Spring.

Bösingen

Prop., 9 cons., 16 candidats. **Sortants:** Othmar Schmutz, syndic; Emil Flühmann, Josef Gobet, Walter Hämmerli, Blanka Jungo, Hubert Pauchard, Hans Sorg, Jakob Schmutz, Ueli Schnyder. **Liste No 1 (CSP):** Othmar Schmutz, Hans Sorg, Emil Flühmann, Paul Meier, Hans Zbinden. **Liste No 2 (CVP):** Marliese Thierstein-Linder, Josef Gobet, Anton Jungo, Jakob Schmutz, Erwin Schneuwly. **Liste No 3 (LDP):** Ueli Schnyder, Georges Schneuwly, Eduard Tüscher, Fredy Wüthrich. **Liste No 4 (SP):** Hans Stulz, Hans Jungo.

Chevrolles

Prop., 7 cons., 17 candidats. **Sortants:** Leo Bertschy, syndic; Josef Kolly, Dominik Brühlhart, Alfons Fillistorf, Anton Piller, Georges Riedo, Hans Vonlanthen. **Liste No 1:** Leo Bertschy, Georges Riedo, Felix Aebly, Marcel Uldry, Josef Vonlanthen, Ruedi Vonlanthen. **Liste No 2 (Christlich-Demokratische Partei):** Dominik Brühlhart, Alfons Buchs, Marie Egger, Paul Gauch, Josef Hayoz, Beat Zbinden. **Liste No 3 (Sozialdemokratische Partei):** Alfons Fillistorf, Anton Piller, Elisabeth Aebly-Baechler, Josef Lauper, Gilbert Schafer.

Dirlaret

Prop., 7 cons., 10 candidats. **Sortants:** Leo Delaquis, syndic; Albin Carrel, Daniel Bächler, Robert Rotzetter, Werner Moser, William Aebly, Josef Bächler. **Liste No 1 (CVP):** Daniel Bächler, Albin Carrel, Leo Delaquis, Robert Rotzetter. **Liste No 2 (CSP):** Josef Bächler, Werner Moser, Paul Bächler, Robert Isler, Bruno Köstinger, Walter Schafer.

Guin

Prop., 9 cons., 20 candidats. **Sortants:** Max Jeckelmann, syndic; Marcel Aebischer, Roman Grossrieder, Marcel Haering, Hans Jordil, Yvette Kaeser, Armin Rappo, Erwin Schwaller, Anton Zollet. **Liste No 1 (Christlichdemokratische Volkspartei):** Roman Grossrieder, Max Jeckelmann, Armin Rappo, Anton Brühlhart, Alfons Jungo, Hans Zurkinden. **Liste No 2 (Christlichsoziale Partei):** Marcel Aebischer, Yvette Kaeser, Anton Zollet, Marcel Haering, Anton Ruffieux, Alois Lottaz. **Liste No 3 (Liberaldemokratische Partei):** Arthur Nussbaumer, Werner Bettler, Nikolai Rammind. **Liste No 4 (Sozialdemokratische Partei):** Ester Fischer, Max Baeriswyl, Paul Baeriswyl, Peter Oswald, Hans Tschopp.

Heitenried

Prop., 7 cons., 14 candidats. **Sortants:** Josef Aebischer, syndic, Georges Ackermann, Josef Ackermann, Max Andrey, Josef Bächler, Erwin Mathys, Max Vögeli. **Liste No 1 (CVP):** Josef Aebischer, Josef Ackermann, Hedy Achermann, Jean-Claude Aebischer, Georges Perler, Armin Sturny. **Liste No 2 (LDP):** Erwin Mathys, Max Vögeli, Edith Kreuter. **Liste No 3 (CSP):** Josef Bächler, Hildegard Vonlanthen, Bruno Hayoz, Josef Risse, Pius Schaller.

Oberschrot

Prop., 7 cons., 13 candidats. **Sortants:** Xaver Doussé, syndic; Heinrich Brügger, Aloys Boschung, Ludwig Raemy, Robert Piller, Urs Rudin, Emil

Pürro. **Liste No 1 (Arbeiter-Gewerbe- und Angestelltengruppe):** Emil Pürro, Marie Pürro, Eduard Baeriswyl, Cyrille Brügger, Alfons Lauper, Josef Piller. **Liste No 2 (CVP-CSP Einheitsliste aller Berufsgruppen):** Xaver Doussé, Aloys Boschung, Urs Rudin, Robert Piller, Martha Maeder-Piller, Siegfried Bürgy, Alfons Schafer.

Plasselb

Prop., 7 cons., 13 candidats. **Sortants:** Anton Seewer, syndic; Felix Bürdel, Josef Gremaud, Hans-Ruedi Lauper, Felix Neuhaus, Anton Ruffieux, Felix Ruffieux. **Liste No 1 (CSP):** Thérèse Bapst, Felix Bürdel, Bernard Klaus, Hans-Ruedi Lauper, Paul Neuhaus, Anton Ruffieux. **Liste No 2 (CVP):** Max Andrey, René Bapst, Eduard Clément, Cyrill Ruffieux, Christian Trachsel. **Liste No 3 (LDP):** Felix Ruffieux, Felix Neuhaus.

St-Sylvestre

Prop., 7 cons., 16 candidats. **Sortants:** Paul Bielmann, Hugo Mauron, Gabriel Klaus, Hugo Mauron, Julius Kolly, Josef Jelk, Hubert Zosso. **Liste No 1 (CVP):** Josef Jelk, Julius Kolly, Hubert Zosso, Robert Brünisholz, Daniel Clément, Niklaus Kolly. **Liste No 2 (Bauern Gewerbe Bürger und Angestellte):** Paul Bielmann, Anton Huber, Gabriel Klaus, August Mauron, Hugo Marron, Jörg Müller. **Liste No 3 (CSP):** Luzian Buntschu, Josef Kolly, Otto Clément, Fritz Baumgartner.

Schmitten

Prop., 9 cons., 18 candidats. **Sortants:** Anton Brühlhart, syndic; Peter Jaeggi, Hermann Boschung, Ernest Kaeser, Albin Lehmann, Kanis Lehmann, Alfons Rappo, Fritz Schnell, Linus Zumwald. **Liste No 1 (CSP):** Hermann Boschung, Peter Jaeggi, Alfons Rappo, Arno Fasel, Bruno Fasel, Hubert Zosso. **Liste No 2 (CVP):** Josef Boschung, Raphaël Boschung, Anton Brühlhart, Albin Lehmann, Kanis Lehmann, Marie-Louise Zumwald-Ulrich. **Liste No 3 (LDP):** Alfred Reber, Gerda Gehring, Dietrich Käthi. **Liste No 4 (SP):** Annemarie Kaenel, Hans Bieri, Max Kaeser.

Tavel

Prop., 9 cons., 20 candidats. **Sortants:** Viktor Schwaller, syndic; Josef Zahnd, Alfons Ackermann, Max Aebischer, Dionys Baeriswyl, Erwin Sauterel, Peter Siffert, Theodor Stritt, Peter Zbinden. **Liste No 1 (CSP):** Peter Siffert, Dionys Baeriswyl, Max Blanchard, Paul Clément, Rudolf Meuwly, Franz Müller, Roland Thüler. **Liste No 2 (CVP):** Viktor Schwaller, Max Aebischer, Erwin Sauterel, Alfons Ackermann, Peter Zbinden, Heribert Bächler, Wladimir Schmid. **Liste No 3 (LDP):** Jakob Dubi, Klaus Reber. **Liste No 4 (SP et unabhängige Wähler):** Albert Brühlhart, Max Rigolet, Josef Vaucher, Walter Zürcher.

Tinterin

Prop., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Peter Zosso, syndic; Josef Gauch, Franz Philipona, Hans Rumo, Adolf Vonlanthen. **Liste No 1 (CSP):** Hans Rumo, Adolf Vonlanthen, Peter Zosso, Alois Bertschy, Othmar Tinguely. **Liste No 2 (CVP):** Franz Philipona, Josef Aebly, Josef Riedo.

Wünnewil-Flamatt

Prop., 9 cons., 22 candidats. **Sortants:** Josef Ducrey, syndic; Hans Rudolf Spycher, Franz Baumeler, René Beer, Hans Brosi, Theo Haering, Heinz Heimberg, Hubert Perler, Erwin Schaller. **Liste No 1 (CSP):** Theo Haering, Erwin Schaller, Paul Chatton, Hugo Schaller, Hugo Schneuwly, Josef Schwallier. **Liste No 2 (CVP):** Franz Baumeler, Martin Jenny, Gallus Perler, Antonia Zurbriggen-Lämmli. **Liste No 3 (LDP):** Heinz Heimberg, Heinz Etter, Marcel Jenny, Albert Linder, Rudolf von Niederhäusern, Hans Raemy. **Liste No 4 (Sozialdemokratische Partei):** Katharina Willi-Friedli, Hans Brosi, René Beer, Paul Hostettler, Hans Merian, Heinz Pescador.

● Suite en page 29

Elections communales: tous les candidats

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

Albeuve

Maj., 7 cons., 7 candidats. **Sortants:** Augustin Gurtner, syndic; Germain Delacombaz, Edmond Beaud, Martin Beaud, André Castella, Albert Pythoud, André Tena. **Liste No 1 (entente):** Edmond Beaud, Martin Beaud, André Castella, Augustin Gurtner, Bernard Noble, Albert Pythoud, André Tena.

Avry-devant-Pont

Maj., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Francis Dougoud, syndic; Vreneli Augsburger, Bernard Delabays, Roger Cardinaux, Michel Lauper. **Liste No 1 (Conseil communal):** Francis Dougoud, Michel Lauper, Vreneli Augsburger, Roger Cardinaux. **Liste No 2 (démocrate):** André Chatton, André Liard, René Seydoux. **Liste No 3 (radical indépendant):** Jean-Pierre Charrière, Robert Grivel.

Bellegarde

Prop., 7 cons., 11 candidats. **Sortants:** Beat Schuwey, syndic; Edmund Mooser, Hugo Buchs, Anton Mooser, Gabriel Schuwey, Reinhard Schuwey, Théodor Schuwey. **Liste No 1 (CVP):** Hugo Buchs, Anton Mooser, Beat Schuwey, Gabriel Schuwey, Reinhard Schuwey, Suzanne Buchs-Rauber, Daniel Rauber. **Liste No 2 (BGB):** Edmund Mooser, Theodor Mooser, Alfons Jaggi, Anton Rauber.

Broc

Prop., 9 cons., 18 candidats. **Sortants:** Edouard Rochat, syndic; Michel Clerc, François Audergon, Werner Bischof, Jean-Claude Clément, Bernard Comte, Michel Defferrard, Michel Niquille, Henri Pinget. **Liste No 1 (libérale-radical indépendante):** Edouard Rochat, François Audergon, Michel Niquille, Georges Furrer, Roland Ruffieux, Michel Tomasini. **Liste No 2 (Parti socialiste):** Jean-Claude Clément, Michel Defferrard, Henri Pinget, Liselotte Gawrysiak, Gérard Niclasse, Michel Repond. **Liste No 3 (Parti démocrate-chrétien):** Bernard Comte, Jean Gouglar, Daniel Perritaz, Heidy Reinhardt, Willy Rigolet, Raphaël Sudan.

Bulle

Prop., 9 cons., 16 candidats. **Sortants:** Gaston Dupasquier, syndic; Jean-Pierre Buhler, Gérard Bussard, Pierre Dupasquier, Albert Etienne, Gérard Gremaud, Louis Lanthmann, Pierre Morard, Jean-Bernard Tissot. **Liste No 1 (radicale-démocratique):** Gaston Dupasquier, Gérard Bussard, Pierre Dupasquier, Albert Etienne, Pierre Charrière, Paul Mivelaz. **Liste No 2 (socialiste):** Jean-Pierre Buhler, Louis Lanthmann, Jean-Bernard Tissot, Gaston Pasquier, Georges Thalmann. **Liste No 3 (démocrate-chrétien):** Gérard Gremaud, Pierre Morard, Marie-Rose Corminboeuf, Isidore Gachet, Michel Maillard.

Châtel-sur-Montsalvens

Maj., 3 cons., 5 candidats. **Sortants:** Paul Bussard, syndic; Raymond Haymoz, Charles Savary. **Liste No 1:** Gabriel Jeckelmann, Yves Rétornaz. **Liste No 2:** Raymond Haymoz, Charles Savary, Alfred Barras.

Cerniat

Prop., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** André Ruffieux, syndic; Max Tissot, Maurice Andrey, Jean Charrière, Pascal Charrière. **Liste No 1 (PDC):** Maurice Andrey, Jean Charrière, Jean-Pierre Brodard, Raymond Gaillard, Emile Overney. **Liste No 2 (radicale):** Max Tissot, Camille Charrière.

Corbières

Prop., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Marcel Ruffieux, Armand Despond, René Blanc, Paul Descloux, Lilliane Gasser. **Liste No 1 (entente communale):** René Blanc, James Blanc, Roger Blanc, Gilbert Pugin, Raphaël Ruffieux. **Liste No 2:** Lilliane Gasser, Alice Luthy, William Juillard, Michel Blanc d'André, Lucien Quartenoud.

Crésuz

Maj., 5 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Georges Esseiva, syndic; Paul Albinati, Albin Ruffieux, Georges Ruffieux, Joseph Vienne.

Echarlens

Maj., 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Raymond Liard, syndic; Joseph Deschenaux, Fernand Gremaud, Marcel Gremaud, Bernard Gremaud. **Liste No 1:** Joseph Deschenaux, Bernard Gremaud, Fernand Gremaud, Marcel Gremaud, Charles Gapany.

Enney

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Alfred Gremaud, syndic; Charles Grandjean, Placide Buchs, Marius Richoz, Paul Galley. **Sont élus tacitement (liste d'entente):** Alfred Gremaud, Placide Buchs, Marcellin Grandjean, Gérard Gremion, Romain Sudan.

Estavannens

Prop., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Joseph Caille, syndic; Gérald Jaquet,

François Jordan, Gérard Pharisa, Franz Rösch. **Liste No 1 (union):** Joseph Caille, Gérald Jaquet, Roger Jaquet, Gertrude Jaquet. **Liste No 2 (les Agneaux):** Gérard Pharisa, Franz Rösch, Félix Jaquet, André Caille.

Grandvillard

Prop., 9 cons., 18 candidats. **Sortant:** Casimir Raboud, syndic; Alfred Moura, Raymond Borcard, Suzanne Tena, Jean-Marie Borcard. **Liste No 1 (ouvrière):** Albert Raboud, Georges Magnin, Francis Baechler. **Liste No 2 (PDC):** Casimir Raboud, Suzanne Tena, Gilbert Vaucher, Jean-Louis Vial. **Liste No 3 (Parti radical-démocratique):** Gérard Borcard, Alfred Moura, Oscar Raboud.

Gruyères

Prop., 9 cons., 18 candidats. **Sortants:** Jacques Morard, syndic; André Gremion, Antoine Corboz, Placide Bussard, Paul Gremaud, André Magnin, Auguste Murith, Erwin Raemy, Jean-Pierre Staremborg. **Liste No 1 (radicale-démocrat):** Alfred Boschung, Gilbert Grandjean, Claude Gremaud, Peter Jent, Jacques Seydoux. **Liste No 2 (socialiste):** Pascal Bussard, Maurice Castella, André Gremion, André Magnin, Jacques Murith, André Pauchard. **Liste No 3 (démocrate-chrétien):** Antoine Corboz, André Gremaud de Louis, Jacques Morard, Maurice Moura, Paul Pythoud, Erwin Raemy, Jean-Pierre Staremborg.

Gumefens

Maj., 5 cons., 6 candidats. **Sortants:** Gaston Bovigny, syndic; André Fragnière, Charles Rial, René Rime, Gérard Fragnière. **Liste No 1 (entente communale):** Georges Fragnière, Gérard Fragnière, Louis Morard, René Rime. **Liste No 2 (paysanne):** Elie Fragnière. **Liste No 3 (Union ouvrière):** Aloys Sottas.

Hauteville

Prop., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Constant Ecoffey, syndic; Marcel Pasquier, Marcel Bapst, Michel Berchier, Gustave Schouwey. **Liste No 1 (démocrate-paysanne-ouvrière):** Constant Ecoffey, Marcel Bapst, Jean Bapst, André Clerc. **Liste No 2 (radicale-démocratique):** Marcel Pasquier, Gérard Bovet, Louis Schouwey, de Benoît.

Lessoc

Maj., 5 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Amédée Fragnière, syndic; Joseph Both, Gilbert Fracheboud, Siméon Fragnière, Jean-Pierre Galley.

Marsens

Prop., 7 cons., 14 candidats. **Sortants:** Francis Kolly, Marcel Fragnière, Léon Périsset, Louis Dessibourg, Gérard Buchs, Jean Clerc, Yves Kolly. **Liste No 1 (mouvement social indépendant):** Louis Dessibourg, Jean-Pierre Colliard, Francis Menoud, Jean-Pierre Menoud. **Liste No 2 (Parti démocrate-chrétien):** Francis Kolly, Jean Clerc, Lucette Scyboz, Jules Gapany, Pacifique Pasquier, Michel Perroud, Jean-Marc Philippona. **Liste No 3 (ouvrière):** Yves Kolly, Miguel Bisbal, Joseph Ropraz.

Maules

Maj., 5 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Raymond Menoud, syndic; Francis Pasquier, André Gremaud, François Michel, Benoît Oberson.

Montbovon

Maj., 5 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Maurice Grangier, syndic; Robert Grangier, Louis Grangier, Roger Rey, Jean-Claude Jordan.

Neirivue

Maj., 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Gérard L'Homme, syndic; Aloys Moret, Henri Castella, Pierre-Joseph Geinoz, Antoine Fragnière. **Liste No 1:** Gérard L'Homme, Aloys Moret, Henri Castella-Jordan, Pierre-Joseph Geinoz, Antoine Fragnière.

Le Pâquier

Prop., 5 cons., 9 candidats. **Sortants:** Roger Pasquier, syndic; Louis Magnin, Jean-Marie Tornare, Louis Vial, Eugène Andrey. **Liste No 1 (démocrate-chrétienne):** Roger Pasquier, Jean-Marie Tornare, Louis Vial, Denise Firmann, Régis Pasquier. **Liste No 2 (radicale):** Eugène Andrey, Louis Magnin, Fernande Pasquier, François Pasquier.

Pont-la-Ville

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Philémon Bapst, syndic; Michel Tinguely, Jean Maury, Bernard Maradan, Jean-Pierre Bapst. **Sont élus tacitement:** Michel Tinguely, Jean Maury, Bernard Maradan, Jean-Pierre Bapst, Michel Kolly.

Riaz

Prop., 7 cons., 12 candidats. **Sortants:** Georges Bertschy, syndic; Ernest Savary, Jean-Pierre Charrière, Max Gremaud, Gérard Macheret, Placide Meyer, Madeleine Urech. **Liste No 1 (radicale et indépendante):** Ernest Savary, Madeleine Urech, Jean-Pierre

Charrière, Patrice Gremaud, Joseph Maury. **Liste No 2 (PDC et indépendant):** Georges Bertschy, André Chavannaz, René Mauroux, Marcel Oberson, Joseph Philippona, Marcel Volery, Patrice Blanc.

La Roche

Prop., 7 cons., 11 candidats. **Sortants:** Arthur Kolly, Louis Kolly, Alfred Kolly, Raymond Bouquet, Gérard Scherly, Henri Lehmann, Charles Brodard. **Liste No 1:** Antoine Gaillard, Aimé Bapst, Frédy Waeber, Jean-Claude Brodard, Jean-Joseph Huguenot. **Liste No 2:** Arthur Kolly, Louis Kolly, Gérard Scherly, Henri Lehmann, Raymond Maury, Marcel Tinguely.

Romanens

Maj., 5 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Laurent Frossard, Albert Charrière, Etienne Charrière, Eloi Charrière, René Menoud.

Rueyres-Treyfayes

Maj., 5 cons., 4 candidats. **Sortants:**

Lac Lac

Barberêche

Tacite, 7 cons., 7 candidats. **Sortants:** Gilles Henchoz, syndic; Maurice Werro, Gilbert Waeber, Michel Wicht, Philippe Dumont, Werner Helfer, Walter Rindlisbacher. **Sont élus tacitement:** Gilles Henchoz, Pensier; Walter Rindlisbacher, Villaret; Gilbert Waeber, Breilles; Michel Wicht, Barberêche; Jean Berset, Pensier; Marcel Cotting, Petit-Vivy; Pierre-Henri Pauchard, Barberêche.

Bas-Vully

Prop., 7 cons., 11 candidats. **Sortants:** Emile Seilaz, syndic; Claudine Rügsegger-Racine, Georges Derron-Chautems, Lucien Gremaud-Savary, Javet-Gross-Gürtner, Jean-Samuel Javet-Gaillet, Georges-Emile Schmutz-Hurni. **Liste No 1 (radicale-démocratique):** Emile Seilaz-Schmutz, Lucien Gremaud-Savary, Fritz Gross-Gürtner, Claudine Rügsegger-Racine, Georges-Emile Schmutz-Hurni, Jean-Pierre Derron-Burnier, Alexandre Schmutz-Detry. **Liste No 2 (démocrate-chrétienne):** Jean-Samuel Javet Gaillet, François Chervet-Scheidegger, Adrien Guillod-Götschi. **Liste No 3 (socialiste):** Antoine Cochet-Höchli.

Chandossel

Maj., 3 cons., aucune liste déposée. **Sortants:** Arsène Zosso, syndic; Jean Hayoz, Walter Luthi.

Chiètres

Prop., 9 cons., 21 candidats. **Sortants:** Rudolf Schwander, syndic; Ernst Pfister-Pfister, Fred Rytz, Werner Pfister-Kaltenrieder, Urs Imhof, Kurt Antonietti, Emil Johner-Jaussi, Erich Mäder-Kaufmann, Gottl. Schwab-Mäder. **Liste No 1 (FDP):** Kurt Antonietti, Ja kob Johner-Barth, Paul Krähnenbühl, Hansulrich Munz, Walter Rath, Myrtha Stocker. **Liste No 2 (SP):** Werner Pfister, Fred Rytz, Hulda Wegmüller, Jürg Krebs, Erich Schwab. **Liste No 3 (SVP):** Erich Mäder-Kaufmann, Gottl. Schwab-Mäder, Fritz Tschachtli-Schweizer, Ueli Tschachtli, Ehrhard Wasserfallen. **Liste No 4 (CVP):** Alfred Berger, Hans Etter, Lucie Notz-Hurni, Rolf Notz, Paul Pfister.

Cordast

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Hugo Bürgy, syndic; Paul Hayoz, Fritz Langenegger, Werner Buri, Pius Egger. **Sont élus tacitement:** Hugo Bürgy, Paul Hayoz, Fritz Langenegger, Werner Buri, Pius Egger.

Cormérod

Maj., 5 cons., 9 candidats. **Sortants:** Paul Berset, syndic; Albert Berset, Daniel Andrey, Jean-Claude Blanchard, Emile Helfer. **Liste No 1:** Paul Berset, Albert Berset, Daniel Andrey, Jean-Claude Blanchard, Emile Helfer. **Liste No 2:** Jean-Pierre Bongard, Rodolphe Lehmann, André Nowak, Charles Helfer.

Cormondes-Monterschu

Tacite, 7 cons., 6 candidats (+ 1 à Petit-Cormondes). **Sortants:** Bruno Bürgy, syndic; Othmar Auderset, Marius Bächler, Walter Pfister, Josef Rotzetter, Ferdinand Haas. **Sont élus tacitement:** Bruno Bürgy, Marius Bächler, Walter Pfister, Heinrich Heiter, Josef Rüttimann, Linus Bärswyl.

Courgevoux

Prop., 7 cons., 12 candidats. **Sortants:** Eric Wullemin, syndic; Henri Maillard, Danielle Pfeil, Karl Glauser, Urs Nydegger, Wilhelm Hofer, Alfred Walther. **Liste No 1 (d'entente):** Wilhelm Hofer, Henri Maillard, Urs Nydegger, Danielle Pfeil, Alfred Walther, Eric Wullemin. **Liste No 2 (socialiste):** Karl Glauser, Joseph Portmann, André Fontaine, Josette Wullemin, Erwin Herren, Jean-Pierre Schneider.

Xavier Menoud, syndic; Jean-Marc Schaller, Bruno Muller, Hermann Pittet, Roger Yerly. **Liste No 1 (liste commune):** Jean-Marc Schaller, Bruno Muller, Hermann Pittet, Roger Yerly.

Sâles

Maj., 5 cons., pas de liste déposée. **Sortants:** Gaston Menoud, syndic; René Oberson, Jean Clerc, Gabriel Menoud, Charles Savary.

Sorens

Prop., 7 cons., 12 candidats. **Sortants:** Désiré Ropraz, syndic; Jean-Louis Viloz, Louis Tornare, Jean Privet, Célien Romanens, Michel Savary, Louis Geinoz. **Liste No 1 (démocrate-chrétien):** Michel Savary, Robert Clément, Louis Guillet, Jean-Claude Romanens, André Viloz. **Liste No 2 (radicale-démocrate):** Désiré Ropraz, Célien Romanens, Albert Romanens, Roland Fragnière, Jean-Louis Privet, Marcel Morard, Michel Tornare.

Vaulruz

Prop., 7 cons., 13 candidats. **Sortants:**

Roland Gobet, syndic, Florentin Borcard, Paul Jordan, Albin Seydoux, Oscar Seydoux, Georges Schaller, Bibiane Schmutz. **Liste No 1 (rad.-dém.-ind.):** Roland Gobet, Georges Schaller, Albin Seydoux, René Lambert, Jean-Bernard Droux. **Liste No 2 (démocrate-chrétien):** Paul Jordan, Oscar Seydoux, Laurence Roch-Yerly, Joseph Borcard de François, Benoît Esseiva d'André, Claude Rudin de Maximilien. **Liste No 3 (démocrate-chrétien dissident):** Bibiane Schmutz, Hubert Dunand.

Vuadens

Prop., 9 cons., 14 candidats. **Sortants:** Konrad Richli, William Dupasquier, Ernest Genoud, André Gremaud, Bernard Gremaud, Jean Morand, Martial Progin, Paul Rémy, Aloys Terrier. **Liste No 1 (socialiste):** Hubert Chassot, Imelda Gollard, Paul Rémy, Fernand Terrier. **Liste No 2 (démocrate-chrétienne):** Martial Progin, Louis-Michel Déforel, Albert Gremaud, Bernard Moret. **Liste No 3 (radicale-démocratique):** Lucette Boschung, Konrad Richli, Jean Morand, Bernard Gremaud, Marcel Buchs, Louis Dupasquier.

Lac Lac

Courlevon

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Walter Graber, syndic; Hans Belk, Werner Helfer, Roland Liniger, Hans Mathys. **Liste No 1:** Walter Graber, Hans Belk, Hans Mathys, Roland Liniger, Erwin Liniger. **Liste No 2:** Walter Gosteli, Samuel Stalder-Gutknecht, Rosemarie Schweizer.

Cournillens

Prop., 5 cons., 6 candidats. **Sortants:** Charles Zosso, syndic; Roger Aeby, Véréne Brand, Pierre Kurzen, Raphaël Werro. **Liste No 1:** Charles Zosso, Roger Aeby, Raphaël Werro, Jean-Pascal Biemann. **Liste No 2:** Jean-Marc Werro, Roger Stucky.

Courtepin

Maj., 7 cons., 11 candidats. **Sortants:** Paul Michel, syndic; Conrad Jemmely, Roger Ackermann, Jean-Louis Boschung, Claude Philippona, Fritz Berner, Irma Immer. **Liste No 1 (d'entente):** Paul Michel, Jean-Louis Boschung, Roger Ackermann, Irma Immer, Fritz Berner, Christian Page, Maurice Gremaud. **Liste No 2 (sans entête):** Bruno Bruegger, Charles Reber, Louis Rosset, Francis Meuwly, Raphaël Jemmely.

Courtion

Prop., 5 cons., 11 candidats. **Sortants:** Raymond Maradan, syndic; Louis Forney, Edouard Humbert, Louis Minguely, Emile Telley. **Liste No 1 (mouvement d'action communale):** Marie-Louise Gummy, Séraphin Barras, Edouard Carrel, Jean-Marc Progin, Georges Terreaux. **Liste No 2 (artisans et ouvriers):** Raymond Maradan, Edouard Humbert, Louis Minguely. **Liste No 3 (paysans et ouvriers):** Louis Forney, Emile Telley, Robert Ratzé.

Cressier

Maj., 5 cons., 8 candidats. **Sortants:** Arnold Meuwly, syndic; Bernard Malcotti, Charles Delley, Bernardin Maillard, Marius Muller. **Liste No 1:** Margrit Baechler, Bernardin Maillard, Bernard Malcotti, René Morandi. **Liste No 2:** Charles Delley, Sabine de Mural, Noël Simonet, Georges Steinmann.

Fräschels

Maj., 5 cons., 7 candidats. **Sortants:** Samuel Kramer-Schaffner, syndic; Willy Hunziker, Fritz Aeschlimann, Peter Lauper, Willy Käser. **Liste No 1:** Samuel Kramer-Schaffner, Willy Hunziker, Greti Kramer-Etter, Walter Hurni-Kramer, Hans Etter-Hirt. **Liste No 2:** Willy Käser, Ueli Känel.

Galmiz

Tacite, 5 cons., 5 candidats. **Sont élus tacitement:** Rudolf Benninger-Böhlen, Erwin Goetschi-Simonet, Werner Nacht-Zwahlen, Hans Goetschi-Wolf, Gerhard Merz.

Gempenach

Maj., sans dépôt de liste.

Greng

Maj., 1 cons., 1 candidat. Commune administrativement réunie avec Meyriez. **Sortant:** Walter Straub. **Est élu tacitement:** Walter Straub.

Jeuss

Maj., 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Heinz Beglinger, syndic; Ernst Ammann, Hans Benninger-Fiechter, Werner Kocher, Ueli Minder. **Liste No 1:** Ernst Ammann, Heinz Beglinger, Ueli Minder. **Liste No 2:** Hansueli Burri, Jürg Moser, John Schopfer.

Klein-Bösingen

Tacite, 3 cons., 3 candidats. **Sortants:** Heinrich Bürgy, Willy Gauch, Hans-Ulrich Herzog. **Sont élus tacitement:** Heinrich Bürgy, Hans-Ulrich Herzog, Roger Folly.

Liebistorf

Maj., 4 cons., 5 candidats. **Sortants:** Arsène Schorro, syndic; Adrien Kolly, Paul Perny, Peter Gutknecht. **Liste No 1:** Arsène Schorro, Adrien Kolly, Hugo Remy. **Liste No 2:** Peter Fasel, Andreas Zurbuchen.

Lurtigen

Maj., 5 cons., 5 candidats. **Sortants:** Hans Etter-Johner, syndic; Hans Herren-Etter, Fritz Hug-Helfer, Hans Kramer-Helfer, Walter Helfer-Fasnacht. **Liste No 1:** Hans Etter-Johner, Hans Herren-Etter, Fritz Hug-Helfer, Hans Kramer-Helfer, Walter Helfer-Fasnacht.

Meyriez

Prop., 4 cons., 2 x 4 candidats. Commune administrativement réunie avec Greng. **Sortants:** Jim Bohtz, syndic; Walter Zürcher, Willy Leuenberger, Werner Schwab. **Liste No 1 (entente de Meyriez):** Walter Zürcher, Jacqueline Baumeler, Charly Pouly, Romain Derron. **Liste No 2 (Pro Meyriez):** Jim Bohtz, Willy Leuenberger, Werner Schwab, Walter Fürst.

Misery

Prop., 5 cons., 9 candidats. **Sortants:** Raymond Schouwey, syndic; Louis Progin, Hermann Progin, Michel Haas, Claude Thévoz. **Liste No 1 (artisans, ouvriers, paysans):** Raymond Schouwey, Claude Thévoz, Maurice Progin, Michel Progin, Michel Rossy. **Liste No 2 (Pro Misery):** Jean-Pierre Corpataux, Michel Progin, Gérard Rossy, Jean-Louis Schnetzler.

Morat

Prop., 9 cons., 18 candidats. **Sortants:** Albert Engel, syndic; Eugen Herren, Eduard Bula, François Chaignat, Bernhard Dürig, Ernst Kuster, Martial Pittet, Jakob Senti, Paul Werthmüller. **Liste No 1 (Socialdémokr.):** Paul Barbier, Peter Binggeli, Robert Pantillon, Martial Pittet, Jakob Senti, Paul Werthmüller. **Liste No 2 (Freisinnig-démokr.):** Eduard Bula, François Chaignat, Albert Engel, Eduard Bachmann, Roland Eigenmann, Bernhard Gutknecht, Alfred Haas, Ursula Lerf, Heini Schürch. **Liste No 3 (Christ.-Démokr.-Volksp.):** Eugen Herren, Anton Bättig, Fernand Michaud.

Petit-Cormondes

Tacite, 1 cons., 1 candidat (+ 6 à Cormondes-Monterschu). **Sortant:** Kanis Jungo. **Est élu tacitement:** Kanis Jungo.

Ried p. Chiètres

Prop., 5 cons., 10 candidats. **Sortants:** Fritz Etter-Möri, syndic; Werner Maeder-Rueggesser, Rudolf Maeder-Balsiger, Hermann Gutknecht, Ernst Gutknecht-Meyer. **Liste No 1 (SVP):** Werner Maeder-Rueggesser, Ernst Gutknecht-Meyer, Ulrich Etter-Schär, Werner Fankhauser, Anton Mischler. **Liste No 2 (FDP):** Fritz Etter-Möri, Hermann Gutknecht, Gottf. Gutknecht-Gutknecht, Marianne Stocker, Heinz Maeder.

Villarepos

Maj., 5 cons., 6 candidats. **Sortants:** Gérard Simonet, syndic; Arsène Geniloud, Michel Geniloud, Gérard Michaud, Hubert Carrel. **Liste No 1:** Robert Folly, Clovis Cuony. **Liste No 2:** Hubert Carrel, Albert Michaud, Marie-Claude Aebischer, René Favre.

Wallenried

Prop., 5 cons., 11 candidats. **Sortants:** Georges Blanchard, Pierre Brand, Jean Monney, Alexis Mory. **Liste No 1 (action pour une démocratie à Wallenried):** Hans Balmer, Doris Frauchiger, Rose-Marie Nussbaumer. **Liste No 2 (ouvrière):** Johann Etter, Jean Monney, Alexis Mory, Adrien Schouwey. **Liste No 3 (paysans et indépendants):** Georges Blanchard, Pierre Brand, Hans Etter, Hermann Schneuwly.

Cinéma

ALPHA 20 h 30 - 16 ans
En français — PREMIERE
UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DE
Claude Lelouch
UN AUTRE HOMME
UNE AUTRE CHANCE
Geneviève BUJOLD — James CAAN

CAPITOLE 14.30 / 20.30 - Dès 7 ans
DE NOUVEAU A L'ECRAN
LES CHARLOTS
Et vive la liberté!
VENEZ RIRE AVEC EUX!

CORSO 15 h et 20.30 — PREMIERE
En franc. — Enfants admis
Le film le plus extraordinaire de toute
l'histoire du cinéma
La guerre des étoiles
FAVEURS SUSPENDUES

EDEN 15h, 21 h — 3e SEMAINE
En français - Enfants admis
LE DESSIN ANIME LE PLUS REUSSI DE
WALT DISNEY

Bernard et Bianca
Un joyeux spectacle qui amuse tout Fribourg
18 h 45 — En français — 1re VISION
UN FILM DE RENE FERET
LA COMMUNION
SOLENNELLE
AVEC 60 ACTEURS
Une grande réussite du cinéma français

REX 15 h / 20.30 — 1re VISION
UN FILM réalisé par
DIANE KURYS
DIABOLO MENTHE
Musique de YVES SIMON
Une œuvre pleine de charme,
de tendresse et de drôlerie
UN GRAND SUCCES

18.30 tous les jours jusqu'à dimanche
le best-seller d'ALBERT CAMUS
porté à l'écran par le maître
LUCHINO VISCONTI
L'ETRANGER
avec MARCELLO MASTROIANNI
ANNA KARINÄ — BERNARD BLIER

NOCTURNES 23 h 15
VENDREDI et SAMEDI
L'ESCALADE DE LA VIOLENCE
ROLLER BAL
D'une évidente actualité

STUDIO 21 h, DI aussi 15 h
En français — Couleurs
Les nouveaux rapports
intimes dans les collèges
de jeunes filles
— 18 ANS — 2e SEMAINE —

Nocturne ● VE et SA 23 h ● Nocturne
DI aussi 17 h — En français
CHAIR
POUR FRANKENSTEIN
d'ANDY WARHOL
le maître du cinéma Underground

CAVE CABARET
Si vous voulez rigoler ce soir
Jacques FERRY
vous attend bon pied bon œil !
Réservez ! : Ex Libris ☎ 22 55 52

CHAUD 7
EXPOSITION
Rte de TAVEL
☎ 037-44 10 44
17-1953

Toujours au courant
en tout lieu,
en tout temps

Avec **LA LIBERTÉ**
Le quotidien matinal

Théâtre à l'abonnement - Capitole

6e spectacle : jeudi 16 février 1978 à 20 h 30

THEATRE ACTUEL présente
Suzanne FLON - Dominique BLANCHAR
Françoise LUGAGNE

dans

LES DAMES DU JEUDI

de Loleh BELLON

Mise en scène de Yves BUREAU.



Location :
Office du tourisme, Grand-Place, Fribourg
☎ 037-22 61 85. 17-1066

Halle des sports de DOMDIDIER

— 5 mai 1978 —

GALA

DES COMPAGNONS DE LA CHANSON

Location : Domdidier, Banque d'épargne et de prêt 037-75 27 21
Fribourg, Office du tourisme 037-22 11 56
Payerne, Boulangerie Chardonnens 037-61 48 05

Prix des places : Fr. 15.— à 30.—

Organisation : Club Olympic Domdidier

17-21237

PORTALBAN Restaurant du Bateau

Vendredi 10 février 1978 dès 20 h 15

SUPER LOTO

10 carrés de porc - 10 corbeilles garnies
20 choucroutes garnies — 20 jambons fumés à la borne

ROYALE

Simple quine : 1 jambon
Double quine : 1 week-end à Paris : 4 jours
Carton : 1 semaine de vacances à Majorque
Se recommande : L.S.R.C. section Broye

81-60077

ST-AUBIN/FR

Hôtel des Carabiniers

Samedi 11 février à 20 heures

GRAND LOTO

Superbes lots, filets garnis
jambons de campagne

ROYALE :

1 x Fr. 150.— 2 x Fr. 100.—

Les Carabiniers 17-21133

PIANOS

« Zimmermann »

Prix populaires
Location-vente
accordage

LOCHER

MUSIQUE
rue de Lausanne 29
Fribourg 17-757

Comptabilité

fiscalité, conseils
par comptable
diplômé fid.
Coût avantageux.
Demandez devis à
Case postale 82

1700 Fribourg 6
17-20984



OCCASIONS

garanties

Parmi notre grand choix d'occasions, vous trouverez entre autres

FIAT 128	3 900.—	ALFETTA 1800	8 500.—
MINI 1000	3 900.—	ESCORT 1300 GL	8 500.—
AUSTIN 1300 GT	4 700.—	CITROEN GS Pallas	8 500.—
SIMCA 1000 GLS	4 900.—	ALFA 2000	8 500.—
MINI 1000	4 900.—	OPEL MANTA SR	8 700.—
OPEL COMMODORE	4 900.—	GRANADA 2300 L	9 500.—
PEUGEOT 304	5 800.—	TAUNUS 2000 GXL	9 900.—
CITROEN AMI 8	5 900.—	OPEL Rekord 1900 S	9 900.—
LADA 1500	6 500.—	GRANADA 2600 aut.	10 700.—
ALFASUD	6 500.—	LANCIA Beta 1800	10 700.—
CAPRI 2300 GT	6 900.—	CHRYSLER 2000 aut.	10 900.—
TAUNUS 1600 L	6 900.—	MUSTANG Mach 1	10 900.—
DATSUN 160 B	6 900.—	ALFETTA 1800	12 700.—
LADA 1200	6 900.—	TRANSIT FT 150	12 800.—
RENAULT 16 TS	7 500.—	TAUNUS 2000 GL	12 900.—

● Nos véhicules sont soigneusement contrôlés et révisés — Documentation à votre disposition

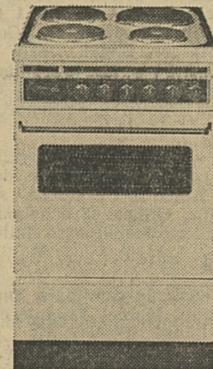
● Garantie écrite ● Facilités de paiement
● Ouvert le samedi ● Achat - vente - échange

GARAGE CENTRAL SA

Rue Industrie 7, Fribourg Tél. 037-223505

17-607

Le plaisir de la cuisson avec ELECTROLUX



Mod. Confort 824

- 4 plaques dont 1 x 22 Ø cm
- grand four avec éclairage
- porte vitrée
- tiroir à ustensiles
- lampes témoin
- larg. 55 cm haut 85 cm

Prix EEF Fr. 768.— net

Très grand choix en magasin
Livraison gratuite - Garantie et service



INFORMATION

entreprises électriques fribourgeoises

Installations courant fort et faible
concession A+B des PTT



Les 11 - 12 - 13 février

Brandons 78 Payerne

Dimanche, dès 14 h. 32, grand cortège de Carnaval avec
La Racchia - 35 groupes
et chars - Guggenmusik

Ce soir dès 20 h. à LA GRENETTE

SENSATIONNEL LOTO RAPIDE

63 carnets d'épargne dont 4 x Fr. 500.—

4 x Fr. 400.—, etc.

21 SERIES — Abonnement Fr. 10.—

Carton valable pour 3 séries Fr. 2.—

17-1797

Invitation cordiale : FIDES, Sté de gymnastique et de sport Fribourg, sect. dames

— FEUILLETON — FEUILLETON — FEUILLETON —



La nuit de feu

Coriola

Tallandier

2

Des groupes de vieux châtaigniers s'épanouissaient çà et là, se reflétant dans les eaux calmes d'un étang qu'on apercevait au loin. Un bouquet de grands chênes parés de leurs frondaisons roussâtres retint un instant son attention, et, plus loin, des pins sylvestres d'un vert bleu, profond comme une tâche, dans cette rousseur où se mêlaient la rouille, le cuivre rose et le cuivre jaune, jusqu'au bronze. Il n'y avait rien de précis et de défini dans cette nature livrée à elle-même, semblait-il, et Constance se demandait où pouvait être la maison, quand, brusquement, elle lui apparut et elle eut le sentiment de la reconnaître. Maintes et maintes fois, sa mère la lui avait dépeinte.

« Une maison toute simple, longue et basse, en briques roses, comme toutes les maisons de Sologne, des petites briques aux tons passés comme ceux d'une tapisserie trop longtemps exposée au soleil, avec un grand toit d'ardoises. On ne la voit pas tout de suite, elle se cache à l'ombre de châtaigniers centenaires. Son aspect extérieur ne dit pas grand-chose, mais l'intérieur est ouaté, confortable comme un nid longtemps chauffé par des ailes palpitantes d'amour. »

Non, l'extérieur ne disait rien à Constance, et elle était déçue. Elle s'attendait à autre chose. La maison toute simple lui parut avoir un air rébarbatif avec ses volets clos de couleur terne et qui s'écaillaient. Seule, au bout de la maison, une porte-fenêtre était ouverte. Constance s'était arrêtée, en proie à la curieuse impression de revoir tout cela. Et les grands châtaigniers aux branches dépouillées, et, devant la maison, ce qui avait dû être une pelouse qui s'en allait jusqu'à l'étang au bord duquel un cèdre

bleu se dressait dans un orgueilleux isolement.

Brusquement, Constance tressaillit. Près d'elle, le rappel bref d'un coq faisant venait de se faire entendre, suivi d'un vol lourd et bruyant. Des chiens se mirent à aboyer, une femme parut sur le pas de la porte. Alors Constance se dirigea vers elle. Comme elle approchait de la maison, la femme y rentra précipitamment, cela déconcerta un peu la jeune fille. « Je suis chez moi, pensait-elle, pour se donner du courage. Elle ne pourra rien changer à cela ! » Quand elle se montra dans l'encadrement de la porte, la femme secouait vigoureusement une casserole d'où s'échappait une petite odeur de brûlé.

— Serais-je responsable si le rôti brûle ? demanda Constance.

La femme se tourna vers elle d'un mouvement vif. Elle paraissait avoir entre trente-cinq et quarante ans, était de taille moyenne, et maigre, paraissait nerveuse. Son visage aurait été terne et insignifiant, s'il n'était éclairé par des yeux noirs et perçants.

— On ne fait pas de rôtis ici, répliqua-t-elle d'un ton sec. Qu'est-ce que vous voulez ?

— Je me promène. J'ai vu cette belle allée de sapins. J'ai eu envie de la suivre et de voir ce qu'il y avait au bout !

— C'est une propriété privée. Interdit d'y entrer. Il y a bien un écriteau à l'entrée, non ?

— Laisse donc, ma fille, dit une vieille femme que Constance n'avait pas encore vue. C'est pas souvent qu'on reçoit de la visite ! Entrez donc, madame ou mademoiselle.

Constance entra dans une grande cuisine au fond de laquelle il y avait un lit et, au pied du lit, un fauteuil de paille dans lequel se tassait la vieille, emmitouflée dans un grand châle noir. Du pied, elle poussa une chaise vers Constance.

— Tout le monde l'admire, notre allée de sapins, poursuivit-elle. Moi, je l'ai vue grandir ! Asseyez-vous donc.

— Il y a longtemps que vous êtes ici ? demanda Constance avec un aimable sourire.

— Oh ! ça fait bien quarante-deux ans et quand mon mari, qui était garde, est mort, j'ai fait venir mes enfants, il y a près de quinze ans de ça. Je ne me souciais pas de rester seule ici. C'est isolé.

— Mais les propriétaires ?

La jeune femme se retourna brusquement. Elle jeta un regard noir aux deux interlocutrices.

— C'est nous, quoi ! jeta-t-elle d'un ton agressif.

— Ma fille, ma fille, dit la vieille, c'est point nous. Faut pas dire ce qui n'est pas ! Les propriétaires, ils sont partis très loin dans les îles. C'était un jeune ménage. Elle, je l'avais élevée et elle est morte là-bas, ajouta-t-elle d'une voix tremblante. (Tirant un grand mouchoir de sa poche, elle s'essuya les yeux.) Ça me fait de la peine quand j'y pense. J'espérais toujours la revoir !

— A quoi bon raconter tout ça, grommela la jeune. Ça ne regarde jamais que nous.

Elle haussa les épaules, en tournant sa sauce avec fureur.

— Cela m'intéresse, dit tranquillement Constance. Et son mari ? demanda-t-elle.

— Ma foi, lui... d'après ce qu'a dit le notaire à mon fils, il serait mort aussi, tué dans un orage ; paraît que là-bas ils sont terribles !

En un éclair, Constance revêcut l'effroyable drame qui avait fait d'elle l'orpheline qu'elle était, mais elle se ressaisit rapidement.

— Ils n'avaient pas d'héritiers ?

— Une petite, toute petite ! Elle n'avait pas plus de quatre ans quand ils sont partis. Elle aussi je l'avais élevée, dit la vieille en s'essuyant à nouveau les yeux qui, cette fois, ruisselaient de larmes. Quand sa mère vivait, j'en recevais de temps en temps des nouvelles. Elle me disait que la petite devenait bien belle et intelligente. Oh ! j'ai bien gardé toutes ses lettres ! Ça me faisait plaisir. Après sa mort, je n'ai plus rien su. Monsieur avait autre chose à faire qu'à écrire, tandis que Madame me demandait toujours de lui parler de sa maison... Elle voulait tout savoir, et comment allaient les sapins et le cèdre bleu, et ses faisans dorés qu'elle avait apprivoisés, et ses chiens, et tout et tout...

(A suivre)

Votre santé

La tuberculose est une maladie à rechute

Pour beaucoup de maladies infectieuses et notamment les maladies d'enfance, on ne peut en être atteint plusieurs fois. Il est très rare de faire une deuxième fois une rougeole, une coqueluche, une varicelle. Pour la tuberculose, au contraire, il est possible d'en subir plusieurs manifestations au cours de la vie. Il faut donc tenir compte de ce fait et prendre les mesures nécessaires.

En effet, atteints d'une maladie infectieuse, nous organisons notre défense. Il se forme dans notre sang des substances capables d'agir contre chaque infection : les anticorps. Souvent, ces anticorps sont permanents

et nous protègent toute notre vie. Ce n'est malheureusement pas le cas pour la tuberculose.

Lorsque nous sommes infectés par les bacilles de Koch, responsables de la maladie, ces bacilles restent vivants dans nos tissus, si bien que si cette infection a été suivie d'une dissémination dans notre corps, des bacilles pourront se trouver dans plusieurs organes, (poumons, reins, articulations, etc.) Or, nous savons que ces bacilles peuvent toujours être à l'origine d'une manifestation de la maladie et ceci même des années après l'infection. Ainsi donc, une fois qu'on a été infecté, il n'est pas nécessaire de rencontrer une nouvelle fois le microbe pour être malade. Heureusement, pour nous, que si l'infection est encore fréquente, elle ne déclenche une maladie que dans une minorité de cas. Mais il suffit qu'un ancien infecté soit en mauvais état, soit atteint d'une maladie débilitante, soit victime de privations, d'alcoolisme, pour que les bacilles présents dans un organe déclenchent une tuberculose active.

Ces constatations nous obligent à prendre deux mesures. Tout d'abord, le traitement doit être minutieux, correctement administré et suffisamment long — plusieurs mois — afin d'agir au maximum sur la totalité des bacilles présents. La durée du traitement dépasse de beaucoup le stade de « maladie » ressentie par le malade. Il faut que le patient comprenne que le traitement est à poursuivre longtemps, même s'il se sent très bien. C'est la seule garantie contre une rechute.

Une deuxième mesure, c'est que le patient doit se soumettre après sa maladie à des contrôles réguliers aussi longtemps qu'il existe un risque important de rechute, afin de repérer tout indice de tuberculose active, puisque le plus souvent on ne s'en aperçoit pas.

Ainsi le traitement correct de la tuberculose constitue un élément essentiel de la lutte contre la maladie. Environ un quart des 4000 tuberculoses actives découvertes chaque année en Suisse, sont des rechutes. (ASTP)

Que faire en cas de maux de tête ?

Tout le monde souffre une fois ou l'autre de maux de tête. C'est banal, mais cela peut aussi cacher une affection sérieuse. Il faut donc y attacher une certaine importance.

DIFFERENTES CAUSES DE CEPHALEES

Les maux de tête, qu'on appelle encore céphalées, peuvent avoir des origines diverses. On distingue par exemple des céphalées d'origine fébrile, principalement localisées au front ou dans la partie postérieure du crâne et qui se manifestent pas une douleur pulsatile.

De nombreux toxiques (à commencer par l'alcool, voire le tabac) peuvent occasionner des maux de tête, de même qu'une anémie grave. Ou des affections touchant les oreilles, les yeux, les sinus ou la bouche. Dans ces derniers cas, ce peut être une infection auriculaire ou dentaire, une insuffisance de la vue, une sinusite.

Des céphalées surviennent lors d'un effort doivent faire suspecter une hypertension artérielle. Tout cela montre qu'en cas de maux de tête fréquents, il vaut mieux consulter un médecin que prendre des analgésiques.

LA MIGRAINE : D'ORIGINE GENETIQUE ?

La migraine, autre forme de mal de tête, frappe 5 à 10% de la population. Les femmes sont plus touchées que les hommes. Des études laissent supposer que cette céphalée, d'origine vasculaire, pourrait avoir une base génétique.

C'est ainsi que, si quelqu'un a ses deux parents migraineux, la probabilité qu'il souffre de migraine s'élève à 69% ; elle n'est que de 44% si un seul des parents est migraineux.

La migraine se manifeste par la répétition de la crise qui peut survenir plusieurs fois par mois et durer quelques heures. Des techniques très modernes, à base d'isotopes radioactifs, ont montré une intense diminution du courant sanguin artériel dans la phase qui précède la céphalée et une forte augmentation pendant la crise.

La migraine, chez la femme, est liée au cycle menstruel. En outre, l'exposition prolongée à une chaleur excessive, le froid, l'excès de bruit ou la lumière violente peuvent aussi être cause de migraine.

QUE FAIRE ?

Il faut s'efforcer d'en déceler l'origine. Surtout si la douleur est intense et permanente. Une affection organique peut être sous-jacente à cette douleur.

Chez l'adulte, les maux de tête, surtout à partir de la quarantaine, nécessitent un examen de la vue et un contrôle de la pression artérielle. Un examen médical complet suffira dans la plupart des cas à en déterminer l'origine.

Dans le cas de migraine, un traitement de longue durée doit être envisagé.

Tiré d'OPTIMA

Vers un nouveau médicament contre les virus

On est en train de mettre au point des médicaments contre les virus, qui restent un des grands objectifs que la médecine s'efforce encore d'atteindre.

Des savants étrangers interrogés dernièrement en Suisse par « Dossier Santé » reconnaissent que la recherche en est encore à sa phase initiale, mais ils espèrent voir s'ouvrir bientôt une ère nouvelle en chimiothérapie.

On a déjà pu prendre connaissance d'un très récent rapport sur les essais entrepris avec l'un de ces médicaments prometteurs.

La ribavirine, comme on le nomme, a déjà fait l'objet de nombreuses études cliniques depuis qu'on a signalé les effets en 1972.

Pour l'instant, on l'a administré principalement à des personnes souffrant d'hépatite virale, de grippe, d'infections cutanées et de rougeole, affections qui

posent des problèmes difficiles actuellement.

Des chercheurs ont observé l'efficacité de ce médicament, administré par voie orale dans les cas aigus d'hépatite du type A.

On a observé d'autre part, dans des essais strictement contrôlés, qu'on obtenait dans les cas de grippe des résultats moyens suivant le virus et la médication appliquée. Certains chercheurs proposent qu'on utilise, dès les premiers signes d'infection, la ribavirine à doses massives, voire sous forme d'aérosol, de vaporisations ou de gouttes nasales.

Il semble également que ce médicament soit efficace contre la rougeole. Des études faites en Amérique latine indiquent que l'on peut ainsi diminuer le risque de séquelles graves.

Aux Etats-Unis, on étudie actuellement l'efficacité de ce médicament contre le cancer et contre d'autres maladies. (CDS)

Mode



Le saviez-vous ?

Les experts de l'industrie hôtelière Suisse sont toujours très recherchés. Ainsi le « Culinary Institute of America » à Hyde Park-New York est dirigé par un Suisse. Le « cia » avec ses 14 cuisines, 4 laboratoires de boulangerie-pâtisserie, 2 auditoriums, 20 salles de cours, 5 salles à manger, 5 bars etc. est la plus grande école hôtelière américaine. Cette école forme chaque année près de 1400 étudiants qui sont hébergés à Hyde Park même.

● La nouvelle conquête du marché américain du pain est la miche de pain ronde, de 1600 g (avec un vide au milieu), en boîte automatique pour cuire et servir. D'après ce que l'on sait, la boîte contient un dispositif automatique qui, après pression sur un bouton, coupe et transporte une ou plusieurs tranches de pain à une « fenêtre de distribution » se trouvant au bout de la boîte. Si l'on presse sur le bouton « Cuisson », le pain est chauffé pendant un instant dans l'appareil, de sorte qu'on peut toujours obtenir de la boîte automatique des « tranches de pain frais ». Ce distributeur peut contenir aussi bien des miches de pain mi-blanc ou noir que du pain de froment et du pain blanc. En outre, l'appareil peut être réglé sur « toasts ».

● Baume-les-Dames doit son nom à une grotte (« baume » en vieux français) et à une abbaye de bénédictines dont toutes les femmes étaient issues de la noblesse.

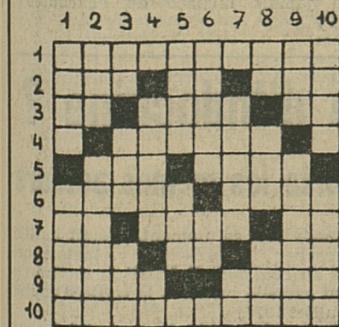
Paco Rabanne a-t-il acheté un stock de cotonnade en Côte-d'Ivoire ? Le président Giscard d'Estaing sourira-t-il sur toutes les plages de l'été, grâce au « boubou » qui a beaucoup amusé l'assistance. Le président de la Confédération n'étant à son poste qu'une année ne court (probablement) pas ce risque, rançon de la gloire.

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 323

Horizontalement : 1. Hydrofuges. 2. Ypréau. 3. Are - Sérum. 4. Ces - Ilotes. 5. Issue - Ne. 6. Annonces. 7. Tige - Io - Es. 8. Hue - Arno. 9. En - Ci - Lo. 10. Seconda - An.

Verticalement : 1. Hyacinthes. 2. Ypres - Aune. 3. Dressage. 4. Re - Une - Co. 5. Oasien - Ain. 6. Fuel - Oir. 7. Rognonna. 8. Goût. 9. Menée - La. 10. Sa - Session.



PROBLEME No 324

Horizontalement : 1. Actions sans valeur. 2. Soutient une table - Bout de nickel - Prénom masculin. 3. Exclamation méridionale - Prénom masculin étranger - Négation. 4. Plaques. 5. Il n'engendre pas la mélancolie - Pluies. 6. Bande continue - Ecluses. 7. Un peu de raisin - Son affaire est d'importance - Dans le Nord. 8. Prénom féminin - Préposition - Terre. 9. Générateur le plus souvent de déception - Ville belge. 10. Critiquasse.

Verticalement : 1. Ne connaît pas de privations - Religieux. 2. Personne n'a pu la garder - Empreindre. 3. Pronom - Enjoué - Prénom féminin. 4. Qui en fait voir de toutes les couleurs - En peine. 5. A l'origine d'un glacier - Revient périodiquement. 6. Dont la couleur blafarde semble avoir déteint - Dans le sang. 7. Avant la Genèse - Chef de gare. 8. Lettres de Tripoli - Elimine - Tamis. 9. Pourrait aujourd'hui, sans se faire remarquer, porter la culotte - Gaz de l'atmosphère. 10. Vêtement exigü - Payé.

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ



PÉNIBLEMENT, JAMES GAGNE SAMADEN OU IL PREND LE PREMIER TRAIN POUR ZURICH. EN PLEINE NUIT, IL SE PRÉSENTE AU DOMICILE DE MUIR, LE CHEF DE LA STATION « Z... »

VOUS ! QUE VOUS ARRIVE-T-IL ?

OUI... C'EST ENCORE MOI... JE N'AI PAS PU ME FAIRE ANNONCER !

ALLONS, REMETTEZ-VOUS ! ON DIRAIT QUE VOUS VOUS ÊTES BATTU AVEC UN ROULEAU COMPRESSEUR !

UN WHISKY ME RÉTAPERA ! IL FAUDRAIT ENVOYER IMMÉDIATEMENT UN MESSAGE TOP SECRET À M. S.

TOUT DE SUITE, 007 !

Copyright. opera mundi - L. E. S.

CONFLIT DE L'OGADEN: LA SOMALIE ET L'ETHIOPIE DURCISSENT LEURS POSITIONS

L'Éthiopie a invité les forces somaliennes occupant l'Ogaden à se rendre sous peine de destruction mais la Somalie a menacé de jeter ses troupes régulières dans la bataille.

Jusqu'à présent, la Somalie a toujours assuré que la guerre de l'Ogaden n'opposait aux troupes éthiopiennes que les maquisards somalis du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO). L'Éthiopie, pour sa part, affirme que la Somalie intervient directement et l'accuse d'agression ouverte.

L'APPEL ETHIOPIEN AUX TROUPES SOMALIENNES

« Nous sommes certains de gagner. Rendez-vous pacifiquement aux troupes régulières et milices éthiopiennes avant de subir de lourdes pertes », déclare un « appel à la paix » adressé mercredi par le « Commandement des opérations révolutionnaires nationales » d'Addis-Abeba aux « soldats somaliens opprimés ».

« Le régime réactionnaire de Siad Barre sera écrasé par les armes des peuples opprimés d'Éthiopie et de Somalie (...) Peuple somalien, soulève-toi contre ton ennemi de classe », dit encore cet appel.

Des hélicoptères éthiopiens ont largué hier sur le théâtre des opérations de l'Ogaden des tracts reproduisant cet appel à la reddition, rapportent des diplomates à Addis-Abeba.

LA SOMALIE ENVISAGE UNE MOBILISATION GENERALE

A cet appel, qui fait suite au déclenchement d'une vaste contre-offensive éthiopienne pour reconquérir l'Ogaden, et aux raids aériens menés la veille par l'aviation d'Addis-Abeba contre des villes du nord de la Somalie, celle-ci a répondu hier en menaçant d'intervenir directement.

Rappelant que la Somalie avait déjà fait savoir qu'elle pourrait être accusée à « envoyer ses troupes », le ministre somalien de l'information, M. Abdulkassim Salad Hassan, a dé-

claré au cours d'une conférence de presse que la situation faisait actuellement l'objet d'un examen et qu'une décision allait être prise par le Gouvernement.

Le ministre somalien a également annoncé une mobilisation massive des civils très prochainement.

LES SOVIETIQUES ET LES CUBAINS EN ETHIOPIE

A Addis-Abeba, selon les journalistes, la présence soviéto-cubaine reste peu visible. Malgré le mutisme observé par les autorités éthiopiennes, on estime, de source diplomatique, que 1000 à 2000 Soviétiques et 3000 à 4000 Cubains se trouvent en Éthiopie. Les Soviétiques s'occuperaient essentiellement de logistique ainsi que des états-majors à l'arrière et sur le front. Les Cubains seraient dispersés dans des camps d'entraînement et seraient également en charge de l'armement sophistiqué : avions et « orgues de Staline » (lance-roquettes multitubes).

Enfin un millier de Sud-Yéménites et 600 Européens de l'Est, principalement des Allemands, s'occuperaient de l'entraînement des forces de sécurité. (Reuter-AFP)

RFA: mort de l'ancien colonel SS Herbert Kappler

L'ancien colonel « SS » Herbert Kappler, responsable du massacre des fosses ardéennes qui vivait caché en Basse-Saxe depuis son évacuation en août dernier d'un hôpital romain, est mort des suites d'un cancer des intestins, apprenait-on hier de source sûre.

L'ex-colonel SS, dont l'évasion, organisée par sa propre femme, avait vivement ému l'opinion publique italienne et ouest-allemande l'été dernier, avait été détenu plus de trente-quatre ans en Italie avant de regagner clandestinement la RFA dans des conditions encore mal déterminées.

L'AFFAIRE KAPPLER VUE DE RFA

L'affaire de l'ex-colonel des SS Herbert Kappler, qui vient de mourir d'un cancer des intestins, avait fortement perturbé les relations entre la République fédérale d'Allemagne et l'Italie après la fuite rocambolesque de cet ancien chef de la Gestapo de Rome en août 1977.

L'évasion de Kappler, organisée par sa propre femme, avait déclen-

ché une violente campagne de presse dans les deux pays et provoqué l'annulation d'une rencontre entre le chancelier Helmut Schmidt et le président du Conseil italien Giulio Andreotti.

LA FIN D'UN DILEMME

Pour le Gouvernement fédéral, fort embarrassé par ce « réfugié » gênant, la situation juridique était à la fois claire et compliquée : d'une part, la Constitution de la République fédérale interdit toute extradition d'un ressortissant allemand, et Bonn ne pouvait donc donner suite à la demande de la justice italienne. D'un autre côté, rien n'interdisait aux autorités judiciaires ouest-allemandes de rejeter Kappler mais il n'y avait guère de chances qu'un parquet de la RFA acceptât d'inculper à nouveau un homme gravement malade après trente ans de détention.

La mort de l'ancien colonel a mis fin à une affaire qui — comme l'a fait remarquer le président de la République Walter Schell — « a démontré que l'Allemagne de l'Ouest se fait constamment rattraper par son histoire ». (AFP)

RHODESIE: MOBILISATION DE JEUNES NOIRS DANS L'ARMEE

Le ministre rhodésien de la main-d'œuvre, Rowan Cromje, a annoncé hier au journal officiel que les jeunes Africains qui ont été embauchés comme apprentis après le 1er novembre allaient être mobilisés par l'armée rhodésienne.

Les quelque 220 Africains concernés par cette mesure ne seront pas appelés avant janvier 1979, ajouta-t-on.

C'est la première fois qu'un nombre important de Noirs sont appelés à combattre contre les maquisards, avec qui ils sympathisent en général. Quelques médecins africains avaient déjà été appelés à servir dans l'armée, mais non à combattre.

Un grand nombre d'Africains se sont toutefois portés volontaires et forment près de 80 pour cent des effectifs. Seuls les Blancs, les Asiatiques et les métis étaient jusqu'à maintenant mobilisables, en tant qu'« Européens ».

De source proche des nationalistes, on déclarait à propos de cette nouvelle mobilisation que la situation devait être grave sur le plan mili-

taire pour que le Gouvernement ait recours aux Noirs. (Reuter)

AFRIQUE DU SUD: Mme MANDELA RECONNUE COUPABLE

Mme Nomzamo Winnie Mandela, l'épouse du dirigeant nationaliste noir Nelson Mandela, a été reconnue coupable hier par le tribunal régional de Blémfontein (Afrique du Sud) d'avoir enfreint les mesures de sûreté prises par les autorités à son encontre.

Mme Mandela, qui a été assignée à résidence l'an dernier dans la ville de Brandfort, au nord de Blémfontein, a été reconnue coupable d'avoir reçu des visiteurs illégalement et d'avoir participé à une réunion.

LONDRES: MANIFESTATION EN FAVEUR DE Mme MANDELA

Des protestataires antiapartheid ont été refoulés hier de l'ambassade d'Afrique du Sud à Londres, après avoir essayé de présenter une pétition contre la « persécution » de la militante noire Winnie Mandela. (Reuter - AFP)

Canada: treize membres de l'ambassade russe expulsés

Le Canada a décidé d'expulser treize membres de l'ambassade soviétique, accusés d'avoir tenté d'infiltrer les services de sécurité canadiens, a annoncé hier M. Don Jamieson, ministre canadien des Affaires extérieures.

Le ministre a précisé que la tentative d'espionnage soviétique avait été soigneusement préparée, avec utilisation de messages codés, réunions clandestines et personnages déguisés.

« Une énergique protestation a été envoyée auprès des autorités soviétiques à propos de ces activités », a dit M. Jamieson devant le Parlement.

Il a expliqué qu'au début 1977 deux agents des services de renseignements soviétiques avaient contacté un membre de la police montée lui offrant une somme illimitée s'il acceptait d'espionner pour eux.

Le policier ainsi contacté reçut pour instructions de ses supérieurs d'entrer en contact avec l'agent principal, Igor Vartanian, premier secrétaire à l'ambassade, responsable des sports et des affaires culturelles.

Entre avril 1977 et maintenant, il a rencontré secrètement Vartanian à sept reprises. Les douze autres Soviétiques en cause ont participé à cette affaire, jouant un rôle de soutien.

Des instructions sur micro-films étaient transmises au policier canadien, cachées dans une canne évidée

ou un paquet de cigarettes spécialement préparé.

Le policier s'était vu demander par l'agent de recueillir des informations sur des sujets tels que le contre-espionnage canadien, des fiches biographiques de membres de la police montée et le détail des cas de contre-espionnage de la police montée.

Le policier a fourni aux Soviétiques des informations vraisemblables, mais fausses.

« Le fait qu'on l'ait payé 30 500 dollars pour des informations de peu d'intérêt donne une idée de l'importance que les services soviétiques d'espionnage attachaient à cette opération », a déclaré le ministre. (Reuter)

● Des grèves de nombreuses imprimeries de RFA ont empêché la parution de 21 quotidiens hier, annonce l'Association fédérale des éditeurs de journaux (BDZV) à Bonn. (AFP)

Inde: autobus dans une rivière 53 MORTS

Cinquante-trois pèlerins indiens sont morts et douze autres ont été blessés lors d'un accident survenu au bus qui les transportait. Celui-ci a plongé dans une rivière à cent kilomètres d'Allahabad, dans le nord de l'Inde, rapportait hier l'agence Samachar. (Reuter)

La RFA et les Etats-Unis toujours en désaccord sur les conditions d'une relance économique mondiale

La République fédérale refuse de jouer le rôle de fort-à-bras que les Etats-Unis entendent lui faire assumer pour relancer l'économie mondiale. Récemment, le chancelier Schmidt et le président Carter ont échangé par voie épistolaire leurs vues sur ce différend, reprenant les arguments qui avaient été déjà avancés lors du Sommet économique de mai 1977 à Londres.

De notre correspondant à Bonn, Marcel DELVAUX

Dans sa déclaration de politique générale, présentée en janvier au Bundestag, M. Schmidt s'est référé à des études américaines pour prouver que la République fédérale est incapable de jouer ce rôle de locomotive conjoncturelle mondiale. Le ministre de l'économie, M. Lambsdorff, vient lui aussi d'exposer à Washington les vues de son Gouvernement sur la question, sans convaincre pour autant ses hôtes américains.

On ne pourra décidément plus reprocher à la République fédérale d'être l'élève modèle et docile des Etats-Unis. Ses alliés français s'en frottent d'ailleurs les mains. Mais qu'exigent concrètement les Américains des responsables de l'économie allemande? D'abord qu'ils prennent des mesures fiscales et s'endettent davantage pour relancer leur économie, augmentent leurs importations, réduisent leurs exportations pour stimuler les économies étrangères et internationales.

Lors du sommet de Londres en mai 1977, M. Schmidt avait fait valoir que la puissance de l'économie allemande était nettement surestimée par ses partenaires, mais qu'il était prêt à apporter une contribution supplémentaire à la relance pour atteindre un taux de progression économique de 5 pour cent. Il apparaît aujourd'hui que ce but ne pourra être atteint et que cette progression ne dépassera pas les 3,5 pour cent si tout va bien.

PIETRES RESULTATS...

Même des experts américains partagent les vues de M. Schmidt qui s'est empressé, dans sa déclaration gouvernementale du 19 janvier, de citer les résultats d'une étude réalisée par la City-Bank de New York. Selon cette dernière, un accroissement de un pour cent du produit national allemand n'entraînerait qu'une progression de 0,05 pour cent en Grande-Bretagne et de 0,07 en France. Et de conclure qu'il est faux de penser qu'une expansion économique en Allemagne fédérale entraînerait automatiquement une reprise dans les autres pays industriels.

Les dirigeants américains ont aussi trouvé sur leur table de travail une étude de leurs services financiers qui aboutit à des conclusions à peine différentes. Selon leur analyse, un pour cent d'expansion en République fédérale entraînerait en Europe occidentale des progressions variant entre 0,08 et 0,18 pour cent selon les divers pays pris comme référence, notamment la France, l'Italie, la Suède et la Belgique.

... POUR DES RISQUES TROP ELEVES

Si ces chiffres semblent donner raison à M. Schmidt, celui-ci peut aussi faire valoir que les mesures fiscales prises en 1976 et en 1977 n'ont pas eu d'effet de relance. La République fédérale a choisi par conséquent la voie des dépenses d'investissement d'avenir et d'allègements fiscaux. Son budget fédéral est en expansion de 10 pour cent. Elle a choisi d'accroître son endettement qui passe de 34 à 52 milliards de marks.

Pour des raisons de politique intérieure et pour ne pas troubler son équilibre interne, la RFA prétend qu'elle a atteint

la limite de ses moyens. Car, dans de telles conditions, une politique d'expansion à tout prix sacrifierait automatiquement la stabilité monétaire. C'est ici que s'impose un choix de philosophie économique, encore que ce choix soit peut-être moins douloureux qu'il n'y

Prise d'otages au Tchad: le CICR demande leur libération sans conditions

Dans un communiqué publié hier, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) demande la libération inconditionnelle des deux otages suisses et français détenus par des rebelles tchadiens depuis le 18 janvier dernier. Si nécessaire, le CICR se déclare prêt à offrir son concours pour cette libération.

Le CICR rappelle que les Conventions de Genève interdisent formellement les prises d'otages et prend note de la volonté des détenteurs de les respecter. Cette prise de position fait suite, précise le CICR, aux déclarations faites en début de semaine par M. Abubakar Mahamat Abderaman, comman-

paraît à première vue, puisque tout le monde est d'accord pour estimer que la stabilité des prix est à terme, en tout cas, le meilleur garant d'un niveau optimum d'emploi. A Washington, conscient de l'impossibilité de parvenir à un accord sur la marche à suivre, le ministre allemand de l'économie M. Lambsdorff a conclu que les banques centrales doivent certes intervenir pour soutenir le dollar, mais seulement dans une mesure propre à éviter, sans plus, des soubresauts trop violents, parce que, de toute manière, il serait vain de fausser les réflexes du marché.

M. D.

Vers une 3e guerre d'Indochine ?

I. Un nouveau drame qui comporte les mêmes acteurs

(Suite de la première page)

régions sont maintenant, de fait, à peuplement chinois et détachées du Laos.

Dans le même temps, les Vietnamiens, dont l'implantation remonte aux années 1950, renforçaient leur installation dans les provinces de Sam Neua, Khammouane, Savanakheth, Saravane et Attopeu. Leur présence, plus de 40 000 soldats, fut toujours niée aussi bien par le Pathet Lao que par Hanoi. Mais en juillet 1977, lorsque fut signé un traité d'amitié et de coopération entre le Laos et le Vietnam, cette présence fut reconnue officiellement et même encouragée. Pourquoi ?

La raison est simple. Les partisans du Pathet Lao se divisaient en trois catégories : les nationalistes, les pro-Vietnamiens dont Kaysone Pomviharn et Nouthak Phoumsavan, respectivement premier ministre et ministre des Finances, et les pro-Chinois qui se recrutaient parmi les cadres subalternes. Par un coup de force, les pro-Vietnamiens revêlèrent qu'ils appartenaient aussi au PRL et s'emparèrent du pouvoir à la grande colère des deux autres tendances. Pour faire valoir leurs droits, celles-ci entreprirent des actions de sabotage. A eux se joignirent les forces des montagnards Méo, anciennement subventionnées par les Américains pour lutter contre le Pathet Lao. Rapidement, le Gouvernement de Vientiane ne put faire face à toutes ces rébellions. Force fut alors de faire appel officiellement au

nant des « forces armées occidentales », sollicitant l'intervention du CICR. (ATS)

EXECUTION DU FRANCAIS CHRISTIAN MASSE REPORTEE

La date d'exécution de Christian Masse, le Français retenu en otage par un groupe se réclamant du Frolinat, a été reportée au 20 février prochain à midi, annonce à Lagos un porte-parole du « Frolinat 3e armée ».

Pour l'instant, le chef rebelle n'a demandé au sujet d'André Kummerlig qu'une rançon de 500 millions de francs CFA (4 millions de francs suisses) et « n'a jamais menacé de l'exécuter ». (AFP)

Vietnam. Dès ce moment, il était inutile de cacher la présence vietnamienne, mais au contraire il fallait la mettre en avant car elle justifiait le traité d'amitié de juillet 1977.

Les conséquences de ce traité furent immédiates. Le Vietnam quadrilla ouvertement et complètement les provinces où il avait des troupes et, en novembre, monta des offensives contre les maquis Méo du Xieng Kouang. Toutefois, ces actions n'ont pas réussi à ramener la paix et lors de la Fête nationale, le 2 décembre, ni Kaysone ni Nouthak n'apparurent, craignant pour leur vie. La condamnation récente de 26 personnes à des « peines sévères » (sans autre précision) ayant déjà attiré à la vie de Kaysone ne semble pas avoir l'effet escompté, et l'insécurité est toujours aussi grande au Laos d'où déjà 200 000 réfugiés ont fui.

Martial Dassé

(A suivre)

(Copyright by B.I.P.)

PROCHAIN ARTICLE
LE JEU DE LA CHINE
ET DE L'URSS

MAISON du PEUPLE
HOTEL DU FAUCON
Ce soir vendredi
dès 20 h 15
GRAND LOTO RAPIDE
Org. : Football-Club Téléphone